

**NORMAN PALMA**

**L'EURO ENTRE LE DOLLAR ET L'OR**

**Considérations sur la crise monétaire internationale**

**Pour ALMA**

Ecoutez ceci, vous qui dévorez l'indigent,  
Et qui ruinez les malheureux du pays !  
Vous dites : Quand la nouvelle lune serait-elle passée,  
Afin qu nous vendions du blé ?  
Quand finira le sabbat, afin que nous ouvrons les greniers ?  
Nous diminuerons l'épha, nous augmenterons le prix,  
Nous falsifierons les balances pour tromper ;  
Puis nous achèterons les misérables pour de l'argent,  
Et le pauvre pour une paire de souliers.  
Et nous vendrons la criblure du froment.

Amos, 8, 4-6

*L'Ancien Testament*

Si la faute des princes est la ruine des États, les erreurs des grands esprits étendent leur influence funeste sur les générations, sur des siècles entiers ; il semble qu'à la longue, croissant et multipliant, elles engendrent de véritables monstres intellectuels. Schopenhauer, *Le Monde comme Volonté et comme représentation*, PVF, 1966, p.68.

## INTRODUCTION

Il n'est pas difficile de constater que l'économie française connaît un déclin très important depuis l'année 2002. La situation actuelle ressemble étrangement à celle que nous avons connue à la fin des années quatre vingt et au début des années quatre vingt dix. La grande différence étant qu'à l'époque, les contraintes monétaires étaient moins importantes que celles que nous connaissons actuellement. Car la réunification allemande – pour les raisons que nous expliquons dans ce texte – va permettre une reprise très importante de l'économie nationale. Cela conduira, non seulement, à la fin du déficit extérieur en 1992, mais aussi au fait que la France aura en 1998 l'excédent en comptes courants le plus important de la CEE : 36 milliards de dollars<sup>1</sup>.

Cette situation particulièrement favorable va se renverser à partir de 2002<sup>2</sup>. Et ceci à une vitesse particulièrement préoccupante ; à telle enseigne que la France se présente actuellement – mars 2006 – comme l'économie malade de l'Europe. Comment expliquer cette dérive ? Car il convient de comprendre qu'entre 1998 et 2005, la balance des comptes courants est passée d'un excédent de 36 milliards de dollars à un déficit de 30 milliards de dollars<sup>3</sup>. Par conséquent, à un différentiel de l'ordre de 375 milliards de FF. Certes, beaucoup d'économistes pensent que les déficits extérieurs ne sont pas importants sous le règne de l'euro ; et ils donnent comme exemple le cas de l'Espagne qui a eu en 2005 un déficit extérieur de la balance des comptes courants de 69 milliards d'euros – donc, de quelques 83 milliards de dollars, ou si l'on veut de 448 milliards de FF – sans que cela ait pu avoir une incidence négative sur l'état d'euphorie économique qu'elle traverse.

Or, ce que ces économistes n'arrivent pas à comprendre est que l'Espagne peut se permettre momentanément cette situation, car les fonds européens y jouent un rôle de première importance<sup>4</sup>. Ce qui n'est pas le cas de la France, car elle est la

---

<sup>1</sup> Notons que cette année l'Allemagne aura un déficit en comptes courants de 3,6 milliards de dollars.

<sup>2</sup> Signalons par exemple, à propos de ce contexte positif, que début 2000 David Naudé – économiste de la banque J.P. Morgan, basée à Paris – se posa la question : « Comment se fait-il que la situation aille si bien en France ? » Le Monde, 26 février 2000, p.6.

<sup>3</sup> Remarquons ici que le déficit de 2005 est plus de 4 fois supérieur à celui de 1990, qui fut le plus important que la France avait connu avant la reprise provoquée par la réunification allemande.

<sup>4</sup> Comme nous le signalons dans ce travail, l'Espagne a reçu depuis 1986 – et ce jusqu'à la fin 2006 – l'équivalent de 240 milliards de dollars, ou si l'on veut : quelque chose comme 1300 milliards de FF.

première puissance contributrice en termes nets, et ce depuis 1993. De sorte qu'avec la monnaie unique, les pays contributeurs nets payent leur participation avec des euros et non plus avec des réserves, comme cela était le cas sous le règne des monnaies nationales. Car il convient de tenir présent à l'esprit que sous le règne du système monétaire que nous connaissons actuellement, chaque pays a émis, pour janvier 2002, une quantité de monnaie très précise. De sorte qu'au bout d'environ une année, les pays contributeurs nets vont se trouver avec moins d'argent en circulation que les pays receveurs<sup>5</sup>. Bien évidemment, la seule variable qui peut modifier ce rapport quantitatif est la balance des comptes courants. Pour cette raison, les excédents allemands depuis 2003 ont permis à ce pays de sortir de la pénurie monétaire.

Par conséquent, la mise en pratique du projet de la monnaie unique, va donner lieu à un processus différent, car les contraintes monétaires y sont beaucoup plus importantes. En effet, sous le règne des monnaies nationales, la pratique de la solidarité, à l'égard des sociétés économiquement les plus faibles de la Communauté, ne posait pas trop de difficultés comme nous venons de le souligner. Mais à partir du moment où la monnaie unique est devenue une réalité sonnante et trébuchante, il aurait fallu alors supprimer toutes ces formes de subvention. Car avec la monnaie unique, c'est comme avec l'or comme étalon : il faut éviter la sortie de la base monétaire<sup>6</sup>. De sorte que s'il fallait continuer à croire que l'union monétaire

---

De plus actuellement – mars 2006 – la surabondance monétaire est telle en Espagne que le 28% des billets de 500 euros, émis dans la Communauté, y circulent dans ce pays.

<sup>5</sup> L'histoire de la construction européenne fait que ces deux pays sont, monétairement parlant, en rapport opposé, car la France est le premier contributeur en termes nets, tandis que l'Espagne est le premier bénéficiaire en termes nets. Le problème n'est dès lors pas économique, dans sa dimension concurrentielle, mais plutôt institutionnel. Rappelons, à ce propos, que la France est la 5<sup>ème</sup> puissance exportatrice du monde, tandis que l'Espagne est la 14<sup>ème</sup> puissance, si nous prenons l'année 2004 comme exemple. En effet, cette année l'ordre des premières quatorze puissances exportatrices – donc, selon leur balance commerciale – est : 1) l'Allemagne : 910 milliards de dollars ; 2) les États-Unis, avec 812 milliards ; 3) la Chine, avec 593 milliards ; 4) Japon, avec 537 milliards ; 5) la France, 421 milliards ; 6) Pays-Bas, 359 milliards ; 7) le Royaume-Uni, 349 milliards ; 8) l'Italie, 332 milliards ; 9) le Canada, 332 milliards ; 10) la Belgique, 309 milliards ; 11) la Corée du Sud, 258 milliards ; 12) Singapour, avec 190 milliards ; 13) le Mexique, avec 188 milliards et 14) l'Espagne, avec 184 milliards de dollars. Voir à ce propos *L'État du Monde*, 2005, Edition La Découverte, Paris – Donc à la différence de beaucoup d'autres économistes, nous pensons que la puissance exportatrice est le fondement économique d'une nation. Le modèle Américain, dit d'une économie post-industrielle est viable, dans son cas, parce que ce pays détient le droit et le privilège d'émettre la monnaie internationale et donc de pouvoir acheter les biens et les services du monde avec du simple papier. Mais ce privilège n'est pas éternel, et sa fin devra rétablir la loi de la pesanteur économique, tout comme un toit s'effondre lorsqu'on scie les piliers qui le soutiennent.

<sup>6</sup> La doctrine mercantiliste disait à ce propos : Garde l'or pour toi et exporte tout autre bien !

mène à l'union politique<sup>7</sup> et que la solidarité secrète la réciprocité – tout en étant intimement persuadé que cette forme de solidarité bénéficie autant à celui qui reçoit, comme à celui qui donne – il aurait mieux valu rester dans le règne des monnaies nationales et se donner non pas une monnaie unique, mais une commune mesure. Ceci d'autant plus que cet instrument – cette monnaie panier – existait effectivement et se dénommait l'Ecu. Ce qui aurait permis, dès lors, d'avoir un référentiel commun pour se donner le temps, non seulement de dépasser les concurrences déloyales, que nous connaissons au sein de la Communauté européenne, mais aussi de comprendre que l'on ne construit pas une Communauté supérieure sur la ruine des nations. Parce que les nations sont l'espace où se développe le politique et où doivent se créer les conditions de la communauté d'égaux (Aristote)<sup>8</sup>.

Certes, la nation<sup>9</sup> s'achève – mais ne se dépasse pas – dans une unité supérieure ; mais, il est nécessaire de comprendre que cette unité supérieure ne peut être que d'ordre universel. Par conséquent, cette instance n'est autre que la Communauté universelle des nations et non pas une communauté particulière : une communauté ethnoculturelle. Il est, en tout état de cause, nécessaire de comprendre que, selon son concept, la communauté politique s'accomplit dans une communauté juridique<sup>10</sup>, et que c'est, précisément, cette forme d'existence sociale qui se réalise pleinement dans la dimension cosmopolitique : la Communauté universelle des nations.

---

<sup>7</sup> Ce qui est, soit dit en passant, un ersatz du matérialisme économique cher à Karl Marx.

<sup>8</sup> Car rappelons que théoriquement et pratiquement, l'isothymia – l'égalité en dignité – s'accomplit dans l'isocratia – l'égalité devant le pouvoir, la communauté des citoyens : des sujets du pouvoir – par le biais de l'isonomia : de l'égalité devant le droit. Remarquons, en tout cas, que pour Aristote nous ne sommes pas égaux par nature – comme le veut, par exemple, l'article 3 de la deuxième Déclaration des droits de l'homme et du citoyen – mais que nous le devenons par le biais du droit et du politique. En effet, l'égalité en puissance a son fondement dans l'universalité (de l'humain). Car l'universalité (la dimension générique, en l'occurrence) est ce qui s'affirme en première instance dans toutes les singularités, dans ce qui est un, numériquement. Par conséquent, cette égalité en puissance devient égalité en acte, par le biais de la pratique de la raison. Tout d'abord dans sa forme particulière – au sein des nations – puis dans sa dimension universelle : dans un ordre cosmopolitique.

<sup>9</sup> Il n'est pas difficile de constater que les nations sont des produits de l'histoire. En tout cas, que la volonté d'un destin commun n'est pas le résultat d'une quelconque union monétaire. En tout état de cause, la dislocation du social, par la destruction des économies, ne peut mener, dans sa radicalité, qu'à la guerre de tous contre tous et à la formation de communautés de base qui sont, en elles-mêmes, des communautés faites pour la guerre.

<sup>10</sup> Rappelons, à ce propos, que la communauté juridique est le règne de l'égalité numérique, où un vaut un et pas plus d'un. Ce qui veut dire concrètement que dans cet ordre chaque singularité a, en tant que sujet du droit, la même capacité juridique.

Cela dit, au sein de ce processus d'accomplissement de l'humain, il y a ce rapport entre la fin et les moyens. Bien évidemment, le vrai but de la compréhension axiologique du monde est la fin correctement posée, plutôt que des moyens pour y parvenir. Mais cela n'exclut pas le fait qu'il s'agit de se poser toujours la question de savoir si les moyens employés ou proposés, existent en vue de la fin en question. Car d'une manière générale il n'est pas difficile de comprendre que les moyens sont toujours justifiés par la fin proposée. C'est ainsi que Marx nous propose le communisme – un très mauvais ersatz de la communauté d'égaux – tout en nous disant que la négation de l'économie, du droit et du politique sont les moyens en vue de cette fin. Bien évidemment au sein de cette pratique, la destruction de l'économie, du droit et du politique était justifiée par cette finalité considérée comme la fine éthique du monde<sup>11</sup>. Il en va de même pour ce qui concerne le projet de l'Union européenne. En effet, selon ce projet : l'union monétaire mène à l'union politique. Et pour arriver à cette fin il faut commencer par se défaire, nous dit-on, de cette encombrante vieilleries qui s'appelle la souveraineté monétaire. Cela fait qu'actuellement, les États assistent impuissants aux dépassements de leur responsabilité sociale, car on ne peut pas faire la Nouvelle Unité Supérieure, les États-Unis d'Europe<sup>12</sup>, sans défaire les unités particulières : Les États nationaux<sup>13</sup>. Car, comme nous l'avons indiqué, le règne du politique – dont le fondement est la nation – s'accomplit dans le cosmopolitique. Ceci de la même manière que l'individualisme s'accomplit dans la communauté des citoyens.

---

<sup>11</sup> C'est précisément cette idée qui va faire dire plus tard à Sartre que le marxisme est l'horizon indépassable de la pensée de notre temps. Notons que dans cette forme de pensée il y a eu une sorte de confiance aveugle dans le jugement de celui qui est considéré comme un grand penseur. Et ce jugement dit simplement : si tu veux la fin, tu dois vouloir aussi les moyens qui mènent à cette fin. Or Aristote nous a dit à ce propos : Nous ne faisons pas confiance aux hommes, nous faisons confiance à la raison !

<sup>12</sup> La nouvelle utopie concrète, comme nous le dit Jacques Lang.

<sup>13</sup> Rappelons que les Passeports que nous avons actuellement sont la manifestation de ce projet de dépassement des nationalités. Notons toutefois, qu'ici, l'opposition réelle n'est pas celle entre le nationalisme et le cosmopolitisme – comme on peut le comprendre aisément – mais plutôt celle entre le nationalisme et le supranationalisme. Par conséquent, dans ce projet la construction de l'Unité supérieure – des États-Unis d'Europe – passe nécessairement par le dépassement des nationalités particulières en vue de la création d'une nationalité européenne. Pour cette raison, ce qui s'oppose de plus en plus au sein de ces réalités est le supranationalisme (l'europhobie) et la xénophobie.



Car la déconstruction des États particuliers, et donc des nations<sup>14</sup>, n'est pas le but du politique, mais plutôt le résultat de la démolition des ordres sociaux et de l'émergence de ce qu'on peut appeler un Nouveau Moyen Age. C'est à dire la formation des communautés de base qui sont en elles-mêmes des structures de protection, des ensembles faits pour la guerre. En d'autres termes, la déconstruction des ordres sociaux-politiques et de l'enfoncement dans la lutte pour la survie, ne peut que conduire à la négation du règne du droit et non pas à la formation d'une communauté supérieure. Cette communauté qui n'est viable que dans son universalité, ne peut qu'avoir comme assise l'ordre politique accompli des nations. Par conséquent théoriquement et pratiquement la communauté politique, accomplie en elle-même, est une communauté d'égaux<sup>15</sup> qui se réalise pleinement dans la communauté universelle des nations, en vue de l'égalité des chances et de l'universalité des rapports. Ainsi, cette communauté universelle des nations est, en elle-même, un ordre composé des nations accomplies en elles-mêmes.

Comme nous l'indiquons à la fin de cette réflexion, le but essentiel de ce processus – qui mène à la communauté universelle des nations – est la création d'un ordre où les nations aient la possibilité d'assumer leur propre finalité. De là la nécessité du rétablissement de la souveraineté monétaire, ainsi que la possibilité de reconnaître l'état d'exception économique aux nations déficitaires. Par conséquent, la possibilité pour ces réalités de pratiquer le protectionnisme, pendant des périodes plus ou moins courtes<sup>16</sup>. La solidarité internationale ne peut être dès lors que la

---

<sup>14</sup> Il n'est pas inutile de rappeler ici qu'Antonio Negri – probablement le seul intellectuel altermondialiste à s'être prononcé pour le Traité constitutionnel européen – a intitulé très expressivement son article en faveur de la Constitution : « Oui pour faire disparaître cette merde d'État-Nation ».

<sup>15</sup> Rappelons ici que la communauté d'égaux au niveau particulier est une communauté juridique, où un vaut un et pas plus d'un. Par conséquent, dans cette communauté, l'isocratia s'accomplit dans la justice contributive et la justice distributive. Pour cette raison, les États doivent disposer de tous les moyens nécessaires à leur finalité sociale : la sécurité juridique et la sécurité matérielle de ses membres.

<sup>16</sup> Car une communauté politique ne peut pas vivre de la charité internationale. Toute communauté sociale doit pouvoir assumer sa propre destinée. Mais cet ordre n'est pas possible s'il n'y a pas d'égalité des chances au niveau de la concurrence internationale. Dès lors, le dépassement du privilège exorbitant du dollar est une des conditions du rétablissement de l'égalité proportionnelle dans l'échange entre les nations. Parce que le libre échange ne peut être viable sans l'échange équitable. Et l'échange équitable – équidistant entre le gain de l'un et le dommage de l'autre -, l'échange juste, ne peut pas exister sans égalité proportionnelle. Mais il convient de comprendre, à ce propos, que l'échange soumis à l'offre et à la demande est en pratique équitable. La non-équitabilité est une affaire pénale et non-économique. Par conséquent, l'inégalité dans l'échange que nous connaissons actuellement, est le produit de l'asymétrie monétaire produite par le règne du dollar. Ainsi la condition première du dépassement du malheur économique dans le monde est le dépassement du règne du

conséquence des accidents naturels. En tout cas, pour la justice distributive, il s'agit de donner à ceux qui ont besoin et non pas à ceux qui n'ont pas besoin. Pour ces raisons, il s'agit, non seulement de dépasser le protectionnisme agricole du côté des pays riches, mais aussi les scandaleuses subventions aux gros fermiers qui ruinent et affament les nations les plus faibles. Puis, toujours dans le sens des pratiques injustes et absurdes, il s'agit de surmonter ces politiques, comme les Fonds structurels européens qui ruinent les contributeurs nets et créent les conditions de la perte des bénéficiaires nets.

Il est en tout cas grand temps que tous les êtres de bonne volonté sachent que le chemin de la raison est le chemin du salut. Car il s'agit de comprendre que, pour paraphraser Hegel, la philosophie première et fondamentale nous apprend que la raison peut gouverner l'histoire et que la raison doit gouverner l'histoire ; par conséquent que le processus en question a comme finalité la Communauté universelle des nations et se donne comme moyen la rationalité conventionnelle, dans et par l'accomplissement du droit, de l'économie et du politique.

Nous essayons dans ce texte de montrer que la crise universelle dans laquelle s'enfonce l'humanité ne pourra pas être surmontée sans le retour à l'égalité proportionnelle dans l'échange au niveau international. Car c'est seulement alors que la dimension rationnelle des États pourra se manifester pleinement, en eux-mêmes, au sein de la Communauté universelle des nations et en vue d'assurer et de promouvoir la justice entre les hommes. Et c'est seulement au sein de cette perspective que, pour parler avec le jeune Marx, l'arme de la critique pourra remplacer la critique des armes. Parce que la fin du scandale universel qui a pour fondement l'ordre international que nous connaissons, pourra permettre l'évanouissement de la misère, de l'abjection et du mensonge qui règnent dans notre monde ;

Norman PALMA

Paris, le 04 avril 2006.

---

dollar. Il s'avère, dès lors, que le soit-disant commerce équitable est une affaire d'image de marque, voire d'escroquerie, et non pas une affaire économique au sens strict de ce terme.

## 1) *La crise de l'étalon or*

La crise que le monde connaît actuellement n'est pas le résultat des mécanismes du système de l'accumulation élargie, comme beaucoup de spécialistes tendent à le dire. A la base de cette crise il y a un processus de dislocation qui doit être compris comme le mouvement allant de l'égalité proportionnelle dans l'échange<sup>17</sup> à l'inégalité proportionnelle dans l'échange au niveau international. Ce processus de rupture avec l'égalité proportionnelle dans l'échange que nous connaissons actuellement a été le résultat, en première instance, du dépassement non-rationnel du règne de l'étalon or et en deuxième instance de l'apparition d'un ordre monétaire international où le papier monnaie d'un pays est la monnaie de réserve et d'échange au niveau international. Ce qui va se produire avec l'apparition du règne de l'étalon dollar.

C'est précisément cette rupture, avec le principe de l'égalité proportionnelle que nous allons essayer d'expliquer ici. Mais avant d'entreprendre l'historicité de ce processus il convient de comprendre que tant la vie sociale comme la communauté des nations doivent exister en vue non seulement de promouvoir les échanges<sup>18</sup>, mais aussi en vue de lutter contre les injustices réciproques et, bien évidemment, en vue de la solidarité. Or, pour ce qui est de la société internationale à l'époque classique du capitalisme – plus précisément avant la première guerre mondiale – il convient de rappeler qu'il n'existait pas alors une instance capable de lutter contre les injustices réciproques. Dans cet ordre du monde, en effet, chaque nation, à partir de la raison de sa force, s'accordait le droit de soumettre, voire de détruire l'altérité ; soit pour construire sa suprématie, soit pour conquérir un espace vital. De sorte

---

<sup>17</sup> Il convient de rappeler à ce propos que les sujets de l'échange doivent être, par le biais de la convention, mis sur un pied d'égalité et que c'est la garantie de cette égalité, de par la justice corrective, comme l'avait souligné Aristote, qui doit garantir à ces sujets l'égalité des chances. Dès lors sans égalité proportionnelle il ne peut pas y avoir échange équitable, car dans ces conditions le profit de l'un implique nécessairement le dommage de l'autre. Pour cette raison Aristote disait qu'il ne peut pas y avoir vie sociale sans échange proportionnel. Et bien entendu si cette vie sociale existe elle est hautement problématique car elle implique la richesse ostentatoire d'un côté, et la misère de l'autre.

<sup>18</sup> Il faudrait plutôt parler de l'universalité des échanges, car nous n'échangeons pas uniquement des biens et des services, mais nous échangeons aussi dans le dialogue, l'amitié, la création, la sexualité, etc., etc.. Car il convient de tenir présent à l'esprit qu'il y a pas d'existence sans coexistence. Donc que l'être humain n'est pas un animal destiné à vivre dans la solitude. De là la nécessité de construire des ordres – des nations au niveau particulier, comme au niveau international – capables de promouvoir les échanges et la solidarité, tout en luttant contre les injustices réciproques.

qu'au sein de cet ordre du monde les nations tendaient à se construire en tant que communautés faites pour la guerre. Naquit alors la nécessité d'alliances et par conséquent l'apparition de coalitions destinées à soutenir une nation dominante contre son adversaire, ou ses adversaires. Tout ceci au sein d'un ordre du monde où, en marge des ordres nationaux, il y avait des peuplades objet de toutes les convoitises<sup>19</sup>, car la suprématie impliquait nécessairement la puissance impériale, dont le modèle était précisément l'Empire anglais. Lequel était composé de colonies de peuplement – Canada et Australie par exemple – ainsi que des colonies administrées, dont le sous-continent indien fut le modèle par excellence.

Nous pouvons dès lors constater que dans ce monde classique il n'y avait pas, au niveau international, une instance supérieure capable de réguler les rapports conflictuels entre les nations. Certes Kant avait déjà parlé de la nécessité d'un ordre institutionnel capable d'assurer la paix perpétuelle entre les nations. Mais le projet de cet ordre ne va se manifester pratiquement qu'au lendemain de la première guerre mondiale et fut précisément impulsé par les célèbres « quatorze points » du Président Wilson<sup>20</sup> de janvier 1918.

Le système dit du capitalisme classique fut, en tout cas, capable d'organiser les échanges au niveau international selon le principe de l'égalité proportionnelle et ceci grâce à l'existence de l'étalon or. En effet les automatismes de ce système permettent non seulement d'empêcher le surendettement et la faillite des nations – comme il en est le cas actuellement – mais aussi d'assurer le libre échange, tout en donnant aux nations déficitaires la possibilité de pratiquer le protectionnisme. Ce qui veut dire, plus concrètement, que les échanges sur le marché international se réalisèrent, au sein de cet ordre, selon le rapport entre le libre échange et le protectionnisme.

Ceci veut donc dire que les réserves or de chaque nation dépendaient soit de la production de ce métal, soit du commerce international. Si nous laissons de côté la production du métal jaune qui était semblable à celle de tout autre bien, nous

---

<sup>19</sup> De là précisément la Conférence de Berlin de 1885. Laquelle va conduire au partage de l'Afrique Noire.

<sup>20</sup> Rappelons que dans ces « quatorze points » Wilson parle non seulement de la libération des peuples et de la justice pour tous, mais aussi et surtout de la nécessité d'une sécurité collective garantie par une Société des Nations.

pouvons dire que l'importance des réserves or dépendait de la capacité productive des nations. De sorte que les grandes puissances exportatrices – comme l'Angleterre – étaient des nations excédentaires, tandis que les sociétés peu productives tendaient à être déficitaires. Or, dans ces conditions, une nation faible ne pouvait pas se permettre un accroissement constant de son déficit, car elle tendait alors à perdre ses réserves et donc la possibilité même d'avoir une monnaie papier stable en circulation. Ces nations étaient ainsi obligées, avant de connaître une telle situation, de prendre des mesures protectionnistes, pour pouvoir ainsi réduire les importations et accroître les exportations. Ce qui permettait le retour à l'équilibre, voire aux excédents et donc au libre échange.

Ainsi, le protectionnisme était un état d'exception qui permettait le retour au libre échange. Dans ces conditions le protectionnisme du côté des forts, ainsi que les subventions à la production et aux exportations, le dumping, étaient considérés comme des politiques dangereuses et déloyales à l'égard des partenaires du marché international. A présent laissons de côté le rôle régulateur de l'étalon or au niveau externe, et rappelons toutefois que le niveau des taux d'intérêt était essentiellement déterminé par l'abondance ou la rareté de ce métal. Mais, cette abondance et cette rareté étaient conditionnées par la capacité productive des nations. Donc en dernière instance par son niveau d'individualisation. Car les sociétés où les seigneurs forment un tout et où le peuple n'est rien, sont des sociétés moins productives que celles où la grande majorité de ses membres sont capables de développer la plénitude de leurs capacités<sup>21</sup>. Ceci est particulièrement vrai au sein de l'ordre dit classique du capitalisme, où la capacité économique des sociétés était le résultat des conditions internes : de l'économie nationale.

Cela étant souligné, revenons au problème de la crise de l'étalon or, laquelle va se produire à la suite de la première guerre mondiale et va provoquer la Grande dépression des années Trente. En tout état de cause, il convient de remarquer, comme nous allons le montrer par la suite, que cette crise ne fut pas la conséquence de l'existence de la « relique barbare » (Keynes) comme étalon monétaire. Nous avons vu jusqu'à quel point cette monnaie jouait un rôle régulateur de première

---

<sup>21</sup> Nous pouvons à ce propos faire la différence entre le sud et le nord des Etats-Unis avant la guerre de sécession, où une société esclavagiste s'opposait à une société dans laquelle chacun tendait à se manifester dans la plénitude de ses droits.

importance. Puis, « last but not least », nous avons affaire avec l'or comme étalon, à une monnaie unique universelle qui est indépendante des pouvoirs monétaires particuliers. Bien évidemment par cela nous ne voulons pas dire que ce système monétaire ne doit pas être dépassé. La nécessité de son dépassement avait déjà été remarquée par Adam Smith ; car pour lui son coût de production et d'entretien était trop élevé. S'ajoute à cela le fait que sous le règne de l'étalon or, les Etats ne disposent pas d'une politique monétaire et ne peuvent donc pas déterminer le taux de rémunération de l'épargne, ni une hiérarchie du taux de crédit. Par conséquent, il s'agit bien d'aller au delà de l'or comme étalon, mais ce processus doit être fait sous certaines conditions, dont le but fondamental est la réalisation d'une véritable communauté des nations, se manifestant dans l'universalité des rapports. Car il convient de rappeler que la politique s'accomplit dans le cosmopolitique.

Par conséquent la raison axiologique aurait voulu que l'ordre libéral classique s'accomplisse dans et par la communauté des nations puis dans et de par la solidarité. Bien entendu, les esprits n'étaient pas mûrs pour réaliser une telle perspective. Car il ne faut pas oublier que la fin du dix-neuvième et le début du vingtième fut l'époque des expositions universelles, où les indigènes des colonies étaient présentés tels des animaux. Ceci veut dire par conséquent que ce monde développé, sujet du processus politique – à partir de la Révolution anglaise -, continuait à croire que les populations conquises et administrées des colonies n'étaient pas humaines. Ainsi, des particularités (de l'humain) se sont appropriées la dimension universelle (de l'Humain) et l'ont nié aux autres. Ce qui impliquait nécessairement, comme on peut aisément le comprendre, non seulement cette négation des autres particularités, mais aussi et surtout la négation de l'universalité. Donc de la dimension axiologique de l'humain.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas difficile de constater que le chemin suivi par le processus historique fut très différent de ce qu'il devait être. Les conditions de la guerre dans l'Ancien Continent ont fait que les Etats-Unis se sont trouvées en dehors du conflit armé. Et c'est, pour résumer, précisément cette position de neutralité qui a permis à la nation de l'Oncle Sam de se transformer en machine à produire – des armes, des biens et des services – pour les pays du champ de bataille. En outre, ces circonstances ont permis aux Etats-Unis de contrôler, en quelques années, la réserve la plus importante de l'or monétaire. Car les pays engagés dans la guerre

payaient leurs achats et leurs commandes avec leurs réserves de métal jaune. Nous allons, dès lors, constater une augmentation considérable des réserves or des Etats-Unis et des diminutions considérables de ces réserves du côté des pays du champ de bataille.

Rappelons qu'avant la première guerre mondiale, l'ordre des principales réserves or était le suivant : Premièrement, l'Angleterre. Deuxièmement, l'Allemagne. Troisièmement les Etats-Unis, puis en quatrième place, la France. Le fait est que fin 1913 la Réserve Fédérale, qui venait d'être créée, contrôlait 15% des réserves or du monde. En 1920, cette proportion est passée à 30% et elle fut de 44% fin 1931<sup>22</sup>. Notons que cette progression fut le résultat tout d'abord de la politique dite du « cash and carry » (payer en liquide et amener sa marchandise) et puis celle du remboursement du crédit fait aux alliés, à partir de l'engagement des Etats-Unis dans cette conflagration, le 18 avril 1917.

Du point de vue théorique cette suraccumulation d'or – du jamais vu dans l'histoire monétaire – ne devait pas poser de problème majeur. Elle ne devait pas, en tout cas, conduire au dépassement de l'étalon or. Car tout pays excédentaire – quelle qu'ait été l'importance de cet excédent – avait, dès lors, un pouvoir d'achat supplémentaire lui permettant d'importer plus de biens et pour ses citoyens de voyager. Ce qui, par les automatismes du métal jaune, provoquait le recyclage de ces excédents au niveau international. Or, force est de constater que ce phénomène ne s'est pas produit alors. Et ceci à cause du fait que les autorités responsables ont thésaurisé, démonétisé, désactivé<sup>23</sup> une partie chaque fois plus importante de ces excédents. Cette politique de thésaurisation va commencer tout de suite après la fin de la guerre et va atteindre son apogée à la fin 1931. L'économiste allemand Reiner Hellemann expliqua ce problème de la façon suivante : « Après 1919, l'Amérique fut le seul pays à maintenir l'étalon or. Aussi ne lia-t-elle pas l'émission de papier monnaie aux entrées d'or. Bien au contraire elle thésaurisa une part importante de l'or monétaire du monde, sans accroître en proportion sa masse monétaire et sans

---

<sup>22</sup> Bien évidemment si il y a augmentation des réserves or aux Etats-Unis, nous devons constater des diminutions de ces réserves du côté des pays du champ de bataille. En France nous constatons ce phénomène avec la Réforme Poincaré du 25 juin 1928, qui provoqua la dévaluation du franc papier de 4/5 de sa valeur. Car il y avait à l'époque trop de papier en circulation par rapport aux réserves or.

<sup>23</sup> Ces termes ont ici la même signification et veulent dire non seulement accaparer de l'or, mais aussi et surtout le retirer de la circulation.

laisser refluer vers l'Europe, sous forme de commandes, l'or qu'elle avait retiré. La politique américaine de l'or contribua ainsi à la stagnation d'entre-deux-guerres qui allait aboutir à la grande crise économique<sup>24</sup> ».

Il convient de comprendre que cette politique de thésaurisation fut dans sa première phase la cause du raccourcissement des cycles économiques<sup>25</sup> tout de suite après la fin de la première guerre mondiale. Phénomène que nous constatons en 1921, 1925 et 1929. De telle sorte qu'on aurait dit que la machine économique avait à peine le temps de se mettre en marche, pour tomber très vite en panne. Bien évidemment, ce phénomène de raccourcissement des cycles économiques va conduire d'une part, à lier leur manifestation à la théorie marxiste de la crise finale, et d'autre part, à la croyance selon laquelle ce système – le système de l'accumulation élargie, dit système capitaliste – n'arrive plus à s'autoréguler. En tout état de cause les économistes de l'époque n'ont pas vu que ces phénomènes de crises économiques à répétition étaient le résultat de la politique monétaire de la Réserve Fédérale. Or, tout indique que cette pratique ne fut pas marginale, car fin 1931 les Etats-Unis contrôlaient les 44% des réserves mondiales<sup>26</sup>, et que le niveau de thésaurisation était alors de l'ordre de 50%. Ce qui veut dire concrètement qu'à partir de ce moment la Réserve Fédérale avait désactivé l'équivalent de 22% des réserves or du monde.

Bien évidemment, ce manque de liquidité provoqua une contraction brutale de la demande globale, ce qui mènera à la grande crise de 1932 et qui conduira à l'effondrement de 60% des échanges sur le marché international. Cette grande dépression était le résultat de la préférence pour la thésaurisation qui se développera précisément à partir du début de 1932 et qui se maintiendra pendant le reste de cette décennie, ainsi que pendant la deuxième guerre mondiale. Mais indépendamment de cette demande généralisée, l'Etat américain va réussir à contrôler l'essentiel de l'or monétaire du monde. C'est ainsi que lors des Accords de Bretton Woods du 22 juillet 1944, tous les spécialistes s'accordent à dire qu'à ce moment là, les Etats-Unis

---

<sup>24</sup> *La Guerre des Monnaies*, Dunod, Paris, 1977, p.169.

<sup>25</sup> Rappelons que les cycles économiques, de l'époque classique, étaient en moyenne de onze ans : neuf ans de croissance et deux de récession.

<sup>26</sup> Voir à ce propos : *Histoire Economique et Sociale du Monde*, rédigé par Pierre Léon, Armand Colin, Paris, 1978, T.5, p. 169.



contrôlaient quelque chose comme le  $\frac{3}{4}$  des réserves or du monde. Ce sont précisément ces Accords qui mettent fin au règne de l'or comme étalon monétaire.

Ceci veut dire, par conséquent, que le dépassement du règne de l'étalon or ne fut pas le résultat d'un projet rationnel, mais le produit d'un processus qui échappe à toute rationalité. A la base de ce mouvement il y a, comme nous avons essayé de l'expliquer, la politique de thésaurisation d'une partie des réserves or contrôlées par les Etats-Unis. Nous avons déjà vu aussi comment la conscience critique de l'époque n'a pas saisi la logique de ces événements. Elle était plutôt focalisée sur la théorie de la crise finale de Marx et donc sur la philosophie de l'Histoire du père du socialisme dit scientifique. Notons, en passant, que la thèse de la crise de 1929, comme étant la cause de ce grand dérèglement, de Kenneth Galbraith<sup>27</sup> va apparaître après la guerre. En tout cas, il est difficile de comprendre comment un phénomène aussi marginal que la bourse de l'époque, a pu produire une catastrophe aussi importante. Car il ne faut pas oublier qu'à l'époque, l'indice Dow-Jones avait atteint à peine le niveau de 380 points<sup>28</sup>. En réalité, l'interprétation de Galbraith a plutôt joué un rôle négatif dans la compréhension de la réalité économique de l'époque actuelle. Elle a détourné l'attention par rapport au grand problème de toute cette période historique qui a commencé avec la première guerre mondiale et qui ne s'est pas encore achevée.

Cela étant dit, revenons à ce problème de thésaurisation des réserves or par les Banques centrales. En l'occurrence, par une Banque centrale, la Réserve fédérale : Posons nous la question de savoir si la théorie économique avait prévu des mesures pour éviter une telle pratique ? La réponse est, à notre connaissance, négative. Tout indique en effet que la pensée économique n'a pas cru nécessaire de réfléchir sur un tel événement. Car tout laissait penser que toute Banque centrale<sup>29</sup> avait intérêt à

---

<sup>27</sup> En effet John Kenneth Galbraith publia son étude sur la Grande crise – *The Great crash* – en 1955. Il est considéré comme l'économiste le plus lu de l'époque moderne. Son analyse sur la crise boursière de 1929 va devenir la thèse dominante pour expliquer la Grande dépression des années Trente.

<sup>28</sup> Rappelons par exemple qu'à l'époque actuelle cet indice a déjà frôlé le 11.000 points, à la veille de la crise dite de la nouvelle technologie, le 10 mars 2000.- Notons aussi que le lundi 26 février 2007, la bourse de New York a touché au plus haut le 12.711 points. Plus précisément, à la veille de la grande secousse boursière qui va démarrer à Shanghai et qui va toucher, par la suite, toutes les bourses du monde.

<sup>29</sup> Il convient de rappeler que les Banques centrales ont commencé à jouer un rôle de première importance avec la Peel's Act de 1844. Laquelle va donner à la Banque centrale le monopole de

monétiser ses réserves or, car le niveau d'activité économique d'une nation était nécessairement en rapport direct avec l'abondance de la monnaie en circulation. Donc, le fait d'accaparer de l'or pour le retirer de la circulation, tel un vulgaire avare, ne pouvait être qu'une idée absurde et dangereuse qui ne pouvait effleurer l'esprit d'une personne raisonnable. D'ailleurs, le seul texte où cette idée apparaît comme un projet englobant, est un texte antisémite attribué à la police politique tsariste, les célèbres *Protocoles des Sages de Sion*, publiés en Suisse en 1897. En effet selon ce texte, le but de cette confrérie est « d'accaparer l'or » du monde « et de le faire retirer de la circulation »... Car « l'argent est fait pour circuler, et toute congestion monétaire est fatale à la marche des affaires publiques ». Vingtième Protocole.

Cela dit, la crise des années vingt et trente va conduire au dépassement de l'or comme étalon et à la formation du règne du dollar des Etats-Unis (l'USD). En tout état de cause, le célèbre projet de la création d'une communauté des nations fut un échec car le Sénat des Etats-Unis s'est prononcé contre. De telle sorte que cette communauté, la Société des Nations, n'a pas pu être viable à cause de l'absence de la puissance principale. Puis la lutte pour la survie dans laquelle étaient engagées les nations va conduire à l'émergence des pouvoirs prédateurs et criminels, comme le pouvoir de Hitler et celui de Staline.

## II) *Les Accords de 1944*

Comme nous venons de le souligner, à l'époque de la signature des Accords de Bretton Woods, le 22 juillet 1944, les Etats-Unis contrôlaient quelque chose comme le  $\frac{3}{4}$  des réserves or du monde. Le projet qui va s'imposer lors de cette négociation, c'est le Plan défendu par la délégation américaine, conduite par Dexter White. Pour sa part Keynes – qui dirigeait avec Lord Halifax la délégation anglaise – va proposer le célèbre plan du Bancor, dont le but était de créer un référentiel international appelé bancor auquel devaient être liées en parité fixe les monnaies nationales, au sein d'une Union de Règlements Internationaux. En anglais: « International Clearing Union » (ICU).

Nous étudierons le plan de Keynes à la fin de ce texte. Pour le moment nous allons chercher à comprendre le sens et le devenir des Accords de 1944. Car il s'agit de comprendre en première instance qu'à l'époque il n'était plus possible de continuer sous le règne de l'étalon or, puisque les Etats-Unis, comme nous venons de le souligner, contrôlait l'essentiel de l'or monétaire. Par conséquent, étant donné les circonstances, le système dit de Bretton Woods se présente comme le seul système viable. Car le but essentiel était alors le recyclage des excédents contrôlés par les Etats-Unis. Et c'est précisément ce qui va se produire avec le système du change or : le « gold exchange standard<sup>30</sup>. En effet, à Bretton Woods on est passé du patron or – du « gold standard » - au patron du change or. Ce qui veut dire concrètement qu'avec le nouveau système il n'y a pas de démonétisation de l'or, simple passage au règne du dollar (USD), mais plutôt le fait que le papier monnaie des Etats-Unis va être garanti, en tant que monnaie de réserve internationale, par les réserves or de l'Oncle Sam.

De sorte que dans le système de 1944, l'or continua à être la monnaie de réserve en dernière instance. Ce qui veut dire aussi que le dollar était sous le patron or : « Was on the gold standard », comme on disait à l'époque. Il est, dès lors, très

---

<sup>30</sup> Il convient de faire remarquer que le concept de « Gold Exchange Standard » apparaît avec la Conférence de Gênes, du 19 mai 1922. A l'époque, la rareté du métal jaune – pour les raisons indiquées ci-dessus – avait conduit à l'acceptation, par les Banques centrales, des Livres Sterling et des dollars (USD) comme des valeurs aussi bonnes que l'or. Par la suite, il fut surtout question des balances dollars. Et le concept d'étalon de change or va s'imposer plus tard au système de Bretton Woods. Donc à ce système dans lequel une monnaie nationale – l'USD – va véhiculer la valeur du métal jaune et sera tenue pour aussi bonne que l'or.

important de comprendre que le rapport du dollar avec l'or n'était pas celui de la convertibilité, comme on tend à le dire, mais plutôt celui de la garantie. Car à l'époque – entre le 22 juillet 1944 et le 15 août 1971 – toutes les monnaies convertibles<sup>31</sup> pouvaient être converties en or. Donc, dans ces circonstances et par définition, les monnaies qui ne permettaient pas d'acheter l'or, étaient les monnaies non-convertibles, cas du rouble par exemple. En tout état de cause, les monnaies non-convertibles étaient alors celles qui n'étaient pas garanties par des réserves en USD.

Cela étant souligné, revenons à la logique du système de Bretton Woods. En effet cet ordre était un système de parité fixe. Plus précisément de parité stable et ajustable. Mais il convient de faire la différence, au sein de ce système, aux deux niveaux de la parité. D'un côté, la parité du dollar avec l'or, et de l'autre côté, la parité des monnaies convertibles avec le dollar.

En ce qui concerne le premier niveau, la parité fut fixée en 1944 à 35 dollars l'once d'or<sup>32</sup>. Ceci voulait dire concrètement que les Etats-Unis se compromettaient d'une part, à acheter tout l'or leur étant offert sur le marché international au prix de 35 dollars l'once d'or, et de l'autre à garantir sa monnaie à ce taux<sup>33</sup>. Bien évidemment c'est cette dernière partie la plus importante et c'est, d'ailleurs, par le biais de ce mécanisme que le recyclage des réserves or contrôlées par les Etats-Unis va se produire.

Ceci étant dit, passons maintenant au deuxième volet du système du change or. Plus précisément, au rapport de la parité stable et ajustable entre les monnaies convertibles et le dollar. En effet, chaque monnaie convertible devait annoncer une

---

<sup>31</sup> Il est fondamental de comprendre que le passage au système du change or a impliqué la disparition de l'existence d'une monnaie commune à toutes les nations : l'étalon or. Il va, dès lors, se manifester cette différence entre les monnaies convertibles et celles qui ne le sont pas. Il convient aussi de noter que cette distinction renvoyait alors à la divergence entre les sociétés marchandes et celles qui, suivant Marx, considéraient le marché comme la manifestation de la vénalité et de la prostitution universelle. C'est ainsi que les pays socialistes du bloc soviétique se sont mis en marge des Accords de 1944.

<sup>32</sup> Notons que cette parité fut maintenue jusqu'au 17 mars 1968. Moment de l'apparition du double marché de l'or. Nous assistons alors au début de la fin du système de l'étalon de change or.

<sup>33</sup> C'est pour cette raison que la devise inscrite dans le papier monnaie de la Réserve Fédérale était : « As good as gold », aussi bon que l'or.

parité par rapport au dollar et se devait d'essayer de maintenir la dite parité, dont les marges de fluctuations étaient de plus au moins 1%<sup>34</sup>.

Mais avant de rentrer dans le domaine de la souveraineté monétaire de chaque pays, il convient de noter que dans la réalité la valeur de change d'une monnaie dépend de son abondance ou de sa rareté sur le marché international. De sorte que pour les pays faibles<sup>35</sup>, il s'agissait d'éviter la sortie de leur monnaie. Ce qui pouvait s'obtenir par le biais de l'absence de crédit aux non-résidents et bien évidemment par le contrôle monétaire.

En tout état de cause, dans ce rapport entre les monnaies convertibles et le dollar, les variations dans la valeur de change concernaient les premières. Ceci veut dire concrètement que les monnaies convertibles variaient par rapport au dollar : soit elles s'appréciaient, soit elles se dépréciaient. A la question de savoir pourquoi une monnaie se dépréciait, par rapport au dollar, la réponse était simple : parce qu'elle était en surabondance sur le marché international<sup>36</sup>. Bien évidemment dans le cas contraire – en cas de rareté – nous disions que cette monnaie s'appréciait par rapport au dollar.

Mais au sein de ce système de parité stable et ajustable, une Banque centrale ne pouvait pas laisser sa monnaie s'apprécier ou se déprécier au-delà de  $\pm 1\%$ . Ce qui veut dire que cette Banque centrale devait intervenir soit en achetant sa monnaie – avec ses réserves dollars – lorsqu'elle se dépréciait, soit en la vendant – pour acheter des dollars – lorsqu'elle s'appréciait. Le but étant dans la pratique, pour cette Banque centrale, d'éponger la surabondance de sa monnaie, en cas de dépréciation, ou de réduire sa rareté dans le cas contraire.

En tout cas, le changement de parité ne pouvait se faire qu'une fois que la Banque centrale en question eut réussi à stabiliser sa monnaie. C'est alors seulement que le pouvoir supérieur de la dite nation annonçait une appréciation ou

---

<sup>34</sup> Signalons que ces marges de fluctuations sont conventionnellement représentées par le signe :  $\pm 1\%$ .

<sup>35</sup> Rappelons qu'au début de cette expérience la plupart des pays faisant partie des mécanismes de 1944 étaient dans une situation d'affaiblissement très importante, soit pour cause de guerre – comme l'Allemagne ou la France -, soit pour cause de manque de développement comme les pays de l'Amérique Latine, où l'Argentine était une exception.

<sup>36</sup> A ce propos, nous parlons soit en termes quantitatifs – abondance ou rareté -, soit en termes marchands : offre ou demande. On peut dès lors dire qu'une monnaie est en surabondance ou tout simplement qu'elle est sur offerte. Ceci de la même manière qu'on peut dire qu'une monnaie est rare ou très demandée.

une dépréciation de sa monnaie. Plus précisément, l'annonce officiel d'un nouveau cours de sa monnaie. Bien évidemment cet ajustement de la parité était conditionné par le niveau des réserves en dollars. Ce qui veut dire concrètement que l'appréciation d'une monnaie<sup>37</sup> se produisait lorsqu'il y avait surabondance des réserves en dollars et la dépréciation dans le cas contraire.

Ceci veut dire, par conséquent, qu'au sein de ce système, de la parité stable et ajustable, les autorités responsables des monnaies convertibles avaient la pleine souveraineté non seulement de l'émission et de la politique monétaire, mais aussi du maintien ou du changement de son cours. Rappelons aussi que parmi les atouts de ce système va se trouver notamment le recyclage des excédents or contrôlés par les Etats-Unis. Car, à partir des Accords de 1944, les Etats-Unis vont se trouver avec une balance des capitaux déficitaire<sup>38</sup>. Ce qui impliquait l'apparition de surplus de dollars dans les pays excédentaires. Or, c'est précisément ces excédents de dollars qui vont permettre à ces pays de pouvoir reconstituer leurs réserves or. Car ces excédents pouvaient être échangés contre des réserves or. Ainsi le système de Bretton Woods va permettre le recyclage des immenses réserves or contrôlées par les Etats-Unis<sup>39</sup>.

Il convient toutefois de remarquer que ce recyclage aurait pu se faire dans un temps plus court. Pour cause de guerre froide – de l'antagonisme entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique, donc du capitalisme contre le communisme – les nations excédentaires vont accepter de soutenir le dollar à travers le système du Pool de l'or, entre 1961 et 1968. Selon ce système, en effet, les nations excédentaires<sup>40</sup> se compromettaient à vendre de l'or sur le marché libre de Londres, au prix de 35 dollars l'once. Le but de cette opération étant celui de calmer la sur demande du

---

<sup>37</sup> Rappelons que cela fut le cas du Deutschemark, à la fin de la période de l'étalon de change or ; plus concrètement avant la suppression de la garantie or du dollar, le 15 août 1971.

<sup>38</sup> Notons à ce propos que la balance commerciale des Etats-Unis est restée excédentaire jusqu'en 1971. Par contre, la balance des capitaux sera déficitaire pendant la période du système du change or, à cause du fait que les américains achetaient beaucoup d'entreprises et des biens immobiliers, et ce généralement à l'étranger.

<sup>39</sup> Car il s'agit de comprendre que ce système était un système de transition. Son but immanent était celui de produire ce recyclage. Certes, à l'époque de sa constitution, ce but n'était pas conscient. Dans toute cette histoire le monde a marché à tâtons. Le moins qu'on puisse dire est que la pensée du temps n'était pas précédée par le flambeau de la raison.

<sup>40</sup> Cet ensemble constituait le Comité des Dix auquel participaient, à côté des Etats-Unis, la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Suisse, la Belgique, le Japon, la Suède et le Canada.

métal précieux. Car avec le développement du système de 1944, les réserves or des Etats-Unis avaient diminué considérablement.

De sorte que le Pool de l'or va retarder le recyclage dont il est question. Car la finalité immanente du système de 1944 était celle de recycler les excédents considérables de métal jaune, contrôlés par les Etats-Unis. Et c'est précisément ce processus qui va être remarqué par De Gaulle – dans sa Conférence de Presse du 4 février 1965 – lorsqu'il dit qu'il fut un moment, lors des Accords de Bretton Woods, où « presque toutes les réserves d'or du Monde se trouvaient... détenues par les Etats-Unis ». Ce qui ne fut plus le cas à l'époque de sa Conférence de Presse, car « le total des réserves d'or des Six équivaut aujourd'hui à celui des Américains. Il le dépassait même si les Six décidaient de transformer en métal précieux les dollars qu'ils ont à leur compte ». Puis il ajoute : « C'est à dire que la convention qui attribue au dollar une valeur transcendante comme monnaie internationale ne repose plus sur sa base initiale à savoir la possession par l'Amérique de la plus grande partie de l'or du monde ».

C'est précisément cet état des choses, au sein du SMI, qui va conduire, tout d'abord, au fait que la France va se retirer, en 1967, du Pool de l'or, puis à la création du double marché de l'or, le 17 mars 1968. Pour terminer enfin avec la suppression de la garantie or du dollar ; décision prise par le Président Nixon, le 15 août 1971.

En tout état de cause, De Gaulle, lors de sa Conférence de Presse, soulignait déjà la nécessité du dépassement du système de l'étalon du change or, car « les circonstances sont telles aujourd'hui qu'on peut se demander jusqu'où irait le trouble si les Etats qui détiennent des dollars en viennent tôt ou tard, à vouloir les convertir en or ? » Puis il ajoute à cette question : « Lors même, d'ailleurs, qu'un mouvement aussi général ne se produirait jamais, le fait est qu'il existe un déséquilibre en quelque sorte fondamental ». Ceci car les Etats-Unis ont le « privilège exorbitant » de pouvoir payer ce qu'ils doivent « avec des dollars qu'il ne tient qu'à eux d'émettre<sup>41</sup> ».

---

<sup>41</sup> Ceci ne veut pas dire que De Gaulle n'avait pas compris que les américains payaient, à l'époque, une partie de leur déficit avec le métal précieux, car comme il le dit lui-même : Les Etats acceptent pour compenser les déficits « des dollars au même titre que de l'or ». Ce qui veut dire qu'une partie de ces déficits était payé en dollars, donc en papier qu'ils pouvaient émettre sans aucune difficulté. Et c'est précisément cette dimension qui va se développer exponentiellement à partir des Accords de Washington, du 18 décembre 1971. Comme on le verra par la suite.

C'est d'ailleurs pour cette raison que De Gaulle proposa alors la renégociation des Accords de 1944. En effet, « comme le problème peut être considéré dans les conditions voulues de sérénité et d'objectivité – car la conjoncture actuelle ne comporte rien qui soit, ni très pressant, ni très alarmant – c'est le moment de le faire ». Par conséquent, il était clair pour De Gaulle qu'il ne fallait pas laisser perdurer le système de l'étalon du change or, et surtout qu'il ne fallait pas accorder au pays de l'oncle Sam le droit et le privilège exorbitant d'émettre la monnaie internationale. C'est précisément pour éviter de telles éventualités que, nous dit-il, « la France préconise que le système soit changé ». Or, ce changement ne pouvait se faire que par la renégociation des Accords de 1944 et donc par le retour à l'étalon or.

Car comme le dit De Gaulle : « étant donné la secousse universelle qu'une crise survenant dans ce domaine entraînerait probablement, nous avons en effet toutes raisons de souhaiter que soient pris, à temps, les moyens de l'éviter. Nous tenons donc pour nécessaire que les échanges internationaux s'établissent, comme c'était le cas avant les grands malheurs du monde, sur une base monétaire indiscutable et qui ne porte la marque d'aucun pays en particulier ». Il est dès lors clair que pour De Gaulle le dépassement du système du change or était nécessaire, non seulement du point de vue de la justice<sup>42</sup>, mais aussi pour éviter de créer les conditions d'une crise d'ordre universel comme celle dans laquelle notre moment historique s'enfonce de plus en plus.

Mais avant d'analyser la logique de ce devenir il n'est pas inutile de se poser la question de savoir comment se fait-il que cette parole n'ait pas été écoutée, qu'elle n'ait pas été prise en compte. Car la vérité est que cette parole va être marginalisée, voire oubliée, indépendamment de l'importance historique du personnage qui l'a prononcée. Car ce que De Gaulle n'a pas expliqué à l'époque c'est essentiellement : 1) le fait que le métal jaune n'ait pas été la cause de la Grande crise, et 2) que l'or joue un rôle régulateur au niveau international.

Pour ce qui est du premier point, nous avons vu ici que la cause de la Grande crise fut précisément la politique de démonétisation d'une partie des réserves contrôlées par les Etats-Unis. Et tout indique que cette politique de stérilisation du métal jaune va commencer à la fin de la Première Guerre Mondiale. En tout état de

---

<sup>42</sup> Car dans un ordre qui se donne comme but l'égalité des chances – en l'occurrence entre nations – il n'est ni souhaitable ni convenable qu'il y ait une nation qui soit au-dessus de la règle commune, qui ait droit à des privilèges, qui plus est, exorbitants.



cause, la rareté d'or, au niveau international, fut déjà constatée au début des années vingt. C'est d'ailleurs pour cette raison que va se produire la Conférence de Gênes, du 19 mai 1922. En effet, comme nous l'avons déjà souligné, c'est cette politique de désactivation menée par la Réserve Fédérale qui va provoquer au niveau international une préférence pour la thésaurisation du métal jaune. Et c'est précisément cette propension à la thésaurisation qui va provoquer l'effondrement de 1932 : la Grande crise de surproduction et, par là même, de la contraction brutale de la demande au niveau international. Rappelons qu'à l'époque on tendait à croire que la cause de cette crise était la crise boursière de la fin octobre 1929. C'est la thèse qui va s'imposer à l'esprit du temps.

En deuxième lieu, De Gaulle n'a pas expliqué que l'étalon or jouait un rôle régulateur au niveau international. De sorte que les pays excédentaires tendaient à fonctionner en libre-échange, tandis que les pays déficitaires étaient obligés de pratiquer du protectionnisme. Car une augmentation continue du déficit extérieur ne pouvait mener qu'à l'épuisement des réserves or et à la réduction des investissements et de l'échange ; donc, à l'appauvrissement et à la paupérisation des nations. De sorte que par ces automatismes, l'ordre international n'avait pas besoin d'un FMI, ni d'une quelconque organisation mondiale du commerce (GATT, OMC). En effet c'est par la loi des contraires – libre-échange protectionnisme – que ce système s'autorégulait.

Bien évidemment cette thèse n'était pas alors à l'ordre du jour. Pour l'esprit de l'époque, le système ne s'autorégulait plus et nous allons assister, dès lors, à la polarisation des contraires. En effet, les libres échangistes vont s'opposer très farouchement aux protectionnistes. Ceci de la même manière que les partisans de la main invisible vont s'opposer aux partisans de la main d'un guide, d'un être messianique capable de conduire son peuple vers le temps du bonheur.

En tout état de cause, l'esprit de l'époque n'a pas pris conscience du fait que, si bien il est vrai qu'il fallait dépasser le règne de l'or comme étalon, il n'est pas moins vrai que ce dépassement ne peut pas se faire sans un début d'accomplissement de la raison conventionnelle. Car, comme nous l'avons déjà indiqué, suivant en cela la pensée aristotélicienne, toute communauté sociale existe

en vue non seulement de promouvoir les échanges, mais aussi de lutter contre les injustices réciproques<sup>43</sup> et en vue de la solidarité. Ainsi, l'existence d'une véritable communauté des nations<sup>44</sup> est la condition rationnelle du dépassement du règne de l'or comme étalon. Car seul un tel ordre peut être capable de créer les conditions de l'universalité des rapports, tout en empêchant les guerres ainsi que la paupérisation des nations les plus faibles. En d'autres termes, le dépassement de l'or comme étalon, implique l'existence d'une régulation institutionnelle. Donc, d'un ordre capable de se réguler rationnellement.

Cela dit, revenons à l'expérience du règne des monnaies nationales. Essayons de voir si ce règne implique un acquis qui pourra être utile dans la perspective du dépassement du règne de l'or comme étalon. Car il convient de comprendre que nous ne défendons pas ici le projet en tant que tel du Général De Gaulle. Pour lui, il s'agit de dépasser le règne de l'étalon du change or, pour revenir à l'étalon or. Pour notre part, il s'agit certes de dépasser l'étalon du change or, pour revenir à l'étalon or, mais ceci en vue de créer les conditions de son dépassement dans un ordre supérieur. Plus précisément dans et par la création d'un référentiel, une Unité de Compte Internationale (UCI)<sup>45</sup>, qui soit le produit de la pondération des principales monnaies nationales, avec en plus le métal jaune. Bien évidemment cet ordre monétaire ne peut exister en dehors d'une Communauté Universelle des Nations capable de se reproduire dans la paix et la sécurité. Nous approfondirons cette problématique plus loin.

Pour le moment, il convient de rappeler que l'étalon or permet la régulation des échanges au niveau international, par le rapport entre le libre échange et le protectionnisme. Mais cet étalon a des côtés négatifs au niveau des économies nationales, plus précisément :

- 1) Coût très élevé de production et d'entretien de l'instrument monétaire.

---

<sup>43</sup> Dans les « quatorze points » de Wilson, du 8 janvier 1918, il est principalement question de la justice et de la sécurité collective garanties par une Société des Nations.

<sup>44</sup> Car nous ne devons pas oublier que la politique s'accomplit dans le cosmopolitique. De ce point de vue, la lutte pour l'existence d'une communauté particulière n'est pas en elle-même une perspective axiologique. Ceci est d'autant plus vrai que le particularisme implique nécessairement la négation de la différence et la négation des valeurs d'ordre universel qui sont la base même d'une perspective d'ordre axiologique.

<sup>45</sup> Il s'agit par conséquent d'un référentiel abstrait, d'un étalon panier, et non pas d'une monnaie unique. Nous parlons plus loin de ce concept et de la logique d'un tel système.

- 2) Propension à la thésaurisation.
- 3) Propension déflationniste.
- 4) Taux d'intérêts courants en rapport inverse à l'abondance et à la rareté d'or circulant dans une nation donnée.
- 5) « Last but not least », absence de politique monétaire.

Pour ce qui est du premier point, rappelons que ce fut Adam Smith le premier théoricien à avoir parlé de cette problématique. Rappelons en tout cas que pour Aristote, la monnaie s'appelle en grec la « nomisma » - de « nomos » loi – et qu'il s'agit par *convention* de trouver un instrument capable de jouer ce rôle. Nous savons à présent que le papier (monnaie) peut jouer aisément ce rôle<sup>46</sup>.

En deuxième instance, cette dimension négative de l'étalon or se manifeste dans le phénomène de la thésaurisation. Car la thésaurisation réduit la quantité de monnaie en circulation et provoque ainsi la déflation. Mais, comme on peut le comprendre aisément, ce phénomène de rareté de monnaie ne peut pas se produire sous le règne du papier monnaie car la Banque centrale a toujours la possibilité d'émettre de la monnaie et de réduire par ce biais ce phénomène de rareté. Bien évidemment, cette possibilité ne peut exister qu'au sein d'un système monétaire national où la Banque centrale participe à la souveraineté nationale et dispose donc du droit d'émission et est prêteur en dernière instance. Ceci veut dire par conséquent que les systèmes monétaires régionaux – cas du Franc CFA et de l'Euro – où les banques nationales n'ont pas ces possibilités, n'ont pas, par là même, la capacité de surmonter le phénomène de la rareté de monnaie<sup>47</sup>, comme est en train de le faire le Japon actuellement, depuis 2004.

Cela dit passons au troisième point, qui est le problème de la tendance déflationniste du système de l'étalon or. Il est important de rappeler, en effet, que sous le règne de l'or comme étalon, au niveau des économies nationales, il y avait un rapport entre la thésaurisation et l'épargne. Ce phénomène était en relation avec les cycles économiques. De telle sorte que la propension à la thésaurisation

---

<sup>46</sup> Rappelons que le papier monnaie est apparu en Chine à l'époque des Trois Royaumes combattants (960-1060). Dans l'histoire du monde occidental, cet instrument se développa en Angleterre à partir de la formation des Banques régionales (1680) et va devenir monnaie au sens strict du terme – non garanti par une autre valeur que par lui-même – à partir des Accords de 1944.

<sup>47</sup> C'est précisément ce que nous constatons depuis plus d'une décennie dans les pays de l'Afrique, du F-CFA.

s'imposait pendant les périodes récessives, tandis que l'épargne se développait pendant les phases de reprise économique. C'est d'ailleurs pour cette raison que les théoriciens classiques – y compris Keynes dans sa *Théorie Générale* – nous disent que la croissance économique dépendait de l'épargne.

Certes la déflation (la rareté de monnaie en circulation) peut exister sous le règne du papier monnaie (au niveau national) – comme nous venons de l'indiquer dans le cas du Japon - mais ce phénomène peut être surmonté par le moyen d'une politique inflationniste, par le biais de l'émission monétaire<sup>48</sup>. Par conséquent sous le règne du papier monnaie – toujours dans un ordre national où la souveraineté monétaire est une réalité - il est possible de dépasser les tendances déflationnistes, par le biais de l'inflation. Et de ce point de vue, il est important de comprendre que l'inflation modérée joue un rôle régulateur, car elle empêche la propension à la thésaurisation.

Pour ce qui est du quatrième point, c'est-à-dire le phénomène des taux d'intérêt, il convient de rappeler que ces taux sont déterminés, sous le règne de l'or comme étalon, par l'abondance ou la rareté de métal jaune circulant dans une nation. Ce qui veut dire que dans cet ordre il n'y a pas de politique monétaire, car l'Etat ne peut dans ce système ni déterminer les taux d'intérêt, ni le taux de rémunération de l'épargne. Par conséquent, la souveraineté monétaire est un instrument de première importance pour ce qui est de la capacité de gestion, de gouvernance sociale et économique.

Ceci est d'autant plus vrai que d'une part, le volume des transactions (VT) est déterminé par la quantité de monnaie (Q) multipliée par la vitesse de circulation de la monnaie (VC), et que de l'autre, cette vitesse de circulation est conditionnée par le taux de crédit courant en rapport inverse. Ce qui veut dire concrètement que le taux de crédit conditionne, en rapport inverse, le niveau d'efficacité de la monnaie. Par conséquent, le taux de crédit est – toujours en rapport inverse – la puissance motrice du niveau d'activité économique.

Ainsi, l'expérience de la souveraineté monétaire va nous permettre de comprendre que par delà la relance quantitative – dite Keynésienne – il y a une possibilité de relance qualitative. Cette relance dépendant de l'optimalité du niveau

---

<sup>48</sup> A ce propos Paul Krugman disait: « Japan's economy needs a negative real interest rate, and hence needs inflation » Financial Times, october 27, 1998.

d'efficacité de la monnaie. En d'autres termes, puisque le taux d'inflation dépend du rythme d'émission monétaire<sup>49</sup> et que les taux d'intérêt sont administrés et déterminés par la politique de la Banque centrale, il n'est pas difficile de comprendre que, dans ces conditions, l'Etat a dans la souveraineté monétaire, en cas de besoin, l'instrument le plus adéquat pour une relance très forte de l'activité économique.

Ceci nous mène au cinquième point, l'absence de politique monétaire au sein du système de l'étalon or. Ce qui veut dire concrètement qu'au sein de ce système, la Banque centrale ne peut déterminer ni le taux de rémunération de l'épargne, ni les taux d'intérêt. Elle peut par contre, dans ces conditions, administrer le taux d'escompte, tout comme cela se passe sous le règne du papier monnaie. Pour ce qui est du taux obligatoire<sup>50</sup>, donc du taux de rémunération des emprunts publics, il convient de rappeler que ce taux est déterminé essentiellement par la demande du marché et que, par conséquent, ce taux n'est pas administré et ne l'a jamais été et, qui plus est, ne peut pas l'être.

Ainsi, sous le règne du papier monnaie apparaît la possibilité non seulement de réguler le taux de rémunération de l'épargne, mais aussi les taux d'intérêt : le coût de l'argent. Bien évidemment dans cette pratique, du point de vue rationnel, il y a un but : rendre la monnaie le plus efficace possible. Et pour ce qui est du taux d'intérêt, un taux d'inflation plus ou moins marginal ne peut que rendre cette finalité possible. Car, par ce biais le taux d'intérêt réel de base bancaire peut être négatif. C'est précisément ce que nous avons constaté dernièrement dans le cas de l'Irlande. En effet si nous prenons le cas de l'année 1999 dans ce pays, nous constatons qu'avec un taux interbancaire de 3%<sup>51</sup> imposé par la Banque Centrale Européenne (BCE) et

---

<sup>49</sup> Il convient de rappeler ici que pour nous le taux d'inflation, la valeur d'échange, sont déterminés par le rythme d'émission monétaire. Tandis que la valeur de change est conditionnée par l'abondance ou la rareté d'une monnaie sur le marché international. En tout état de cause, ce n'est pas la première qui détermine la deuxième, comme le soutient la théorie de la désinflation compétitive qui est d'ailleurs à la base du Traité de Maastricht et donc du système de la monnaie unique européenne. En effet, pour cette école, le niveau d'inflation dépend du déficit budgétaire et l'inflation conditionne la valeur de change d'une monnaie. De sorte que si on veut avoir une monnaie forte, il convient de réduire le déficit budgétaire pour éviter l'inflation. Pour cette, raison la politique désinflationniste est l'alpha et l'oméga de la politique monétaire européenne. Et c'est aussi pour cette raison que la BCE n'est pas une institution d'émission. Elle ne peut pas émettre de la monnaie pour éviter, par exemple, la surévaluation de l'euro.

<sup>50</sup> Appelé aussi improprement taux d'intérêt à long terme.

<sup>51</sup> En réalité de 2,75% en moyenne cette année là.

un taux d'inflation de 6,8%<sup>52</sup>, il en résulte que cette année là l'économie irlandaise va connaître une croissance de 11%<sup>53</sup> ! Car dans ces conditions, il est clair qu'avec un taux de crédit, mettons de 4%, le taux réel serait négatif de 2,8%. Car le taux réel est le résultat du taux nominal moins le taux d'inflation.

Par conséquent, un Etat peut, par le biais de la politique monétaire, non seulement réduire le coût du crédit en termes réels, mais aussi comprimer la hiérarchie des taux, avec le taux d'usure. L'objectif étant d'éviter les taux excessifs et par là même le phénomène du surendettement social. Car contrairement à ce qu'on pensait à l'époque pré-capitaliste, le crédit n'est pas l'usure<sup>54</sup>. Il est très concrètement la puissance motrice de l'activité économique. Par conséquent, le passage de l'économie simplement monétarisée à l'économie de crédit est une forme d'accomplissement de l'économie elle-même. Car si la monnaie est consubstantielle à l'être social, il est évident qu'il vaut mieux que cet instrument soit le plus efficace possible. Et c'est, précisément, ce que nous constatons sous le règne de la souveraineté monétaire.

---

<sup>52</sup> Notons à ce propos que ces différences dans les taux d'inflation au sein de la Communauté européenne, sont les résultats du fait que certains pays membres de la Communauté, avant l'apparition de la monnaie unique, avaient un taux d'émission monétaire supérieur, car ils n'avaient pas été soumis aux contraintes anti-inflationnistes qu'ont connues les nations du noyau dur de cette expérience..

<sup>53</sup> Rappelons que l'Irlande est passée en dix ans, depuis 1994 à 2004, d'un pouvoir d'achat moyen de 60% par rapport à la moyenne communautaire, à un pouvoir supérieur de 30% de cette moyenne communautaire. En effet, les taux réels négatifs constituent une part de l'explication, mais il convient de tenir compte aussi du fait que l'Irlande pratique le taux le plus bas de fiscalité pour les entreprises : 12,5% contre 33% en France, par exemple.

<sup>54</sup> Dans *Le Coran* par exemple il n'y a pas de différence entre le crédit et l'usure. Pour cette raison il y est dit : « Ô vous qui croyez ne vivez pas de l'usure produisant plusieurs fois le double ». (IV, 130). Ou encore : si vous ne renoncez à l'usure « attendez-vous à la guerre de la part de Dieu et de son Prophète ». (II, 279).

### III) *La fin du règne de l'étalon du change or.*

Le système de l'étalon du change or, va permettre, comme nous venons de le voir, la redistribution des immenses réserves de métal jaune contrôlées par les Etats-Unis. Ce processus de redistribution va se réaliser par le biais de la parité stable et ajustable et va donc donner naissance à la période dite des trente glorieuses, de 1944 à 1974. L'existence même de cette période prouve que ce système était la réponse la plus adéquate aux circonstances historiques qui vont mener aux Accords de Bretton Woods.

Mais, comme nous l'avons déjà indiqué, le système de 1944 était un système de transition devant permettre le retour à l'étalon or et son possible dépassement dans un ordre supérieur : l'existence d'une communauté universelle des nations capables de se reproduire dans la promotion de l'universalité des échanges, dans la lutte contre les injustices réciproques et dans la solidarité. On ne peut que le constater, le chemin choisi ne fut pas celui qui mène à l'égalité proportionnelle et à l'égalité des chances entre les nations, mais plutôt celui qui débouche sur le monde que nous connaissons. Un monde de plus en plus inégalitaire, où la moitié de l'humanité<sup>55</sup> semble s'enfoncer dans la misère la plus totale : vers le règne de Tanathos.

Le problème qui se pose actuellement est celui de savoir comment expliquer la logique de ce processus : de ce mouvement qui va de l'étalon de change or, à l'étalon dollar. Car comme nous l'avons déjà indiqué, à un moment donné – le 18 décembre 1971 précisément, avec les Accords de Washington – le Système Monétaire International (SMI) va passer d'un dollar garantie or (« As good as Gold »)<sup>56</sup>, à un dollar garanti par sa propre quasi-monnaie : les Bons du trésor de la Réserve Fédérale.

En effet quelques années plus tard – début des années soixante dix – va se produire aux Etats-Unis la prise de conscience selon laquelle la Fed ne pouvait plus continuer à garantir le dollar avec ses réserves or, car ses réserves étaient en train

---

<sup>55</sup> Tout indique en effet qu'actuellement la moitié de l'humanité survit avec moins de deux dollars par jour et que le tiers des êtres humains disposent de moins d'un dollar par jour. Dans le cas de l'Ethiopie le revenu quotidien est de l'ordre de 25 cents. Voir à ce propos Le Figaro économie, 27 septembre 2005, p.III.

<sup>56</sup> Il n'est pas inutile de remarquer que c'est à partir de 1964 que la nouvelle devise, « In God we trust », va s'imposer. Mais tout indique que c'est au début des années 2000 que va s'imposer la conscience d'une sorte de destinée transcendante de cette monnaie.

de s'épuiser. C'est précisément ce qui va conduire à la décision du Président Nixon, du 15 août 1971, de supprimer la garantie or du dollar. Bien évidemment, à ce moment là, il aurait été très simple de renégocier les Accords de Bretton Woods pour revenir à l'étalon or, comme l'avait préconisé le Général De Gaulle. Mais cette perspective semblait alors plutôt ringarde, comme nous l'avons expliqué plus haut. Entre-temps, il y a deux idées qui vont s'imposer dans l'Europe des six et au-delà. La première consistait à croire que la fin de la garantie or – on parlait alors plutôt de convertibilité – du dollar ne pouvait que provoquer la marginalisation de cette monnaie. En deuxième lieu va se développer le projet de l'union monétaire<sup>57</sup> ; donc, la croyance selon laquelle l'union monétaire mène nécessairement non seulement au plein emploi et à la marginalisation du dollar, mais aussi et surtout à la fin des guerres dans le continent et à l'union politique.

Actuellement nous savons que l'union monétaire ne permet pas d'accomplir les finalités contenues dans son projet. C'est particulièrement le cas du plein emploi. Le niveau du chômage, et particulièrement des demandeurs<sup>58</sup> d'emplois, n'a jamais été aussi élevé dans les pays contributeurs. C'est notamment le cas de la France et de l'Allemagne. En ce qui concerne la marginalisation du dollar, nous constatons que les résultats sont contraires aux prévisions, car le dollar est conventionnellement – par les Accords de 1944 et ses différentes modifications – la monnaie de réserve internationale. Certes l'euro tend à contribuer à la fin du règne de cette dernière, mais la logique du système de la monnaie unique est fait de telle sorte qu'il ne peut triompher qu'en dépérissant. Nous parlerons de cette problématique plus loin.

---

<sup>57</sup> Ce projet se manifesta tout d'abord avec le Plan Barre, du 12 février 1969, pour s'accomplir formellement avec le Plan Werner, du 8 octobre 1970. Le Serpent Economique Européen (SEE) est ainsi mis en pratique avec les Accords de Paris, du 21 mars 1972. Ce système de parité stable et non ajustable, va se donner comme moyen la convergence monétaire entre les monnaies fortes – principalement le DM – et les monnaies faibles, cas précisément du FF et de la Lire italienne. Rappelons que ce projet d'union monétaire devait donner naissance à la monnaie unique à partir de janvier 1980. Il fut toutefois un échec avec la première sortie du FF, du 21 janvier 1974 et surtout avec sa sortie définitive, du 14 mars 1976, après une tentative de retour, le 10 juillet 1975.

<sup>58</sup> Rappelons que les chômeurs sont les personnes qui ont perdu leur emploi et qui sous le règne de l'Etat providence – de la justice distributive (Aristote) – touchent des indemnités, tandis que les autres demandeurs d'emploi sont ceux qui sont à la recherche d'un travail – comme par exemple les jeunes qui rentrent dans le marché du travail, ou les chômeurs de longue durée – et qui ne touchent pas d'indemnités pour cause de licenciement. De sorte que la masse des chômeurs est connue à l'unité près, tandis que celle des autres demandeurs d'emploi est, pour ainsi dire une population flottante, comme les sans domicile fixe ou les jeunes qui vivent chez leurs parents. Ces derniers en effet peuvent être par exemple des étudiants ou des demandeurs d'emploi, ou les deux à la fois. Mais sociologiquement on détermine cette masse en considérant qu'elle est équivalente à celle des chômeurs.



Passons maintenant au problème de l'union politique. Plus précisément à la thèse selon laquelle l'union monétaire mène à l'union politique. Il n'est pas difficile de constater que cette relation, pour ainsi dire de cause à effet, ne s'est jamais produite. De plus, il convient de rappeler que pour cette forme de pensée nous avons affaire à un automatisme, ceci dans le sens où l'union monétaire mène nécessairement à l'union politique. En effet, ce que nous constatons dans l'expérience historique, relève plutôt du contraire : l'union politique mène à l'union monétaire, car la monnaie est une manifestation de la souveraineté politique. C'est précisément ce que nous trouvons dans le cas de la Guerre de Sécession des Etats-Unis (1860-1865). La rupture du Sud par rapport au Nord va faire que le Sud va émettre sa propre monnaie. Puis la fin de cette guerre conduit au retour du règne du billet vert dans l'ensemble de la Confédération. Nous constatons le même phénomène lors de la réunification allemande. C'est la réunification politique, décidée le 8 mars 1990, qui mena à l'union monétaire, le 1<sup>er</sup> juillet de la même année. La seule exception à cette règle étant l'exemple de la rétrocession de Hong-Kong à la Chine, le 1<sup>er</sup> juillet 1997. En effet après cet événement Hong-Kong a continué à garder sa propre monnaie, le dollar hongkongais<sup>59</sup>. Mais cet état de choses est la conséquence des Accords de la rétrocession passés entre le gouvernement chinois et celui de l'Angleterre, selon lesquels la Chine doit respecter pendant 50 ans l'ordre institutionnel et monétaire de Hong-Kong. Ceci fait que cette règle, acceptée par la Chine, va limiter le principe de la souveraineté monétaire chinoise sur cette partie de son territoire.

C'est pour cette raison que nous soulignons que la souveraineté monétaire est une manifestation de la souveraineté politique. De sorte qu'un Etat peut limiter ou renoncer à sa souveraineté monétaire. Ce dernier phénomène concerne, par exemple, le cas de l'Union monétaire européenne. En effet, dans cette expérience nous pouvons constater qu'il y a eu des pays qui ont accepté de se dessaisir de leur souveraineté monétaire pour arriver à la monnaie unique et ainsi constituer la zone euro, tandis que d'autres pays comme le Royaume-Uni, le Danemark et la Suède – ont sauvegardé leur souveraineté monétaire.

---

<sup>59</sup> Notons que non seulement Hong-Kong continue à garder toujours sa propre monnaie, mais qu'en plus cette monnaie est « pegé » au dollar des Etats-Unis depuis 1984. Et ceci selon le principe selon lequel la quantité de monnaie hongkongaise en circulation est conditionnée par la quantité d'USD en réserve.

En tout état de cause, l'expérience historique nous montre que les unions monétaires<sup>60</sup>, comme les systèmes à monnaie unique<sup>61</sup>, n'ont jamais débouché sur l'union politique. Car la volonté de destin commun des peuples est un produit historique ; et c'est précisément ce processus qui mène aux identités nationales. Ce phénomène de destin commun ne peut pas être, dès lors, le résultat d'une quelconque communauté ethnique et culturelle<sup>62</sup>. Ceci d'autant plus que les nations s'accomplissent dans l'ordre de la communauté juridique et non pas dans celui des communautés ethniques et/ou religieuses.

Cela dit, passons au dernier point, celui contenu dans la thèse selon laquelle le mouvement, l'engagement vers l'union politique mène nécessairement à la paix entre les nations. Par conséquent, l'union monétaire est le chemin qui conduit à la fin de la guerre entre les nations. Pour cette raison vouloir l'union monétaire européenne, c'est vouloir la paix entre les nations du continent. Plus précisément entre ces nations qui partagent une même culture, un passé commun et qui sont ethniquement semblable. En tout cas, par delà cet ensemble d'identités, il est principalement question ici du fait que la perspective de l'union politique crée les conditions de la paix entre les nations.

Par rapport à cette problématique, nous avons essayé de montrer ici que la paix entre les nations dépend précisément d'un ordre capable d'assurer la sécurité collective en luttant contre les injustices réciproques. L'union politique n'est pas une garantie de paix, sinon les guerres civiles n'existeraient pas. Le fait est que dans notre monde où la sécurité collective est plus ou moins garantie par un ordre international (l'ONU), les conflits sont plutôt internes et sont principalement le résultat de la destruction économique, de la terrible lutte pour la survie dans laquelle est plongée une partie importante de l'humanité. Ceci mène au fait que les communautés particulières ethniques et/ou religieuses se constituent en tant que factions créées pour la guerre.

---

<sup>60</sup> Cas de l'Union Latine fondée en 1865 – composée par la France, la Belgique, l'Italie, la Grèce, la Suisse et l'Etat du Vatican – et l'Union Monétaire Scandinave fondée en 1873, dont faisaient partie le Danemark, la Suède et la Norvège.

<sup>61</sup> Le système de l'or comme étalon, ainsi que le F-CFA.

<sup>62</sup> A ce propos il convient de tenir présent à l'esprit que les communautés particulières ne sont pas, par définition, la manifestation de l'universalité de l'humain. En effet, cette substance universelle ne peut que conduire à la création d'une communauté universelle des nations et non à une communauté particulière. Car la communauté universelle est en soi et pour soi la finalité éthique de l'humain.

Ceci étant dit, il s'avère dès lors que le projet de la monnaie unique va jouer un rôle particulièrement négatif dans le processus de dépassement de l'étalon de change or. Car, comme nous l'avons souligné plus haut, le développement de ce projet va conduire à la marginalisation, voire à l'oubli de la perspective signalée par De Gaulle. Il convient toutefois de tenir compte que la France est le sujet de cette histoire et que le repli vers l'Europe fait partie de sa stratégie post-coloniale. Il fallait par conséquent, pour l'esprit de ce temps, rompre avec le large et construire une communauté européenne capable de prendre la place des États-Unis dans le monde<sup>63</sup>.

C'est donc par rapport à ces conditions historiques qu'il convient de comprendre le projet de la monnaie unique, ainsi que l'acharnement dont les différents acteurs vont faire preuve pour atteindre ce but. Car, vu de France, il a fallu non seulement surmonter les échecs des tentatives de la convergence monétaire au sein du SEE de 1972, mais aussi les revers du SME de 1979<sup>64</sup>, pour arriver au fiasco de la crise du FF du 2 août 1993<sup>65</sup>.

Par conséquent, il y a eu tout d'abord les problèmes posés par le principe de la convergence du SEE de 1972 puis les tentatives de stabilisation du taux de change au sein du SME de 1979. Mais, comme nous venons de l'indiquer, toutes ces tentatives s'étant avérées infructueuses, les Accords de Nyborg, du 13 septembre 1987, ont donné à la Bundesbank – à la Banque centrale de la monnaie forte – l'initiative de la fixation du taux directeur. De sorte que les monnaies faibles étaient obligées d'avoir un taux supérieur, pour éviter les dévaluations<sup>66</sup>. C'est d'ailleurs pour

---

<sup>63</sup> C'est précisément ce qui est convenu d'appeler le monnisme, la perspective de Jean Monnet.

<sup>64</sup> Nous faisons ici particulièrement allusion aux trois dévaluations du FF par rapport au DM, en octobre 1981, juillet 1982 et surtout celle du 16 mars 1983.

<sup>65</sup> Rappelons que cette crise va coûter à la Banque de France l'équivalent de 330 milliards de francs. A l'époque Françoise Lazare, journaliste du Monde, commentait cette crise de la façon suivante : « La crise de septembre a mise en jeu 160 milliards de francs... Fin juillet ce sont plus de 300 milliards de francs qui ont été jetés dans la bataille pour tenter de sauver le franc... Dans la seule journée noire de vendredi 30 juillet, la Banque de France aurait emprunté 150 milliards de francs environ pour défendre le cours de 3,4505, plancher d'alors du franc à l'égard du mark ». Le Monde, 14 août 1993, p.14.

<sup>66</sup> François Renard, journaliste du Monde, expliquait à l'époque cette situation de la façon suivante : « Si les taux français, néerlandais et belge sont au niveau actuel, un record en « réel », c'est-à-dire hors inflation, c'est bien parce qu'ils doivent s'aligner sur les taux allemands. A Paris si le marché était libre de se décrocher de celui de Francfort, le taux de l'argent à court terme serait compris entre 5% et 6% contre 10% actuellement. Un suicide avons nous dit ». Le Monde, 26-27 juillet 1992, p. 29.

cette raison que Jean-Paul Fitoussi a pu dire que « *De facto*, la Bundesbank détermine la politique monétaire de l'Europe ». <sup>67</sup>

Curieusement ce n'est que peu de temps après que cette constatation fut faite par Jean-Paul Fitoussi que la contrainte monétaire du DM a commencé à se relâcher (en 1996), pour disparaître comme par enchantement, en 1998. Les sacrifices semblaient alors être récompensés. La convergence, tant souhaitée, entre la monnaie forte et les monnaies faibles devenait une réalité incontestable <sup>68</sup>. Par conséquent que, vue de la France, le franc-fort n'était plus un simple vœux, une simple illusion sans lendemain. Oubliées donc les crises monétaire de septembre 1992 – au moment du Référendum du Traité de Maastricht (21 septembre) en France – et encore plus la terrible crise du FF, de juillet-août 1992, à laquelle nous venons de faire référence.

Mais rappelons que cet événement de la convergence de taux d'intérêts – du fait qu'il n'y avait plus de différence entre les monnaies fortes et les monnaies faibles et particulièrement entre le FF et le DM – fut le résultat de l'affaiblissement du DM. Plus précisément la conséquence de la réunification allemande <sup>69</sup>. De sorte que dans le devenir de cette illusion il a existé un moment où l'on a pu croire que ce projet était tout à fait rationnel. Donc que le moyen employé, l'union monétaire, était conforme à son but : l'union politique <sup>70</sup>.

---

<sup>67</sup> Le Monde, 15-16 octobre 1995, p.10.

<sup>68</sup> On croyait alors que la politique de la désinflation compétitive, donc de la réduction de l'inflation, consolidait la valeur de change des monnaies dites faibles. Car rappelons que pour cette théorie la valeur de change d'une monnaie dépend du taux d'inflation en rapport inverse. Par conséquent que la désinflation ne peut que provoquer la consolidation de la valeur de change d'une monnaie sur le marché international. De sorte que l'inflation va devenir la cause du mal économique. Et pour cette raison la lutte contre l'inflation devient au niveau institutionnel – de la BCE particulièrement – l'alpha et l'oméga de la politique monétaire européenne.

<sup>69</sup> Rappelons, en effet, qu'en 1998 l'Allemagne va se trouver avec un déficit des comptes courants de 3,6 milliards de dollars, tandis que la France aura un excédent, de la même balance, de 36 milliards de dollars. Or, dix ans auparavant, l'Allemagne était la première puissance exportatrice du monde et était, devant le Japon, la première puissance excédentaire.

<sup>70</sup> Nous verrons par la suite comment cette dimension illusoire va s'évanouir en peu de temps. Et c'est précisément cette dimension problématique qui va faire dire à Jean-Paul Fitoussi : « L'euro : notre monnaie, notre problème ». Le Monde, 20-02-2004, p.1.

Car il s'agit de comprendre qu'il y a ici un rapport de moyens – union monétaire<sup>71</sup> – et de fin : union politique. Bien évidemment, la fin justifie les moyens, car c'est en vue des finalités que les moyens interviennent. Mais la pratique rationnelle exige une opération conforme à son but. Donc le fait que les moyens employés sont adéquats à la réalisation de la fin proposée. En l'occurrence on peut se demander : si l'union monétaire mène à l'union politique ? Ou encore : est-ce que l'absence d'inflation est la condition de la santé monétaire et de l'efficacité économique ? Et ainsi de suite.

Car il est fondamental de comprendre que ce n'est pas la célèbre ruse de la raison qui a conduit l'Union Monétaire Européenne à l'impasse dans laquelle elle se trouve. Car la croyance au fait que l'union monétaire est la condition du devenir radieux de cette humanité, est hautement problématique. La monnaie comme nous l'avons vu est un instrument de la souveraineté politique et de la raison conventionnelle qui doit conditionner les existences politique et cosmopolitique. Puisque la convention existe en vue de garantir les droits réciproques comme nous l'explique Lycophron<sup>72</sup>.

Certes, la justice réside dans l'équité des accords (Aristote). Mais au niveau international, les sujets de ces Accords avancent très souvent enveloppés par un voile de croyances (Nietzsche). Et c'est précisément ce qui va se produire lors de la fin du règne de l'étalon de change or. Car comme nous venons de le voir, les représentants<sup>73</sup> du côté européen croyaient que le chemin du dépassement du « privilège exorbitant » (De Gaulle) ne pouvait se produire que grâce à la monnaie unique. La stratégie d'alors n'était pas, pour ainsi dire, celle de l'affrontement, mais

---

<sup>71</sup> Il n'est pas inutile de remarquer ici que, dans un projet aussi englobant, le moyen – l'union monétaire – est en même temps une fin. Car pour arriver à cette fin, ce projet se donne des moyens comme : la réduction des déficits publics et la stabilisation des prix. Ce qui doit impliquer toujours cette exigence de conformité des moyens par rapport à la fin proposée.

<sup>72</sup> Ceci veut dire, par conséquent, que d'un point de vue théorique la convention ne peut pas produire la perversion, car dans ce rapport nous avons affaire à des parties rationnelles, conscientes de leurs propres intérêts. De sorte que la convention ne peut pas produire, en principe, la situation aberrante du : Tous les gains pour moi, toutes les pertes pour toi... La convention, en effet, ne peut que conduire à l'égalité proportionnelle et lorsque cette égalité n'est pas respectée le sujet désavantagé a toujours la possibilité de s'adresser au juge – au « dixaiôn », le juge en grec ancien, celui qui divise par deux, qui impose la proportion équitable en tant que manifestation de la justice corrective – en vue du rétablissement de l'équité, de ce qui doit être équidistant selon la proportion raisonnable : ni trop, ni trop peu.

<sup>73</sup> Hegel avait déjà remarqué que les grandes personnalités sont le produit de l'esprit de leur temps. Et que cet esprit est un fait social, qu'il est le résultat du niveau de conscience de son moment historique.

plutôt celle du contournement. Il fallait créer la monnaie unique pour provoquer le dépassement du rôle du USD comme monnaie de réserve internationale.

Rappelons aussi qu'à l'époque, à côté de cette position existait celle des pays dits du socialisme réel pour lesquels la monnaie était une perversion de la conscience capitaliste et pour lesquels le but principal du devenir accomplissement du monde était la négation de l'échange marchand : de la production pour l'échange comme telle. Cela dit, rappelons que de son côté l'ainsi dénommé Tiers-Monde n'avait pas une position claire dans ce domaine. La seule stratégie intelligente pour ces pays, depuis la Conférence de Bandung d'avril 1955, était celle de la neutralité, si possible pour tirer profit des uns et des autres.

C'est dès lors dans ces circonstances que les États-Unis vont se trouver avec l'immense privilège d'émettre la monnaie internationale et de pouvoir ainsi acheter les biens du monde avec du simple papier. Rappelons que les moments essentiels de ce processus de dépassement de l'étalon du change or sont : Premièrement, la décision du Président Nixon de supprimer provisoirement la garantie or du dollar, le 15 août 1971<sup>74</sup>. Deuxièmement, la rencontre Nixon-Pompidou aux Açores, le 14 décembre 1971 et troisièmement les Accords de Washington, du 18 décembre 1971.

De sorte que la mesure prise par Nixon – et qui aurait dû conduire à la renégociation des Accords de Bretton Woods – va se transformer en un succès de première importance pour les États-Unis. Ceci, car son papier (monnaie) va devenir l'étalon international. C'est ainsi que l'économie internationale va sortir de l'étalon du change or, pour rentrer dans une ère de l'étalon dollar. Il convient toutefois de remarquer que cette transformation de l'ordre monétaire international est le résultat d'une convention : celle des Accords de Washington, du 18 décembre 1971.

Cela dit, cette transformation institutionnelle n'aurait pas dû permettre, par elle-même, la durée du système dollar tel que nous le connaissons actuellement. En effet, malgré la suppression de la garantie or du dollar, le métal jaune continuait à s'apprécier. De sorte qu'on a assisté pendant la suite de la décennie des années soixante-dix, à une montée continue du prix de l'or. Et plus encore à une sorte de retour en force du métal jaune. C'est ainsi que l'onze d'or est passée, sur le marché

---

<sup>74</sup> Rappelons que par cette mesure les États-Unis ont cessé de garantir avec leur réserve or les dollars détenus par les Banques centrales.

libre, de 42 \$ le 17 mars 1968 à 850 \$ le 20 janvier 1980. Nous allons assister par la suite à un effondrement du prix de l'or qui est la conséquence de la démonétisation du métal jaune. Décision prise le 8 janvier 1976, lors des Accords de la Jamaïque<sup>75</sup>. Ce qui veut dire qu'à partir de cette date le métal jaune a cessé de jouer un rôle monétaire, comme garantie en dernière instance au niveau des Banques centrales et comme instrument de thésaurisation au niveau des particuliers. Certes, ces Accords n'ont pas imposé son efficacité immédiatement, car il fallait casser l'atavisme millénaire qui faisait que les familles utilisaient l'or comme instrument de thésaurisation. Ce qui n'était pas d'ailleurs une histoire qui concernait uniquement le monde paysan, comme on tend à le croire actuellement.

Il devient, dès lors, clair qu'à partir du moment où le métal jaune a cessé de jouer dans la pratique un rôle monétaire – ce qui coïncida avec l'arrivée de Reagan au pouvoir – le dollar trouva la voie libre à sa marche triomphale. En effet, avec la démonétisation du métal jaune, nous allons assister à une appréciation très forte du USD à cause de la sur demande de cette monnaie sur le marché international. Mais comme nous le verrons plus loin, cette montée<sup>76</sup> va s'inverser avec les Accords de New York, du 22 septembre 1985.

En tout cas, retenons pour le moment que le règne du dollar va connaître tout d'abord une phase d'insécurité avant la démonétisation effective de l'or, le 20 janvier 1980. Puis, une autre phase conquérante qui va culminer avec les Accords de New York, du 22 septembre 1985. Par la suite, nous allons assister à une simple suprématie du dollar, au sein d'un ordre monétaire tripolaire. Enfin, c'est la phase du déclin qui commença le 26 octobre 2000, lorsque l'euro va toucher le point le plus bas<sup>77</sup> face au dollar.

---

<sup>75</sup> Notons que cet Accord fut conclu entre Giscard d'Estaing, Président de la France et Gérald Ford, Président des États-Unis. Tout indique que l'initiative est venue de Giscard d'Estaing. Le gouvernement de la France connaissait alors le problème de l'emprunt Giscard 1973, lequel était garanti par le prix du lingot d'or, tout comme l'emprunt Pinay le fut par le Napoléon. Le fait est que cet emprunt dont le taux de rémunération était de 7%, a procuré à l'État 6,5 milliards de FF. Lorsqu'il fut entièrement remboursé par l'État, en janvier 1988, il coûta 79,8 milliards de FF. Et ceci malgré l'effondrement du prix du métal jaune. Rappelons, en tout cas que ces deux emprunts n'étaient pas assujettis à l'impôt sur le revenu, ni à celui sur les successions. Voir à ce propos : Jacques-Marie Vaslin, *Le Monde*, 12 avril 2003, P.V.

<sup>76</sup> Rappelons qu'à Paris le dollar va valoir, en mars 1985, 10,60 de F.F..

<sup>77</sup> En effet, le dollar équivalait alors à 0,8228 euros.

#### IV) *Le règne du dollar et la crise de l'endettement du Tiers-Monde.*

Comme nous venons de le souligner le règne du dollar va commencer avec les Accords de Washington du 18 décembre 1971. A partir de ce moment les États-Unis vont se trouver avec l'immense privilège d'émettre des papiers - des billets de banque et des Bons du trésor – aussi bons que l'or<sup>78</sup>. Car comme nous l'avons déjà précisé, l'or va se trouver, avec ce changement institutionnel, dans l'étalon dollar. Bien évidemment, cette dislocation de l'ordre monétaire va conduire à la formation d'un nouvel ordre de la société des nations, à l'ordonnancement que nous connaissons actuellement : la paupérisation absolue d'une partie de plus en plus importante de l'humanité<sup>79</sup>.

Mais avant d'essayer de saisir la logique de ce changement il convient de rappeler que cette crise universelle n'est pas le résultat du système de l'accumulation élargie, du capitalisme, elle est plutôt la conséquence de la rupture avec l'égalité proportionnelle qui doit être à la base de l'échange marchand. Donc, de ce privilège exorbitant produit par l'éclipse de la raison que nous connaissons depuis les Accords de Washington. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la période des Trente Glorieuses va arriver peu après à sa fin. Bien évidemment, il y a des personnes qui préfèrent la disparition du Tiers-Monde que la mise en cause du privilège de la puissance dominante qu'ils considèrent comme la plus haute manifestation de la civilisation. En tout état de cause, on préfère s'attaquer à l'échange monétarisé et à sa puissance motrice que de toucher le privilège exorbitant de la République Impériale.

Passons à présent à l'ordre de la société des nations à l'époque de l'étalon du change or et à celui qui va se développer après son dépassement, avec le règne de l'étalon dollar. En effet, c'est pendant la première période de ce processus que le monde va être divisé en trois parties : Le premier monde composé par les pays industrialisés, puis le deuxième monde constitué par les pays socialistes dits en voie

---

<sup>78</sup> Ce qui va au-delà, soit dit en passant, du célèbre rêve de la Pierre Philosophale. Car avec cette pierre on devait pouvoir transformer les métaux vils en métaux précieux.

<sup>79</sup> Actuellement selon les statistiques internationales, près de la moitié de l'humanité vit avec moins de deux dollars par jour, comme nous l'avons déjà signalé plus haut, et un tiers des habitants du monde survit avec moins d'un dollar par jour. Tout indique, de plus, qu'un milliard de personnes souffrent de grave dénutrition.



d'industrialisation, et enfin le Tiers-Monde – terme créé par Alfred Sauvy en 1952 – constitué par des pays en voie de développement. Ceci voulait dire par conséquent que les pays du socialisme dit réel avaient trouvé grâce au marxisme le chemin le plus court pour arriver au stade du développement économique que connaissaient les pays développés du monde occidental<sup>80</sup>. Donc selon le discours dominant de l'époque, le processus historique était composé des moments qui devaient se développer les uns après les autres. De sorte que, suivant cette logique de l'être social, aucun moment historique ne pouvait dépasser sa propre capacité économique, sans avoir épuisé les possibilités structurelles contenues en lui-même. Ainsi le développement économique était un processus qui devait se dérouler selon son propre rythme. Le seul accélérateur possible était la révolution prolétarienne, laquelle permettait non seulement d'accéder au stade de la croissance économique, mais aussi d'accomplir le processus social comme tel.

Ceci veut dire concrètement que pendant la première époque de la période post Bretton-Woods, la théorie économique de la croissance était très imprégnée par le marxisme<sup>81</sup>. De sorte que ce monde se réfléchissait en fonction d'une sorte de théorie évolutionniste, où l'idée de base – que nous trouvons dans la dialectique hégélienne – était que chaque moment (du développement) est supérieur à celui qui le précéda et inférieur à celui vers lequel il tend. Ainsi les pays du Tiers-Monde sont des réalités en voie de développement, dont le retard est la conséquence du fait qu'elles sont restées enkystées dans un moment donné de leur processus historique.

C'est précisément ce monde engagé, selon sa propre pensée, dans un processus d'accomplissement qui va se désagréger avec le dépassement du règne de l'étalon du change or, pour donner naissance à l'ordre international que nous connaissons actuellement. Certes le passage au règne de l'étalon dollar va déclencher un processus asymétrique, car l'égalité proportionnelle<sup>82</sup> propre au règne

---

<sup>80</sup> Celle-ci est bien entendu la vision que le monde occidental avait du système socialiste. Car ce monde dit communiste, se considère lui-même en voie de dépassement du système capitaliste. Rappelons, à ce propos, les discours de Nikita Khrouchtchev après le XXème Congrès du Parti Communiste soviétique. Pour lui, le dépassement de l'économie des Etats-Unis était alors une affaire de quelques années.

<sup>81</sup> Ce fut le cas, par exemple, d'un texte aussi important, dans ce domaine, comme *La Théorie économique du Développement*, de Paul Baran, publié en 1956.

<sup>82</sup> Aristote pour sa part avait signalé le fait que sans égalité proportionnelle l'échange et la communauté des rapports deviennent problématiques. Car sans commune mesure il n'y a pas

de l'échange monétarisé va disparaître. En effet cette dislocation est le résultat du fait que le bénéfice réciproque, consubstantiel à l'égalité proportionnelle, va donner naissance à un ordre dans lequel le profit des uns est le dommage des autres. Et c'est justement cette logique qui va se développer avec la consolidation du règne de l'étalon dollar. Donc au fait que la nation la plus riche du monde peut se permettre d'avoir, fin 2005 non seulement un taux de couverture de quelques 60%<sup>83</sup>, mais d'absorber autour de 8,3% des échanges de biens et de services sur le marché international, tout en étant la nation la plus riche du monde<sup>84</sup>.

Bien évidemment, comme nous l'avons déjà expliqué, cette suprématie n'est pas fondée sur la logique économique. En effet, économiquement parlant, cet état des choses défie les lois de l'apesanteur économique elle-même. Il est plutôt le résultat non pas de la pratique de la raison, mais précisément de l'empire de la raison éclipsée. Nous devons toutefois comprendre que la dérive de notre monde – plus concrètement du dépassement des Trente Glorieuses – est la conséquence de la disparition de ce minimum éthique contenu dans le principe de l'égalité proportionnelle ; et sans lequel l'échange monétarisé et la vie sociale elle-même deviennent problématiques.

En effet c'est précisément cette dislocation au niveau de la commune mesure<sup>85</sup> qui va conduire à l'émergence d'un nouvel ordre international, dans lequel le premier monde est constitué par la République Impériale<sup>86</sup>. Puis au deuxième niveau, nous trouvons les puissances capables de satisfaire les besoins de cette économie de consommation, telles que le Japon, l'Allemagne, Taiwan, la Corée du Sud et

---

d'égalité de chances, et sans égalité de chances, l'existence même de la réciprocité dans la vie sociale devient incertaine.

<sup>83</sup> Ce qui veut dire concrètement que la valeur des exportations couvre actuellement autour de 60% de la valeur des importations.

<sup>84</sup> Ceci a fait dire avec raison dernièrement à Jean-Luc Gréau que l'ordre économique international est placé « sous la tutelle d'un État dont l'économie est techniquement en faillite » *L'Avenir du Capitalisme*, Editions Gallimard, Paris, 2005, p.241.

<sup>85</sup> Laquelle commune mesure ne peut être rationnellement que le résultat de l'universalité des rapports. Donc, de la synthèse des mesures particulières et non pas la conséquence de l'universalisation d'une mesure particulière.

<sup>86</sup> De cette puissance « négligente et condescendante qui défit le monde du haut de son déficit commercial et de son privilège monétaire ». Jean-Luc Gréau, Op. cit, p. 252.

dernièrement la Chine<sup>87</sup>. Et enfin, à la base de cette structure, il y a le nouveau Tiers Monde miséreux composé de pays surendettés, en voie de paupérisation absolue.

Cela étant dit, nous allons à présent essayer de comprendre comment cette dérive a pu se produire. Plus concrètement, comment ce monde en voie de développement a pu devenir un monde en voie de paupérisation absolue ? Nous avons vu que ce Tiers-Monde a connu une période de croissance, connu sous le nom de Trente Glorieuses, et qui va de 1944 à 1974. De sorte que l'année 1974 est l'année où l'inversion se produit. C'est précisément cette date qui est connue généralement comme le point de départ de la crise de l'endettement et donc du surendettement<sup>88</sup> qui va s'en suivre. Car il faut comprendre que c'est précisément en 1974 que commença cette politique du crédit aux pays du Tiers-Monde et qui va donner les résultats que nous connaissons.

En effet, à la base de cette politique, il y a la thèse dite de renversement des termes de l'échange qui va faire irruption dans le monde avec la guerre du Kippour d'octobre 1973. Donc, avec cet événement connu aussi sous le terme du premier choc pétrolier. En réalité c'est le concept de termes de l'échange qui est au centre même de ce bouleversement qui va s'opérer dans l'ordre de la communauté internationale. Mais avant de parler de la logique de ce changement, il convient de rappeler que ce concept va connaître une dérive significative avec le passage de l'étalon or à l'étalon du change or. A l'époque classique (du capitalisme) en effet, les termes de l'échange renvoyaient à la balance commerciale ( aux « terms of trade »). C'est ainsi qu'on disait que les termes de l'échange d'une nation étaient favorables lorsque la balance commerciale était excédentaire et défavorable dans le cas contraire. Actuellement nous parlons plutôt de sociétés excédentaires et de sociétés déficitaires. De plus, actuellement, nous faisons particulièrement référence

---

<sup>87</sup> Pour ne donner que quelques exemples de ce deuxième monde qui se caractérise par la concurrence acharnée en vue de vendre le plus possible aux Etats-Unis et d'avoir le maximum de réserves en dollars. Notons que dans cet espace il y a des puissances qui brillent de tous leurs feux industriels et d'autres qui s'affaiblissent avec le temps qui passe.

<sup>88</sup> Signalons simplement, pour ne donner que quelques exemples, que de 1974 à 2003 la dette extérieure du Brésil est passée de 17 milliards de dollars à 259 milliards. Celle de l'Argentine de 3,5 milliards de dollars à 170 milliards. Celle du Chili de 4 milliards de dollars à 41 milliards. Et celle du Venezuela de 3 milliards de dollars à 36 milliards.

principalement à la balance des comptes courants<sup>89</sup> et non à la seule balance commerciale.

Par contre à l'époque moderne – post 1944 – le concept de termes de l'échange renvoie plutôt au rapport entre les matières premières et les produits finis. Donc à la relation dite nord-sud : au rapport entre les pays développés et les pays sous-développés. C'est ainsi que pour expliquer le phénomène du sous-développement, les théoriciens dits tiers-mondistes<sup>90</sup> parlaient de dégradations, de détériorations, de termes de l'échange. Ce qui voulait dire que les pays développés payaient les matières premières des pays sous-développés à un prix inférieur à leur valeur<sup>91</sup>. De sorte que selon cette vision du monde, le marché international crée les conditions de l'échange inégal : de l'échange inéquitable<sup>92</sup>.

Par rapport à cette problématique, du caractère équitable ou inéquitable de l'échange marchand, il s'agit de comprendre que du point de vue théorique – toujours selon Aristote – les sujets de l'échange sont et doivent être sur un pied d'égalité et qu'entre égaux l'échange doit être proportionnel. Car si cette égalité proportionnelle n'est pas respectée, nous avons affaire à un échange injuste. Car l'injustice est un excès ou un défaut contraire à la proportion raisonnable, comme le dit le Philosophe lui-même. De là que l'échange inégal soit une opération non conforme à la logique de l'échange marchand. Pour cette raison nous essayons d'expliquer que l'inégalité dans l'échange n'est pas le produit de l'échange monétarisé en tant que tel, mais le résultat de la convention qui est à la base de l'échange. Car il n'y a pas d'échange sans commensurabilité, ni commensurabilité sans mesure commune. Par conséquent la perversion dans l'échange n'est pas le produit de l'échange marchand, mais le résultat de l'ordre monétaire et de l'ordre international lui-même.

---

<sup>89</sup> Donc à la balance commerciale plus la balance des services.

<sup>90</sup> Parmi ces théoriciens il convient de rappeler notamment les noms de André Gunder-Franck et celui de Samir Amin.

<sup>91</sup> Rappelons à ce propos que pour la théorie de la valeur-travail de Ricardo-Marx, le prix des marchandises pivote autour de leur valeur. De sorte que les marchandises peuvent être vendues soit en dessous de leur valeur, soit au-dessus.

<sup>92</sup> A ce propos il convient de noter qu'encore de nos jours il y a des entreprises et des personnages qui font leur beurre, comme on dit, en vendant des produits du tiers-monde – comme le café, par exemple – au-dessus du prix du marché, en assurant qu'ils payent aux producteurs un prix supérieur : donc, juste et équitable.

A ce propos prenons, par exemple, le cas du coton dont il est question actuellement<sup>93</sup>. On peut alors se poser la question de savoir si le marché international est fait de telle sorte que pour la même qualité, il va donner un prix plus cher pour le coton exporté par les pays du F-CFA. Il n'est pas difficile de constater que dans ce marché, c'est la qualité qui détermine le prix et non pas la provenance<sup>94</sup>. Bien évidemment, nous savons que la production de coton aux États-Unis est subventionnée<sup>95</sup>, de même que le sont les producteurs de coton des pays du sud de l'Europe. De sorte que ce qui crée l'inégalité entre le nord et le sud, dans le domaine agricole, ce n'est pas l'échange comme tel, mais le fait que les pays riches pratiquent le protectionnisme et le dumping. Ce qui est contraire aux principes de la libre concurrence qui a conditionné, par exemple, l'époque classique. Rappelons de plus que dans ce monde le protectionnisme ne pouvait être que le résultat d'un état d'exception ; lequel ne pouvait se produire que du côté des nations déficitaires, donc des pays faibles. Le dumping quant à lui était alors considéré comme une pratique hostile envers la communauté internationale.

Pour ce qui est de cet échange inégal, de ce commerce inéquitable, rappelons qu'il n'y a pas uniquement le problème du dumping et du protectionnisme, mais aussi l'asymétrie produite par le privilège des États-Unis. Par conséquent, la théorie de la dégradation des termes de l'échange – qui est un produit de la pensée néo-marxiste<sup>96</sup> – détourne l'attention par rapport aux causes principales de la misère grandissante du Tiers-Monde, pour la focaliser sur l'échange monétarisé : sur le fondement même du système de l'échange élargie. Ce qui est, soit dit en passant, la raison d'être de la pensée marxiste et la cause même de l'hécatombe produite par cette pratique<sup>97</sup>. Quoique dans la réalité cette pensée néo-marxiste ne cherche qu'à

---

<sup>93</sup> Notons que les États-Unis sont depuis 1998 de loin le premier exportateur de coton, (10 millions de balles) devant l'Afrique francophone (quelques 4 millions de balles) pour l'année 2002. Voir à ce propos : Courrier International, 27 novembre au 3 décembre, 2003, p. 77.

<sup>94</sup> Rappelons, à ce propos, que l'onze d'or provenant du Canada, des États-Unis, de la Russie, de l'Afrique du Sud ou du Pérou vaut exactement la même chose sur le marché international.

<sup>95</sup> Dominique Strauss-Kahn nous dit, à ce propos, que « vingt cinq mille planteurs de coton aux Etats-Unis touchent 3,3 milliards de dollars par an. Plus de 130.000 dollars par planteur ». Il souligne aussi que les subventions agricoles aux Etats-Unis, la Communauté Européenne et le Japon sont de l'ordre de « 370 milliards de dollars par an ». Le Monde, 12 septembre 2003, p.14.

<sup>96</sup> Que nous trouvons exprimée par des auteurs comme André Gunder-Franck, Samir Amin et Kostas Vergopoulos, pour ne mentionner que les plus connus.

<sup>97</sup> Il y a certes actuellement une volonté de mettre cette monstruosité historique entre parenthèses, de la faire passer par des pertes et profits de la soi disant tentative humaniste de construire un monde

exclure, à marginaliser, cette altérité, dite tiers-mondiste, des mécanismes de l'échange pour lui faire prendre le chemin de sa propre perte. Lequel chemin passe nécessairement par cette marginalisation, par cette exclusion des échanges élargis. Ce qui mène à soutenir que le marché est bon et profitable pour les pays développés, mais pas pour les pays qui sont en voie de paupérisation.

Cela étant dit, revenons au processus du surendettement du Tiers-Monde. En effet, nous avons vu comment la dislocation des Accords de 1944, avec les Accords de Washington, ont provoqué une cassure très grave dans la structure de base de l'échange élargie. Car cette forme de l'échange ne peut pas fonctionner d'une manière adéquate si le principe de l'égalité proportionnelle n'est pas respecté. Ainsi l'asymétrie provoquée par le privilège exorbitant des Etats-Unis, va se manifester au niveau de la perte de la raison théorique. Plus précisément avec l'apparition de la thèse des renversements des termes de l'échange. Donc de la thèse selon laquelle les matières premières devaient s'apprécier de plus en plus, par rapport aux produits finis. Ce qui mène à soutenir l'idée selon laquelle les pays du Tiers-Monde allaient s'enrichir de plus en plus, par rapport aux pays développés<sup>98</sup>.

Ainsi cette théorie de renversement des termes de l'échange va s'opposer à celle de la dégradation de ces mêmes termes. Il était, alors, question de deux écoles antagoniques : celle des « dégradationnistes » et celles des « renversionnistes ». La première était censée être une théorie tiers-mondiste, tandis que la seconde, supposée exprimer les difficultés qui devaient emporter le monde développé, cherchait, en tout cas, à lui faire prendre conscience des dangers devant lesquels se trouvait ce monde. Bien évidemment ces dangers n'étaient pas de l'ordre de la réalité, mais plutôt de l'ordre des fantasmes. Car la matière première (MP) contenue dans un produit fini (PF) ne peut pas coûter plus cher que le produit fini lui-même. Ceci à cause du fait que, selon la formule de la reproduction matérielle, le produit fini est égal à la matière première plus la valeur-ajoutée (VA). Ce qui donne la formule suivante :  $PF = MP + VA$ . Par conséquent la matière première est une simple partie

---

meilleur. Ce qui est en lui-même une légitimation du mal absolu et de l'universalité du crime. Mais par delà la confusion des confusions et la perversion de cette démarche, apparaît la nécessité de comprendre que c'est par le biais des échanges que nous satisfaisons nos besoins et que la destruction de ce système ne peut que conduire à la négation de la production et de la reproduction des sociétés en elles-mêmes.

<sup>98</sup> En France le texte le plus paradigmatique de cette école est sans doute *La Fin des Riches* d'Alfred Sauvy, publié en 1976.

du produit fini, et la partie ne peut pas être plus grande que le tout, ni pratiquement, ni logiquement. Pour cette raison on peut dire que le cuir contenu dans une paire de chaussures, ne peut pas être plus cher que les chaussures elles-mêmes.

De plus il convient de comprendre que la catégorie de la valeur-ajoutée n'est pas toujours simple, comme dans le cas de l'artisan cordonnier qui avec du cuir fait des sandales, ou des chaussures. Car la seule valeur-ajoutée est ici, dans cet exemple, celle du travail du cordonnier. Par contre dans le cas du pétrole nous avons affaire, dans le monde moderne, à un produit dont la valeur-ajoutée est très importante. Elle implique, en effet, non seulement le transport, les assurances, le raffinage, la distribution, la commercialisation, la publicité, la vente, mais aussi les taxes<sup>99</sup>. De sorte que la valeur-ajoutée y est infiniment plus importante que dans le cas de l'activité artisanale. Dès lors, dans le cas du marché du pétrole, on peut dire que la valeur-ajoutée, par la production, est marginale par rapport au prix du produit fini.

Certes, la théorie du renversement des termes de l'échange ne s'est pas aventurée dans ces considérations. En effet, elle partait de la thèse selon laquelle le prix imposé par le cartel de producteurs – en l'occurrence l'OPEP – était totalement artificiel et n'était pas le résultat des mécanismes du marché. Ceci voulait dire, par conséquent, que le renversement des termes de l'échange était le résultat du fait que les producteurs de matières premières – nécessairement, selon cette école du pays du Tiers-Monde – se constituaient en cartels et imposaient leurs prix aux pays riches. Cette stratégie étant en quelque sorte une vengeance par rapport au passé colonial, toujours selon ce discours.

Mais tout ce délire aurait été sans conséquence tragique si la grande banque internationale des pays riches ne s'était pas lancée dans une politique de crédit vers ce pays. C'est ainsi que cette banque a démarché ces États, potentiellement très riches, pour leur prêter des sommes considérables d'argent. Car, comme nous venons de l'expliquer, on soutenait que ces nations, grâce au renversement des termes de l'échange, allaient prendre la place des anciennes puissances économiques. Bien évidemment, lorsqu'on parlait de la potentialité économique de ces pays on disait rituellement des producteurs de pétrole en particulier et des

---

<sup>99</sup> Rappelons qu'en France, pour ce qui est du marché de l'essence, nous avons affaire à la TIPP – les taxes internes pour les produits pétroliers – et qu'elle tourne depuis une vingtaine d'années autour de 80% du prix final...

matières premières en générale. Par conséquent, dans l'esprit de l'époque, le pays producteurs de pétrole devaient devenir les premières puissances économiques du monde, suivies par les producteurs de matières premières en général.

Donc, comme on prête volontiers à ceux qui sont solvables, voilà que ces pays se sont lancés dans les grands emprunts. Pour les élites du pouvoir de ces pays ce fut la grande fête, et ce n'est qu'à partir de 1982 que le monde va découvrir le problème de la fuite des capitaux et de l'endettement de ces nations. Plus précisément le fait que l'ordre institutionnel de la plupart des pays du Tiers-Monde n'est pas organisé de telle sorte que la chose publique ne puisse jamais être une source de profit, comme l'avait déjà indiqué Aristote. En effet, ce qu'on n'avait pas compris à l'époque et qui semble ne pas vouloir se projeter dans l'horizon de la pensée, c'est le fait que l'existence de partis politiques n'implique pas celle de l'État de droit. D'une manière générale, la théorie politique dominante considère que le pluralisme et le suffrage universel sont les conditions mêmes de la démocratie<sup>100</sup>. En effet un ordre étatique où la chose publique n'est pas encore la propriété de tous n'est pas un État de droit. Car un des objectifs de cet ordre est précisément de dépasser l'existence de cette pratique pré-politique dans laquelle la chose publique est le domaine du Roi, pour devenir la propriété de tous<sup>101</sup>. De sorte qu'un État patrimonial (Max Weber) est un ordre qui n'est pas encore rentré dans l'horizon de l'État de droit. Il s'agit, par conséquent, au sens strict du terme, d'un système pré-politique. Car dans un tel ordre, la chose publique, le « Commonwealth » n'est pas la propriété de tous, mais la « cosa nostra » de la minorité dominante.

Voilà donc comment du point de vue événementiel, cette élite du pouvoir qui avait été protégée par la théorie de la dégradation des termes de l'échange<sup>102</sup>, va se trouver soudainement avec des sommes considérables, arrivant par le biais du crédit

---

<sup>100</sup> En d'autres termes, pour cette forme de pensée l'existence même du rituel démocratique – les élections, le suffrage universel – est la preuve même de son existence.

<sup>101</sup> Il convient de tenir présent à l'esprit que le politique est, strictement parlant, ce processus par lequel la raison conventionnelle en s'appuyant sur l' « isothymia », s'accomplit dans l' « isocratia », par le biais de l' « isonomia ». De sorte que l'État de droit supprime le principe de l'appropriation privée de la chose publique et crée les conditions du dépassement du monopole de cette chose publique par l'existence d'une « nomenklatura » : d'une caste des seigneurs de la « res-publica ».

<sup>102</sup> Rappelons que pour la thèse dégradationniste la cause du mal social des pays du Tiers-Monde est le marché international, car il reproduit spontanément les conditions de l'échange inégal : du pillage de ce monde. De sorte que ces cleptocraties n'ont rien à voir avec les conditions misérables dans lesquelles vivent leurs peuples.



international. Avec en plus la certitude que les richesses à venir étaient inépuisables. Car de très doctes penseurs avaient soutenu que ces richesses étaient considérables, pour ainsi dire infinies. Pour cette raison, José López Portillo l'ancien président du Mexique (1976-1982), qui arriva au pouvoir à l'époque de la grande euphorie disait, lors de sa campagne électorale en 1975<sup>103</sup> : « Nous allons administrer l'abondance<sup>104</sup> ».

Ainsi les pays du Tiers-Monde ont été démarchés par les grandes banques internationales qui leur ont prêté des sommes considérables à des taux très élevés, pour cause d'inflation aux États-Unis. Tout indique que ces taux étaient de l'ordre de 16% en moyenne. Car le taux de base aux États-Unis était fin 1973 début 1974 de l'ordre de 12%, avec un taux d'inflation qui approchait le 10%. Ce qui a donné aux États-Unis un taux de base en termes réels d'un peu plus de 2% ; ce qui est très faible par rapport au taux du crédit, en dollars, au niveau international. Car celui-ci ne comprend pas le taux d'inflation. De sorte que sur ce marché le taux nominal est la base auquel s'ajoute le taux moyen qui se situe au-delà du taux interbancaire des États-Unis. C'est la raison pour laquelle nous pouvons constater que le taux de crédit moyen<sup>105</sup> se situait, alors, au niveau international, autour de 16%.

Il convient de remarquer ici que ce crédit était fait à titre privé. Rentrent donc dans cette masse des prêts qui se situent au-delà du crédit multilatéral – des institutions financières internationales, comme le FMI et la Banque Mondiale – et du crédit public : d'État à État<sup>106</sup>. C'est précisément ce crédit privé qui va être l'objet de ce qui est convenu d'appeler la fuite des capitaux<sup>107</sup>. Ce qui veut dire concrètement

---

<sup>103</sup> Plutôt lors de sa présentation en tant que candidat du parti des Grandes familles, des descendants des Conquistadores : le PRI.

<sup>104</sup> Il était alors question aussi de rente pétrolière, de manne providentielle. Le fait est qu'à la fin de son tour présidentiel le pays était au bord de la faillite. Ce qui va donner lieu à la célèbre déclaration mexicaine devant le Conseil du FMI, en août 1982 : que le pays n'était pas en condition de continuer à servir sa dette. Ce qui marqua le point de départ de la crise de l'endettement du Tiers-Monde. Car à ce moment là, le monde a pris conscience que ce phénomène ne touchait pas uniquement le Mexique, mais l'ensemble des pays du Tiers-Monde.

<sup>105</sup> Actuellement, il est question de taux de risque pays. Nous regarderons de près ce taux par la suite.

<sup>106</sup> Notons qu'actuellement, depuis 1985, la dette internationale privée est contrôlée par le Club de Londres, tandis que la dette internationale publique est sous la direction du Club de Paris. Le crédit privé est le premier à être rentré en scène dans cette histoire et il représentait fin 2004 le 60% de la dette totale.

<sup>107</sup> Il convient de remarquer ici que dans certains pays une partie de cet argent fut utilisée pour des investissements de prestige – donc non productifs -, comme dans le cas de la Côte d'Ivoire avec la construction de la Basilique de Yamoussoukro, c'est à dire de la construction de cette copie de Saint

que cet argent est arrivé dans ces pays, mais il fut détourné par ces dirigeants et déposé dans le système bancaire des pays développés. C'est ainsi que sont apparues les grandes fortunes de ces anciens dirigeants, qui, tels Marcos et Mobutu ont laissé leur pays dans le plus grand dénuement. Il convient toutefois de remarquer que ce phénomène ne s'est pas produit dans des pays où l'élite du pouvoir est solidaire de sa propre communauté sociale, comme c'est le cas de la Corée du Sud, de la Malaisie, de Taiwan et de Singapour, pour ne donner que quelques exemples de pays qui vont devenir les nouveaux pays industrialisés : les NPI.

Le fait est que les pays qui ont connu la fuite des capitaux – c'est à dire ceux qui se manifestent sous la forme de l'État patrimonial<sup>108</sup> – se sont trouvés, très vite, devant le problème du service de la dette. Car le crédit international est composé de deux parties : le capital et le service de la dette. De sorte que si un pays emprunte 10 milliards de dollars à 10% sur dix ans, il devra payer un milliard de dollar par an – au titre du service de la dette – et rembourser la somme due au bout de dix ans. Ce qui veut dire, comme on peut aisément le comprendre, que ce crédit va coûter le double de la somme empruntée.

C'est précisément cette fuite des capitaux qui va provoquer le délabrement économique et monétaire de ces pays et qui conduira à la crise du surendettement que nous connaissons actuellement. Mais pour bien saisir ce processus il convient de faire la différence entre les pays qui disposent d'une souveraineté monétaire – les pays de l'Amérique Latine, par exemple – et les pays qui n'ont pas cette souveraineté ; c'est le cas des pays du F-CFA<sup>109</sup>, en l'occurrence. Nous allons ainsi nous trouver devant deux cas de figure. Dans le premier cas – celui des pays avec souveraineté monétaire – les États vont avoir recours à l'émission monétaire pour acheter des dollars sur le marché interne, en vue de servir la dette. Ceci lorsque les

---

Pierre de Rome dans la ville de naissance de l'ancien Président Félix Houphouët-Boigny, qui avait à l'époque quelques 60.000 habitants, dans un pays à moitié musulman...

<sup>108</sup> L'Editorial du Journal le Monde, du 25 décembre 2002, exprime, en parlant du Venezuela, cette problématique de la façon suivante : La classe dirigeante vénézuélienne « aux traditions oligarchiques, considère volontiers l'État comme sa propriété ». p.9. – C'est précisément à cela que nous faisons allusion lorsque nous parlons d'État patrimonial.

<sup>109</sup> Rappelons que les banques centrales des pays de cette zone monétaire n'ont pas le droit d'émettre de la monnaie. A l'époque, pendant la première phase, et ce jusqu'au 2 août 1993 – date de la suppression de la convertibilité de cette monnaie – ils achetaient leur nouvelle monnaie avec leurs excédents au Trésor Public français. Lequel garantissait leur monnaie au taux fixe d'un CFA pour deux anciens francs. Ce système permet une grande stabilité monétaire, mais provoque de la rareté monétaire lorsqu'il n'y a plus d'excédents.

excédents extérieurs ne permettaient pas d'avoir les dollars nécessaires pour servir la dette. Nous allons assister ainsi à une politique d'émission monétaire qui va provoquer la surabondance de monnaie nationale et la sur demande des billets verts. Par conséquent à la préférence du dollar et à la perte d'efficacité des monnaies nationales. Donc à ce processus de dollarisation qui était déjà une réalité à la fin des années soixante-dix. Bien évidemment, à côté de cette politique d'émission monétaire, ces pays vont s'acheminer de plus en plus vers une pratique d'emprunts en vue de trouver les dollars nécessaires au service de la dette, voire au remboursement de certains prêts arrivés à échéance. C'est ainsi que le Brésil qui avait une dette de 17 milliards de dollars en 1974, va se trouver avec une dette de 85 milliards en 1982. Dans le cas du Chili cette dette va passer de 4 milliards de dollars en 1974 à 14 milliards en 1982.

Pour ce qui est le cas des pays du F-CFA, le remboursement du service de leur dette va se faire en partie avec des CFA, dont la convertibilité était garantie par la Banque de France. Ceci aura dû provoquer rareté de monnaie au niveau interne dans ces pays. Mais la sur appréciation du dollar à partir du 20 janvier 1980 et la dépréciation concomitante du franc français, va rendre cette zone monétaire sur concurrentielle sur le marché international<sup>110</sup>. Ce n'est qu'à partir de 1986 que nous allons assister au renversement de tendances entre ces espaces monétaires. De sorte que par la suite la pénurie monétaire va s'imposer dans la zone CFA, tandis que les pays de l'Amérique Latine vont connaître une période de reprise économique. Ce fut, par conséquent, l'ainsi dénommée décennie de l'espoir en Amérique Latine ; laquelle a fait suite à la décennie perdue<sup>111</sup>.

Cela dit, il n'est pas inutile de rappeler qu'à partir de 1986, les pays de la zone CFA vont s'enfoncer dans une crise de liquidité très importante à cause de la sur appréciation du FF, suite précisément aux Accords de New York, du 22 septembre 1985. Car avec cette appréciation – ô combien artificielle du FF – les produits de la zone CFA vont cesser d'être concurrentiels. Ce qui va provoquer non seulement la

---

<sup>110</sup> Rappelons qu'en février 1985 le dollar va coter à Paris 10,60 de francs. Ce qui va faire, par exemple, que le café, le cacao et le coton produits en Afrique francophone, vont être plus concurrentiels que les mêmes biens exportés par les pays latino-américains.

<sup>111</sup> Ce qui est convenu d'appeler la décennie perdue en Amérique Latine est cette période qui va de 1977 à 1986 ; car c'est en 1987 que commença la décennie de l'espoir et qui coïncida avec la dépréciation du dollar – de 50%, par rapport au Yen et au DM -, comme conséquence des Accords de New York, du 22 septembre 1985.

sortie de cette monnaie, mais aussi et surtout l'impossibilité de son augmentation, par manque d'excédents. Nous allons assister, dès lors, à une reprise des économies de l'espace dollar et à une dégradation des économies de la zone CFA. De plus, ce phénomène va être accentué par les Accords européens de Nyborg, du 13 septembre 1987. En effet, les Accords de New York, dont on vient de parler, vont non seulement donner naissance à un ordre monétaire tripolaire<sup>112</sup>, mais aussi faire du DM la monnaie de réserve des Banques Centrales de la Communauté européenne.

Il n'est pas inutile de rappeler ici que ces Accords de New York vont mener aux Accords du Louvre du 18 février 1987. Plus précisément à cette politique qui va consister à maintenir le dollar dans des marges de fluctuations autour de 122 Yen et de 1,70 de DM. De sorte que par ces Accords du Louvre les Banques Centrales des pays excédentaires – de la Buba et de la Banque du Japon – devaient intervenir sur le marché international – en vendant ou en achetant leur monnaie – en vue de garantir la stabilité du dollar<sup>113</sup>. De sorte que le DM va devenir la monnaie référentielle de la Communauté européenne. Ainsi le Système Monétaire Européen – le SME de 1979 – deviendra un espace de stabilité *par rapport* au DM. Et c'est, précisément, cette logique qui va être concrétisée avec les Accords de Nyborg, du 13 septembre 1987. Ce qui va avoir une incidence négative dans l'activité économique des monnaies faibles du SME. Donc, dans l'activité économique de la France et, à plus forte raison, dans l'activité économique des pays de la Zone CFA<sup>114</sup>.

Pour comprendre cette incidence négative, nous devons tenir compte du fait que les Accords de Nyborg, du 13 septembre 1987, ont donné à la « Buba » l'initiative de la politique monétaire au sein de la Communauté européenne. Ceci à cause du fait

---

<sup>112</sup> Rappelons, à ce propos, que cet ordre monétaire va comporter trois espaces monétaires, celui du dollar, celui du DM et celui du Yen. En réalité, celui-ci ne fonctionnera d'une manière adéquate, ce qui fut le cas de la zone DM ; car cette monnaie fut l'instrument de réserve des pays de la Communauté européenne et ce jusqu'à l'apparition de la monnaie unique, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1999.

<sup>113</sup> Ainsi les Accords de New York démontrent, en premier lieu, jusqu'à quel point la Réserve Fédérale ne peut pas – depuis l'entrée dans le règne du dollar, au sens strict du terme (depuis la fin 1971) – réguler la valeur de change de sa monnaie, par l'achat ou la vente de sa propre monnaie, car elle n'a pas de réserves. Puis que ces Accords démontrent jusqu'à quel point la valeur de change d'une monnaie dépend de son abondance ou de sa rareté sur le marché international.

<sup>114</sup> Notons, à ce propos, que le poids économique de la Zone CFA ne représente qu'une partie très marginale de la puissance économique de la France. En effet, en 2000 la zone franc – 100 millions d'habitants – ne représenta que 3,6% du PIB français. Edmond Alphandéry, *Le Monde*, 13-01-2004, p. VI.

que le taux interbancaire – qui est dans la pratique le taux bancaire de base – détermine, en rapport inverse, la valeur de change d'une monnaie sur le marché international. Ceci veut dire concrètement qu'au sein du SME les monnaies faibles devaient avoir un taux d'intérêt supérieur que la monnaie forte. C'est d'ailleurs pour cette raison que les taux d'intérêt, entre 1987 et 1997, étaient supérieurs en France qu'en Allemagne<sup>115</sup>. Ce qui va donner au sein de ce système monétaire une hiérarchie des taux où le DM était à la base et le CFA au sommet. Car il convient de remarquer que le F-CFA faisait partie – via le FF – du SME et fait, à présent, partie du système de l'euro. Ceci veut dire, par conséquent, que l'appréciation de l'euro implique actuellement nécessairement le renchérissement des produits des pays de la Zone CFA. Lesquels sont, comme on peut le comprendre aisément, en concurrence avec les mêmes produits de l'espace dollar ; lequel espace couvre, pour ainsi dire, le reste du monde.

En tout état de cause, l'expérience du F-CFA nous montre jusqu'à quel point la souveraineté monétaire est un instrument de la souveraineté politique<sup>116</sup>. C'est précisément le problème que nous constatons actuellement avec la monnaie unique européenne. Car il s'agit de comprendre que tout État, quel que soit son niveau d'éthicité, est responsable de sa propre société et doit assumer la charge que lui imposent les circonstances. Il faut, dès lors, qu'il puisse se donner les moyens qu'implique cette responsabilité, sous peine de se voir balayer par l'horreur de la lutte pour la survie et de la guerre de tous contre tous.

Cela étant dit, revenons au processus de la crise de l'endettement international, telle qu'elle s'est dévoilée dans les pays où les monnaies nationales vont cesser d'être efficaces ; cas particulièrement des pays de l'Amérique Latine. Nous avons vu, en effet, que dans ces réalités la fuite des capitaux conduira à la crise de l'endettement, août 1982. Or c'est précisément cette crise qui radicalisera le phénomène de la dollarisation de ces économies et par là même l'augmentation de

---

<sup>115</sup> Rappelons que la réunification allemande va conduire fin 1990 à la montée des taux en Allemagne et donc dans les autres pays de la Communauté. Ce qui va mener à la terrible crise du FF, du 2 août 1993. Car rappelons que début 1992, par exemple, la différence entre le taux allemand de base et le taux français était de l'ordre de 300 points base.

<sup>116</sup> Notons que selon la presse radiophonique, les fonctionnaires de la République Centre-Africaine connaissent actuellement – octobre 2005 – un retard de paiement d'environ trois mois. Ce qui ne s'est jamais vu dans les pays qui jouissent d'une souveraineté monétaire. En effet, ce phénomène ne peut se produire que dans un ordre dont la Banque Centrale n'a pas la possibilité d'émettre de la monnaie.

l'épargne en dollars. Tout indique que c'est en 1983 que les États surendettés ont eu recours à la confiscation de cette épargne pour servir leur dette. En d'autres termes, ces États confisquaient cette épargne et la remboursaient en Bons du trésor ; lesquels se dévaluaient très rapidement. Et c'est précisément cette politique qui va conduire à la pratique de la thésaurisation des dollars ; et, par là même, à la raréfaction de la quantité de dollars en circulation<sup>117</sup>.

Dès lors Il n'est pas difficile de comprendre que ce phénomène de thésaurisation des billets verts dans les pays dollarisés va contribuer au renchérissement de cette devise. Ce qui conduira d'un côté aux Accords de New York, du 22 septembre 1985 – et, par conséquent, à la dépréciation du dollar, comme nous l'avons remarqué un peu plus haut – et de l'autre côté, au Plan Baker du 9 octobre 1985. Et c'est précisément ce Plan Baker, avalisé par le FMI, qui va mener à la restructuration<sup>118</sup> de la dette internationale des pays surendettés.

Ainsi le Plan Baker va contribuer à la relance des pays dollarisés ; donc, à la célèbre décade de l'espoir en Amérique Latine. Car ces pays vont se trouver non seulement avec un dollar plus concurrentiel, mais aussi avec une dette, en termes réels, moins importante et un service – de la dite dette – moins onéreux. En effet pour ce qui est de la dette, il n'est pas difficile de comprendre qu'elle est moins coûteuse lorsque le dollar est peu cher, que lorsqu'il est très cher<sup>119</sup>. Il est de même évident qu'il est moins coûteux pour le débiteur d'avoir à rembourser seulement les intérêts que d'avoir à rembourser ces intérêts plus le capital. Bien évidemment pour le créancier – pour ce qui est toujours le Plan Baker – il est, en l'occurrence, plus avantageux de continuer à toucher le service de la dette que de récupérer, à échéance, la valeur réelle du capital. Ceci pour les raisons suivantes : 1) Parce que le taux (fixe) du service est très élevé ! 2) Parce que la valeur du capital, circulant sous la forme d'obligations, tend à diminuer avec le surendettement des nations, et

---

<sup>117</sup> Rappelons, à ce propos, que la thésaurisation d'une monnaie provoque la rareté et, donc, la cherté de la monnaie en question.

<sup>118</sup> Notons que cette restructuration impliqua le fait que le principal (de la dette) pouvait être remboursé beaucoup plus tard. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle dans les pays de l'Amérique Latine va apparaître l'expression : Dette extérieur, dette éternelle !

<sup>119</sup> Rappelons, à ce propos, que le poids de la dette extérieure (libellée nécessairement en dollars) est, en termes réels, en rapport inverse à la valeur de cette devise.

3) parce que l'insolvabilité des nations peut conduire à la perte du service de la dette, comme du capital lui-même<sup>120</sup>.

Par conséquent, le Plan Baker va pour ainsi dire arranger les créiteurs comme les débiteurs. Il va, en tout cas, donner à cette dette un temps de maturité qui peut durer très longtemps. Jusqu'à la fin du système du dollar, comme nous essaierons de l'expliquer plus loin. En tout cas, il est important de comprendre que le Plan Baker ainsi que les Accords de New York, du 22 septembre 1985, ont permis une relance de l'activité économique au niveau international<sup>121</sup>. Ce qui va permettre, à son tour, l'apparition du Plan Brady, du 10 mars 1989. Plus précisément de ce Plan qui va promouvoir l'échange de la dette contre des capitaux fixes (des entreprises) des sociétés surendettées.

Il convient, toutefois, de tenir présent à l'esprit que ce Plan Brady fut précédé par le célèbre consensus de Washington. Lequel va promouvoir la politique dite néolibérale dans les pays surendettés. Plus précisément cette politique qui peut se décliner en quatre points essentiels.

- 1) Démantèlement des barrières douanières.
- 2) Apurement des déficits publics
- 3) Privatisation des entreprises publiques, et
- 4) Ouverture des économies aux investissements étrangers.

Ceci veut dire, par conséquent, que les pays surendettés doivent fonctionner en libre échange, pendant que les pays dits de la Triade – l'Amérique du nord (les USA et le Canada), l'UE et le Japon – pratiquent non seulement le protectionnisme, mais aussi le dumping au niveau agricole<sup>122</sup>. Ce qui est contraire aux principes du libre-

---

<sup>120</sup> En d'autres termes, il vaut mieux toucher un service de 25% d'une dette de 100 pendant 20 ans, que son remboursement au bout de 10 ans. En effet dans le premier cas nous arrivons à une somme de 500, tandis que dans le deuxième cas nous avons affaire à une somme de 350. Ceci est particulièrement le cas lorsque le capital ne se déprécie pas. Ce qui est le cas du marché obligataire auquel nous faisons référence.

<sup>121</sup> Comme nous l'avons indiqué plus haut, cette relance ne touche pas la zone F-CFA, pour cause précisément de sur appréciation du FF.

<sup>122</sup> Il convient de comprendre qu'avec le Consensus de Washington va se produire, au niveau du marché international, un renversement total, par rapport à l'époque classique. En effet avant, les pays riches fonctionnaient en libre-échange tandis que les pays pauvres avaient la possibilité de pratiquer le protectionnisme. A présent c'est, pour ainsi dire, le phénomène contraire qui se produit : les riches

échange (« free trade ») et de l'échange juste (« fair trade »). De plus le Consensus de Washington va promouvoir l'ouverture des économies des pays surendettés, aux investissements étrangers, ainsi que la privatisation des entreprises publiques<sup>123</sup>. Ce qui veut dire concrètement que le Consensus de Washington préparera la mise en pratique du Plan Brady ; lequel fut cautionné par le FMI.

En effet, pour le Plan Brady, du 10 mars 1989, pour réduire l'endettement international des pays dits du Tiers-Monde, il s'agit de permettre d'échanger leur dette extérieure contre des entreprises en voie de privatisation. Ceci veut dire concrètement que ces pays vont devoir échanger des entreprises publiques contre des obligations de leur dette extérieure<sup>124</sup>. Car il est très important de comprendre que dans cet échange il y a d'un côté, des entreprises en voie de privatisation, et de l'autre côté, des obligations de la dette extérieure, du pays surendetté. Donc d'une part, des entreprises en voie d'assainissement, avec socialisation des pertes<sup>125</sup>, et de l'autre, des obligations (de la dette) dépréciées, pour cause de surendettement de manque de solvabilité, voire de manque de crédibilité<sup>126</sup> de ces pays.

Tout ceci fait que cet échange de la dette contre des capitaux a provoqué, au niveau international, un des pillages le plus important de l'histoire moderne. En effet, il s'agit de comprendre que ces obligations ont été achetées à des prix dérisoires, mais qu'elles ont été reconnues selon leur valeur nominale par le pays débiteur. Ceci veut dire concrètement qu'une obligation achetée en moyenne à 25 dollars – selon les calculs de Daniel Cohen – a été reconnue par le débiteur à 100 dollars, selon sa valeur nominale. Mais, « last but not least » les entreprises ainsi achetées par des

---

pratiquent le protectionnisme (et le dumping), tandis que les pays faibles fonctionnent en libre-échange.

<sup>123</sup> Nous laissons pour le moment de côté le problème de l'apurement des déficits publics, car ce chapitre coïncide avec les politiques d'ajustement structurels – les célèbres PAS - du FMI.

<sup>124</sup> Pour faciliter la compréhension de ce phénomène nous pouvons, par exemple, prendre le cas d'YPF – l'entreprise des pétroles argentins – achetée dans ces conditions par Repsol, la Shell espagnole.

<sup>125</sup> Ce qui veut dire que les États doivent prendre en charge l'endettement et les sureffectifs de ces entreprises. Car il ne faut pas oublier que les entreprises publiques sont souvent surendettées et ont aussi très souvent une charge salariale très forte.

<sup>126</sup> En effet, « la valeur marchande des dettes, des pays du tiers-monde est le quart de la valeur nominale, selon les travaux de l'économiste Daniel Cohen ». Le Monde 13-14 mars, 2005, p. 4. – Pour notre part, nous pensons que 25% est une moyenne. En 2002, par exemple, la valeur réelle des obligations de la dette Argentine était inférieure : à 17% de leur valeur nominale.



structures transnationales, sont libres de toute dette et de toute surcharge salariale. Donc pour les pays surendettés, cette opération fut une perte à l'état pur.

Il s'agit cependant de comprendre que ces échanges ne concernent pas uniquement les sources de matières premières, mais aussi les entreprises des services, ainsi que l'immobilier en général. En tout état de cause, le cas le plus important de la mise en pratique du Plan Brady est, sans nulle doute l'Argentine des années 1990, ce qui va déboucher sur l'effondrement économique de décembre 2001 et sur le pillage par le système bancaire transnational des dépôts en dollars des entreprises et des citoyens argentins. Car, à la suite de cet effondrement, le gouvernement argentin va décréter la « pesification » des actifs et des passifs. Ce qui veut dire que d'un côté les banques<sup>127</sup> étaient obligées de rembourser les dollars déposés avec des pesos dévalués, et de l'autre, les entreprises et les personnes privées devaient rembourser leurs emprunts contractés en dollars, en pesos. Et ceci selon le taux de 1 pour 1 – un peso pour un dollar -, qui était la parité en cours à l'époque de l'emprunt. Bien évidemment, comme on peut le comprendre aisément, ces emprunteurs n'étaient pas des gens pauvres, mais plutôt des riches et des entreprises transnationales. Ceci veut dire, pour ce qui est de ces dernières, qu'elles ont emprunté en dollars et remboursées la dette contractée – sur le marché argentin – avant ces événements, en pesos.

Cela étant souligné, passons maintenant aux problèmes posés par les politiques d'ajustements structurels du FMI. Car comme nous l'avons indiqué un peu plus haut, il y a une coïncidence entre le Consensus de Washington et les politiques du FMI à l'égard des pays surendettés. Il s'agit, plus précisément, des politiques d'apurement des déficits publics. En effet, depuis la fin février 1990<sup>128</sup>, le FMI impose aux pays surendettés les ainsi dénommées politiques d'ajustements structurels (PAS). Lesquelles politiques consistent d'une part, à réduire les déficits publics et d'arriver à

---

<sup>127</sup> Comme la Bilbao, la Santander et la Citigroup, pour ne mentionner que les principales institutions bancaires impliquées.

<sup>128</sup> Il convient de remarquer que cette date est celle du soulèvement populaire de Caracas, suite à la politique de réduction des subventions des produits de première nécessité imposée par le FMI. En effet, avant la crise de l'endettement, les pays du Tiers-Monde subventionnaient des produits de première nécessité -, comme le pain, le lait et les céréales de consommation courante – pour éviter la hausse de prix de ces produits et l'étouffement économique des masses populaires. Car les cadres du FMI pensaient que ces subventions étaient la source de tous les déséquilibres économiques que connaissaient ces pays.

des excédents budgétaires, et de l'autre, à faire monter les taux d'intérêts en vue d'attirer des capitaux flottants.

Lamina Oualalou explique cette politique dans le cas du Brésil actuel de la façon suivante : « Le gouvernement de Luiz Inacio Lula da Silva s'est aligné sans broncher sur la politique préconisée par le Fonds monétaire international (FMI) : excédent budgétaire primaire (solde des recettes et dépenses de l'État avant remboursement de la dette) de 4,5% du produit intérieur brut (PIB) et taux d'intérêt astronomique (17,25% !) »<sup>129</sup>. Nous constatons, par conséquent, que la politique d'ajustements structurels du FMI est toujours d'actualité. En effet, cet organe du système USD continue à croire d'une part, que l'excédent budgétaire assure de rembourser – de servir plutôt – la dette extérieure, et que la montée des taux d'intérêt permet d'attirer les ainsi dénommés capitaux flottants.

En ce qui concerne la politique des comptes publics, nous pouvons constater dès lors que le Consensus de Washington ne fait que consolider celle des ajustements structurels du FMI. En réalité, les célèbres programmes d'ajustements structurels PAS, que le FMI impose aux pays très endettés sont beaucoup plus radicaux. Ceci dans la mesure où ces programmes imposent un excédent budgétaire, tandis que le Consensus de Washington ne parle que d'apurement des déficits publics.

Cela dit il convient d'être conscient du fait – en ce qui concerne les PAS particulièrement – que les excédents budgétaires en question sont en monnaie nationale et que la dette extérieure est en USD<sup>130</sup>. De sorte que cet argent ne peut pas permettre de servir et rembourser la dette extérieure. On peut, par contre, se dire que ces excédents peuvent permettre de rembourser la dette interne, laquelle est libellée essentiellement en monnaie nationale. Quoi que celle-ci n'est pas la finalité des PAS, car les experts du FMI savent que tout État ayant une monnaie propre est capable de faire face à ses échéances, par le biais de l'émission monétaire, par exemple<sup>131</sup>. Il faut, en tout cas, tenir compte du fait que la réduction des déficits

---

<sup>129</sup> Le Figaro économie, 8 décembre 2004, p. XI. – Notons aussi que ce taux de base était début juillet 2005 de 19,75%, avec un taux d'inflation de 5,7%. Voir à ce propos : Le Monde, 14 juillet 2005, p.4.

<sup>130</sup> Ceci veut dire par conséquent que cette politique ne serait valable que pour les pays entièrement dollarisés comme l'Équateur, le Panama ou le Salvador.

<sup>131</sup> En effet, l'émission monétaire – donc, l'inflation – permet à un État de réduire la dette interne. En tout état de cause, de choisir entre, par exemple, l'intérêt des rentiers et la réduction des services publics.

publics et, plus encore, la formation d'excédents implique nécessairement la réduction des dépenses sociales<sup>132</sup> et des dépenses des fonctions non-liées à la sécurité matérielle et à l'ostentation de la minorité dominante. Ce qui veut dire concrètement que, dans ces circonstances, lorsqu'il s'agit de réduire les dépenses publiques, les États patrimoniaux préfèrent supprimer les services sociaux -, comme ceux liés à la propreté des villes, des chemins et des routes – que de diminuer les privilèges de l'élite du pouvoir

Cela dit passons à présent à la politique de la hausse des taux d'intérêts liés aux PAS du FMI. Il convient en effet de rappeler que pour le FMI, comme pour le discours dominant, la hausse des taux d'intérêts attire les capitaux flottants. Ce qui est théoriquement et pratiquement absurde, car le crédit est un coût et non pas une rémunération. Par contre, cette politique de renchérissement du taux de crédit a comme conséquence la réduction, voire l'étouffement de l'activité économique, car le crédit conditionne le niveau de l'activité économique en rapport inverse. Ce qui veut dire concrètement que si le taux de crédit augmente l'activité diminue et progresse dans le cas contraire.

Ainsi le taux de crédit est cet instrument de la politique monétaire qui permet soit d'activer l'économie, soit de la ralentir. Car, comme nous l'avons déjà souligné, le niveau d'efficacité de la monnaie dépend des taux d'intérêt en rapport inverse. C'est la raison pour laquelle nous disons aussi que la politique du crédit est cet instrument de la souveraineté monétaire susceptible d'optimiser l'activité économique. Il s'avère, dès lors, que l'utilisation inadéquate de cet instrument peut avoir des incidences particulièrement négatives au sein d'une économie. Nous constatons en tout cas ce phénomène chaque fois que le FMI impose cette mesure à des sociétés qui sont de plus, par définition, dans un état de délabrement avancé.

On peut certes se demander d'où provient cette erreur ? Car il est difficile de croire qu'en réalité nous avons affaire à une politique malfaisante. Notons, en tout cas, qu'un des anciens chefs des économistes du FMI, Michael Moussa, avait dit à propos de cette problématique que « ceux qui proposent une baisse des taux d'intérêt dans les pays en crise doivent certainement fumer autre chose que des

---

<sup>132</sup> Lesquelles sont minimales dans les pays dits du Tiers-Monde.

substances légales<sup>133</sup> ». Il est en effet difficile de mettre en doute la sincérité de ces personnages<sup>134</sup>. Mais nous n'avons pas affaire ici à une question de confiance. Il s'agit plutôt de savoir si la thèse selon laquelle la hausse des taux d'intérêt attire les capitaux flottants est-elle oui ou non, conforme à la logique du réel ?

En effet, il s'agit, avant tout, de comprendre que le crédit n'est pas une rémunération, mais un coût. Il n'est donc pas un placement. Puis il s'agit de saisir que le marché du crédit s'oppose au marché obligataire comme le positif s'oppose au négatif, car l'un est une dépense et l'autre une rémunération<sup>135</sup>. De là que la réponse à la question que nous venons de poser ne peut pas rester seulement négative.

De plus, si nous approfondissons encore cette différence, il convient de savoir que le taux de crédit est une offre de monnaie tandis que le marché obligataire<sup>136</sup> est une demande de monnaie. Par conséquent, en ce qui concerne le crédit, il n'est pas difficile de comprendre que c'est un système bancaire national qui offre de la monnaie, à un taux déterminé par la Banque centrale du dit pays<sup>137</sup>. Bien évidemment, ce système peut étendre son offre par delà ses propres frontières et se projeter sur le marché international. C'est le cas actuellement de l'USD, du Yen, du franc suisse et de la livre anglaise, pour ce qui est des monnaies nationales<sup>138</sup>. Mais dans le règne du papier monnaie que nous connaissons depuis les Accords de Bretton Woods, il n'y a pas – comme on le sait très bien – que des monnaies fortes, il y a aussi le contraire : des monnaies qui ne sont pas convertibles sur le marché international. Ce qui est le cas des pays dits du Tiers-Monde.

Il est, dès lors, dans ce cas, difficile de penser que quelqu'un disposant de dollars puisse les convertir mettons en pesos – terme générique pour les monnaies latino-

---

<sup>133</sup> Le Monde, 10 octobre 1998, p. 20.

<sup>134</sup> Quoique comme il est dit : L'enfer est pavé de bonnes intentions.

<sup>135</sup> Pour cette raison, il est hautement problématique de faire cette différence en parlant du taux à court terme – pour le taux d'intérêt – et de taux à long terme, pour le taux du marché obligataire.

<sup>136</sup> Dont le marché de la dette publique est la partie principale et déterminante.

<sup>137</sup> Car c'est par le biais des taux directeurs que la Banque centrale d'un pays donné administre son système de crédit. Ceci dans le cas où une banque centrale dispose de la souveraineté monétaire. Ce qui n'est pas le cas, comme nous l'avons déjà souligné, du système du franc CFA et de l'euro. En tout état de cause notons qu'une banque centrale souveraine détermine non seulement la base du taux de crédit – qui est le taux interbancaire -, mais aussi la hiérarchie de ce système par le biais du taux d'usure.

<sup>138</sup> Nous laissons donc ici de côté l'euro, car il s'agit d'une monnaie régionale à vocation internationale.

américaines – pour « profiter » de la hausse des taux d'intérêt pratiquée dans telle ou telle de ces réalités. Notons qu'au sein de ces réalités bancaires – comme de toute autre réalité bancaire nationale – le sujet en question ne peut trouver que deux taux rémunérateurs : le taux de rémunération de l'épargne et le taux de rémunération du marché obligataire. En tout cas, pas dans le taux de crédit, car ce taux n'implique pas une rémunération, mais plutôt son contraire : une dépense, un coût. Pour ces raisons il est totalement absurde de soutenir la thèse selon laquelle la hausse des taux d'intérêt attire les capitaux flottants.

Cela étant souligné, il convient de remarquer que c'est cet ensemble des politiques d'ajustements structurels du FMI et du Consensus de Washington qu'il est convenu d'appeler le néo-libéralisme, car ces mesures conduisent à l'ouverture des marchés des pays surendettés. Nous allons assister alors au renversement de la logique de l'ordre libéral classique. En effet pour la doctrine libérale, la liberté mène à l'égalité : donc à l'égalité proportionnelle et à l'égalité des chances. Ce qui va donner sur le marché international le rapport entre le libre échange et le protectionnisme. Le libre échange étant la règle, et le protectionnisme l'exception. De sorte qu'au sein de cet ordre, les pays économiquement puissants pratiquaient le libre échange – l'Angleterre étant alors, comme on le sait, le pays modèle de la puissance industrielle – tandis que les pays faibles avaient la possibilité de pratiquer le protectionnisme. Bien évidemment le protectionnisme était alors une exception et non pas une règle<sup>139</sup>.

Le néo-libéralisme se présente ainsi comme cet ordre dans lequel les nations économiquement puissantes pratiquent dans le domaine agricole le protectionnisme, ainsi que les subventions à la production et aux exportations, tandis que les pays les plus faibles fonctionnent en libre échange. Or, il convient de remarquer que pour le libéralisme classique, le protectionnisme ne peut être que le résultat d'un état d'exception et que les subventions à la production et aux exportations (le dumping) étaient considérées comme de la concurrence déloyale, comme la négation des

---

<sup>139</sup> Rappelons, à ce propos, que c'est le caractère structurellement protectionniste – parce que non mercantiliste – de l'Empire chinois qui va conduire aux deux guerres de l'opium : celle de 1839-1842 et celle de 1856-1860. Il convient, en tout état de cause, de saisir ces événements, comme une contradiction, au sein d'un ordre dans lequel le marché international n'était pas encore coiffé par un système juridique (une communauté de nations) capable d'assurer et de promouvoir la lutte contre les injustices réciproques.

principes (éthiques) qui doivent conditionner l'égalité des chances au niveau du marché international. Nous devons aussi tenir compte du fait que le néo-libéralisme n'est pas le produit des automatismes du marché – comme l'affirme une certaine pensée dite progressiste : des soi-disant grandes âmes philanthropiques -, mais plutôt des forces qui ne font pas partie du marché en tant que tel. Car le marché est le résultat de l'offre et de la demande, de cette loi des contraires qui se réalise au sein d'un ordre institué : produit de la convention. Donc de cette pratique qui peut et doit être le résultat de la raison théorique – de la garantie des droits réciproques – mais qui peut être aussi la négation de cette raison : de la raison axiologique. En effet, l'offre et la demande, les forces du marché, sont capables d'assurer l'égalité des chances lorsqu'elles se réalisent au sein d'un ordre conventionnel capable d'assurer et promouvoir l'égalité proportionnelle dans l'échange. Ce qui n'est pas le cas de l'ordre international que nous connaissons actuellement.

Par conséquent, l'horreur économique n'est pas le produit du marché lui-même, mais bien le résultat de l'ordre conventionnel au sein duquel se manifestent les échanges ; lesquels sont par définition consubstantiels à la vie sociale et internationale. En effet, la perversion de l'égalité proportionnelle dans l'échange implique nécessairement la corruption de la vie sociale et ne peut mener qu'à l'autodestruction des sociétés en elles-mêmes.

Or, comme nous l'avons vu ici, l'horreur économique que nous constatons actuellement est le résultat d'un processus qui commença avec la suppression de la garantie or du dollar. Ce qui va conduire à la formation d'un ordre où il y a, pour reprendre l'expression de Habermas, au sommet un gagnant – la nation qui détient le privilège exorbitant d'émettre la monnaie internationale – puis des profiteurs – les pays excédentaires par rapport à cette puissance – et enfin les perdants qui sont d'une manière générale les pays du nouveau Tiers-Monde. Or, c'est précisément cet ordre qui va trouver son achèvement avec les Accords Brady du 10 mars 1989. Plus précisément avec cet accord cautionné par le FMI et qui consiste dans l'échange de la dette contre des capitaux. Donc de l'échange des obligations de la dette, contre des entreprises en voie de privatisation.

Nous avons déjà souligné le fait que la dette internationale privée<sup>140</sup> des pays du Tiers-Monde circule sur le marché international sous forme d'obligations. Nous avons aussi indiqué le fait que ces obligations ont une valeur réelle très faible par rapport à leur valeur nominale<sup>141</sup>. Ce sont donc ces obligations qui sont échangées contre les entreprises privatisées. Mais, car il y a un mais, ces obligations achetées selon leur valeur réelle, sont reconnues par l'État débiteur selon sa valeur faciale. Ce qui veut dire qu'une obligation achetée à 20 % de sa valeur nominale est acceptée par l'État débiteur au pair de sa valeur nominale. Cela va permettre aux multinationales d'acheter des entreprises en voie de privatisation dans le Tiers-Monde, à un prix totalement dérisoire<sup>142</sup>. De plus, ces entreprises sont particulièrement saines, car les États, avant de les vendre – selon la logique du Plan Brady – sont obligés de les assainir. Donc de socialiser les pertes, c'est-à-dire assumer les dettes et le licenciement des sureffectifs. Tout indique que l'Argentine fut, pendant la période Menem, 1900-2000, le modèle le plus achevé de cette politique dite néo-libérale.

Quoique le « désastre absolu » (James Tobin) de la crise argentine de décembre 2001 ne fut pas uniquement le résultat de cette suite catastrophique. En effet, il est évident que la loi « de l'un pour un » - 1 peso = 1 dollar – du premier avril 1991, ainsi que le blocage des comptes en dollar<sup>143</sup>, le 3 décembre 2001, ont joué un rôle de première importance. Mais pour comprendre la logique de ce processus qui va conduire à l'effondrement de l'économie argentine, il convient de rappeler les moments suivants. En première instance, la situation dans laquelle se trouvaient les économies de la région à la suite de la première crise de l'endettement et de la tendance à la thésaurisation du dollar. Car pendant cette période, comme nous

---

<sup>140</sup> C'est-à-dire la dette contractée avec le système bancaire international et qui est contrôlée par le Club de Londres.

<sup>141</sup> Ce qui veut dire concrètement qu'une obligation de 100 \$ - en valeur Faciale – peut se négocier à 20 % de cette valeur, donc 20 dollars.

<sup>142</sup> Certains auteurs comme François Chesnais et Jean-Philippe Divès ont signalé précisément cet aspect du Plan Brady. Pour cette raison, ils disent en parlant de la crise argentine de décembre 2001 que « beaucoup d'entreprises d'État ont été échangées contre des titres recyclés de la dette publique ». *Que se vayan todos !* Natilus, Paris, 2002 p.118-119.– Certes, ces obligations qu'on appelle des bons pourris – des « junk bonds », en anglais – ont un rendement très élevé, car le taux de rémunération – par définition fixe – est souvent supérieur à leur valeur réelle. Mais pour certaines multinationales, il s'agit de répartir les risques, de là ces politiques d'investissement selon la logique du Plan Brady. C'est le cas notamment de celles qui, grâce à leur nationalité, pensent contrôler les circonstances de ces pays en pleine décomposition. Ce qui explique la réussite incontestable, soit-dit en passant, des investissements espagnols en Amérique Latine et qu'on appelle, dans ces pays, la « reconquista ».

<sup>143</sup> Ce qui est appelé alors, en Argentine, la politique du « corralito »

l'avons indiqué plus haut, le phénomène de la thésaurisation des dollars va faire que le problème principal pour ces nations était alors celui de savoir : comment faire sortir tous ces dollars des bas de laine ? Car les personnes physiques et morales n'avaient plus confiance dans le système bancaire. Sous la direction du ministre de l'économie Domingo Cavallo, l'Argentine va prendre le chemin de la politique de « l'un pour un », pour rétablir la confiance. La privatisation du système bancaire va permettre de consolider cette confiance. Donc le retour de l'épargne en dollars.

En deuxième instance, l'économie argentine va connaître par la suite et surtout pendant le dernier tiers des années quatre-vingt-dix, le problème de la surévaluation du dollar et donc du manque de concurrentialité de son économie. Bien évidemment, pendant cette période des années 1990, les emprunts permettront de combler les déficits. C'est ainsi que la dette argentine est passée de 62,2 milliards de dollars en 1990 à 147,6 milliards de dollars en 2000. Notons qu'en 2001 la valeur des exportations, en biens et services, devait se situer autour de 27 milliards de dollars. Ce qui avait été le cas en 2000, mais cette année 2001, le service de la dette devait dépasser la valeur des exportations en biens et services : elle devait donc passer de 27,3 milliards de dollars à 31,4 milliards de dollars. Et c'est précisément cet état des choses qui va provoquer la hausse du taux de risque pays en 2001<sup>144</sup> et la panique des premiers jours de décembre de cette » année.

En troisième instance, il y a l'événement du 3 décembre 2001 : le blocage des dépôts en dollars. Lesquels représentaient le 64% du total<sup>145</sup>. C'est précisément cet événement qu'on appela en Argentine le « Corralito » et qui représente l'endroit dans l'abattoir où les vaches sont amenées pour être abattues. Rappelons que cette politique fut destinée à empêcher les retraits précipités des dépôts en dollars. L'argument donné par Domingo Cavallo, le dernier ministre de l'économie du Président De La Rúa, fut de dire que cette mesure allait empêcher la fuite des capitaux. Or, en réalité, le but des gens, comme on peut le comprendre aisément, était celui de récupérer les dollars déposés pour les remettre dans les bas de laine, pour les thésauriser. Car il convient de comprendre que la fuite des capitaux n'est

---

<sup>144</sup> En effet, le taux de risque pays est passé cette année là de 886 points à plus de 4000 points. Notons que selon le journal les Echos – du 3 novembre 2001, page 9 -, « pour Fitch et Standard and Poor's, l'Argentine est en défaut de paiement partiel. Le taux de risque pays est passé à 2438 ».

<sup>145</sup> El País, Negocios, 13-01-2002, p. 14.



pas l'œuvre des classes populaires, ni des classes moyennes. Elle est plutôt l'œuvre, comme l'expérience des pays du Tiers-Monde nous le montre, de l'élite même du pouvoir, voire du despote lui-même.

En quatrième instance, il y a le fait qu'une fois le blocage des comptes en dollars réalisé, les autorités responsables ne pouvaient pas revenir en arrière. Rappelons qu'alors les personnes physiques et morales ne pouvaient retirer plus de 250 \$ par mois. Ce qui va surtout avoir comme incidence le fait que les entreprises ne pouvaient pas avoir accès aux liquidités nécessaires pour assurer les paiements et les dépenses courantes. C'est précisément cette rupture dans la chaîne des paiements qui va provoquer l'effondrement économique le plus radical que le monde moderne ait connu. Certes la sagesse aurait voulu que le déblocage des comptes en dollar ait pu se réaliser, en premier lieu à l'égard des entreprises et du commerce en général. Précisément pour rétablir la chaîne des paiements et empêcher la banqueroute généralisée. Bien évidemment une telle mesure aurait provoqué le retour à la thésaurisation. Mais il vaut mieux la thésaurisation généralisée que la banqueroute généralisée. En tout cas, cela aurait impliqué le retour à la situation antérieure à la loi de « l'un pour un ». Plus précisément à la rareté des dollars en circulation et, par là même à la très forte dévaluation de la monnaie nationale.

De sorte qu'en cinquième et dernière instance va s'imposer, selon la logique de cette dérive, la politique de la « pesification » des actifs et des passifs. Cette politique va ainsi conduire au fait que les dépôts en dollars et les crédits en dollars vont être remboursés en pesos, selon la loi de « l'un pour un ». Ce qui veut dire concrètement que les banques – ce secteur était déjà privatisé à 90%, à l'époque – vont rembourser les dollars déposés dans leurs comptes en pesos qui perdront, à cause de la suppression du régime de la parité pure, 75 % de leur valeur. De sorte que les banques<sup>146</sup> vont rembourser, en pesos, seulement un quart de la valeur déposée. Ce qui a permis à ces banques de s'approprier et de sortir physiquement du pays l'essentiel des dollars en question<sup>147</sup>.

---

<sup>146</sup> Il est important de noter que le secteur privatisé – par le biais du Plan Brady – était contrôlé à parts plus ou moins égales, par trois banques internationales : la Bilbao, la Santander et la Citigroup.

<sup>147</sup> Selon le journal Le Monde – du 6-7 janvier, 2002, p.2 : « en Argentine, les dépôts établis en dollars représentant quelques 56 milliards de dollars ».

En tout état de cause, ces évènements ont fait qu'en « moins de deux mois les argentins ont perdu deux tiers de leur revenu par tête d'habitant<sup>148</sup> ». Bien évidemment, on doit aussi se poser la question de savoir : qui a profité de la pesification des passifs, donc du crédit contracté, en dollars, auprès du système bancaire ? A ce propos, il convient de rappeler qu'à l'époque le crédit était rare et cher. D'après le journal Clarín de Buenos Aires – du 11 octobre 2001, p. 58 – le taux interbancaire<sup>149</sup> du dollar était de 17%. Ce qui veut dire que peu de personnes physiques et morales pouvaient avoir accès à ce crédit. Il est clair, en tout cas, que pour ces personnes cette opération fut très bénéficiaire.

Cela étant souligné passons à présent à essayer de calculer cette dérive négative que nous constatons depuis 1974 dans le Tiers-Monde. Il s'avère clairement qu'il est pour ainsi dire impossible de calculer les incidences du Plan Brady, ou celles des politiques d'ajustements structurels du FMI, ainsi que celles du Consensus de Washington et autres politiques néo-libérales. Seul est calculable, d'une manière générale, la dette internationale. Laquelle, comme nous l'avons déjà souligné, fut le résultat de la dislocation des Accords de Bretton Woods et de l'apparition de la thèse des renversements des termes de l'échange. Selon la Banque Mondiale, la dette internationale du Tiers-Monde était de l'ordre de 150 milliards de dollars en 1973. Elle va passer à 753 milliards en 1982 et à 2572 milliards en 1999. Ce qui veut dire qu'entre 1973 et 1999 elle a été multipliée par un peu plus de 17 fois<sup>150</sup>. Nous savons de plus que fin 2004, cette dette a dépassé le 3000 milliards de dollars. Gardons toutefois ce chiffre rond pour essayer de faire un calcul global du coût de cet endettement.

Mais avant d'aller plus loin, rappelons que cette somme est celle de la dette consolidée, après restructuration. Posons nous à présent la question de savoir : combien de fois ces pays ont déjà remboursé l'équivalent de cette somme ? Pour trouver une réponse il convient de prendre le cas d'un pays qui ne soit pas trop faible économiquement. Le Mexique nous semble être un modèle particulièrement significatif, car il s'agit d'un pays très fort économiquement, en 2004, la 13<sup>ème</sup>

---

<sup>148</sup> El País, 9 juin 2002, p.3. – La traduction est nôtre

<sup>149</sup> Rappelons que le taux d'investissement courant est de l'ordre de 50% à 100% supérieur au taux interbancaire. Car celui-ci est le taux auquel les banques se prêtent entre-elles.

<sup>150</sup> Voir à ce propos Le Monde, Economie, 19 février 2002, p. I. – Notons que, par contre, « le 1% des américains les plus riches ont vu leurs revenus doubler depuis 1979 » Le Monde, 15-12-2005, p. 24.

puissance exportatrice du monde, avec 188 milliards de dollars, devant l'Espagne – 184 milliards de dollars – et après Singapour, avec 190 milliards de dollars. De plus, le Mexique a certes une dette extérieure significative par rapport à la valeur de ses exportations en biens et services : pour 2004 de 203 milliards de dollars. Sa dette étant de 160 milliards de dollars en 2004<sup>151</sup>.

Or, le Mexique a remboursé, au titre de service de sa dette entre 2000 et 2003, en quatre ans, la somme de 172,4 milliards de dollars<sup>152</sup>. Mais si on retire les paiements anticipés pendant cette période – ce qui fut le cas pour l'année 2000 -, on peut se dire que le Mexique a remboursé en quatre ans l'équivalent de sa dette. Ce qui est tout à fait normal, puisque le service moyen de sa dette est de l'ordre de 25% par an. Ce qui est une moyenne, curieusement, pour l'ensemble des pays du Tiers-Monde. La différence entre les plus riches – cas du Mexique justement – et les plus pauvres étant, en ce qui concerne cette moyenne, que les plus riches empruntent plus dans le marché libre, et que les plus pauvres s'adressent plus au FMI et aux États des pays développés. Par conséquent, le taux de risque pays joue un rôle très important dans la politique d'emprunts des pays surendettés. Ce qui veut dire concrètement que plus un taux de risque<sup>153</sup> est élevé pour un pays, moins il a la possibilité de s'adresser au marché libre.

Cela étant souligné revenons au problème de savoir l'importance des remboursements de la dette extérieure des pays du Tiers-Monde depuis 1974 et jusqu'à 2004. Donc, en trente ans. En effet, si nous continuons avec l'exemple du Mexique, nous constatons dans ce cas que ce pays a déjà remboursé pendant cette période plus de trois fois sa dette actuelle<sup>154</sup>. Il n'est donc pas exagéré de prendre le

---

<sup>151</sup> A titre de comparaison, notons qu'en 2004 la dette extérieure du Brésil était cette année 201 milliards de dollars, avec une valeur des exportations de 95 milliards de dollars. Voir à ce propos : Les Echos, 30 mars 2005, p. 7.

<sup>152</sup> Il convient de remarquer que ces remboursements ont été précisément de 58,2 milliards de dollars en 2000, de 42 milliards en 2001, de 35,8 milliards en 2002 et de 36,4 milliards en 2003.

<sup>153</sup> Il convient de remarquer que ce taux est donné par les célèbres maisons de notation – Moody's, Standard and Poor's et Fitch – et qu'à ce taux s'ajoute le taux du LIBOR (« London Interbank Offer Rate »), lequel tourne depuis plus de dix ans autour de 5%. Cela dit, à titre d'exemple, il n'est pas inutile de remarquer que le taux de risque pays à la mi 2002 était le suivant pour ces pays : Argentine : 6802 points de base, Brésil : 1599 points de base, Venezuela : 1129 points de base et Mexique : 324 points de base. – Voir à ce propos : El País, Negocios, 30 juin 2002, p. 18.

<sup>154</sup> De l'ordre de 500 milliards de dollars.

multiple de 3 comme une moyenne pour les pays du Tiers-Monde<sup>155</sup>. Ceci nous donne, par conséquent, le résultat suivant : Premièrement que la dette extérieure consolidée, pour la fin 2004, est de l'ordre de 3000 milliards de dollars. Deuxièmement que le total des remboursements par rapport à cette dette ne peut être inférieur à 9.000 milliards de dollars. Troisièmement qu'à cette somme il convient d'ajouter la fuite des capitaux, laquelle est, un peu plus que moins, égale à la dette elle-même : donc de quelques 3.000 milliards de dollars. Ceci veut dire, par conséquent, que les pays dits du Tiers-Monde ont été dépossédés, par le biais de la dette internationale, de quelques 12.000 milliards de dollars.

Il est toutefois important de comprendre que ce dessaisissement sera un phénomène permanent pour autant que durera le système du dollar, l'absence d'une commune mesure. Car nous ne devons pas oublier que ces pays remboursent annuellement, au titre du service de la dette<sup>156</sup>, le quart de ce qu'ils doivent. Donc selon nos calculs, quelque chose comme 750 milliards de dollars. Il convient, dès lors, de comparer cette somme à l'aide publique au développement ; laquelle selon l'OCDE fut en 2004 de 78,6 milliards de dollars<sup>157</sup>. De plus, en ce qui concerne cette aide, il est important de savoir que « seulement 41% de l'aide au développement, sont effectivement versés aux pays bénéficiaires », car il y a « le coût des études, 38% » ; ainsi que la partie qui se perd dans les méandres de ces transactions, de l'ordre de 21%<sup>158</sup>...

Pour toutes ces raisons, il est évident que la solution des grands et graves problèmes de survie que connaît plus de la moitié de l'humanité, passe nécessairement non pas par l'accroissement de la charité, mais par le rétablissement des principes éthiques qui doivent conditionner l'échange : mesure commune et égalité proportionnelle : égalité des chances. En effet, l'universalité des rapports qui

---

<sup>155</sup> A propos de ce multiplicateur notons que les auteurs de *50 Questions, 50 Réponses*, sur la dette, le FMI et la Banque mondiale, Damien Millet et Eric Toussaint, considèrent que le total des remboursements entre 1980 et 2001 s'élève à environ 4500 milliards de dollars. Editions Syllepse, Paris, 2002, p. 130.

<sup>156</sup> Millet et Toussaint pensent pour leur part que le service de la dette – 2450 milliards de dollars en 2001 – est de l'ordre de 15,6% : 382 milliards de dollars. Op. cit, p. 118 et suivantes.

<sup>157</sup> Voir à ce propos : Le Monde, 12 avril 2005, p. 19.

<sup>158</sup> Le Monde, 4 mars 2005, p. 4. – Pour cette raison le slogan « Trade but not aid ! » est plus proche du devoir-être de l'ordre du monde que le système que nous connaissons actuellement. En effet, actuellement, les pays riches étouffent la capacité productive agricole des pays pauvres avec le protectionnisme et les subventions à la production et aux exportations (dumping). De là la nécessité de rétablir l'égalité proportionnelle dans l'échange et d'oublier la charité internationale.

est la finalité axiologique de l'humain ne peut exister en dehors du libre échange et de l'échange juste. Les anglophones parlent à ce propos de : « free trade, fair trade ». Car le libre échange implique nécessairement l'échange juste. Il s'agit, par conséquent, d'organiser les institutions économiques internationales de telle sorte que cet ordre ne soit plus au profit d'une simple partie de l'humanité et au détriment du plus grand nombre.

Le grand chemin de la Raison passe nécessairement par le rétablissement de la raison théorique. Car pour la raison axiologique l'accomplissement du droit, de l'économique et du politique – et non pas leur négation comme le veut le marxisme – sont la condition de la plénitude du bien et du juste dans le monde.

Tout ceci nous permet de comprendre que le mal dans le monde, dans sa forme la plus radicale, la catastrophe humaine et écologique des pays du Tiers-Monde, n'est le résultat ni des automatismes du système capitaliste, ni de l'existence d'une puissance démoniaque ayant la capacité de manipuler l'ordre des choses. Dans ce domaine englobant, la cause du mal nous semble être plutôt, comme l'avait signalé Socrate, l'ignorance<sup>159</sup>. Car il est absurde, à tous égards, de soutenir que c'est grâce à la volonté réfléchie que les Etats-Unis détiennent le droit et le privilège d'émettre la monnaie internationale et que c'est par pur machiavélisme que le surendettement du Tiers-Monde s'est concrétisé.

Nous avons essayé de montrer jusqu'à présent que la cause des malheurs des temps modernes est la perversion de la pensée et que cette corruption n'est pas le résultat d'un projet satanique. Car si bien il est vrai que derrière la dégénérescence de la pensée il y a beaucoup de pitoyables suffisances<sup>160</sup>, il n'est pas moins vrai que les idées gouvernent le monde et qu'au sein des ténèbres, la pensée ne peut trouver son chemin<sup>161</sup> que si elle est précédée par le flambeau de la Raison, par l'idée même de l'universalité de la Justice.

---

<sup>159</sup> Certes, la bonne conscience et l'imbécillité ordinaire ont toujours été au service de l'imposture et de la mauvaise foi.

<sup>160</sup> Rappelons que très souvent on cherche le remède dans l'aggravation du mal. Logique politique dans laquelle, comme nous venons de le souligner, le FMI est devenu un grand maître d'œuvre.

<sup>161</sup> Car comme le disait Sénèque : « Il n'y a pas de vent propice pour celui qui ne sait où il va ».

### V) *Le règne du dollar et la construction de la monnaie unique*

Dans sa Conférence de presse du 4 février 1965, comme nous l'avons déjà souligné, De Gaulle avait signalé la nécessité de dépasser le système de l'étalon de change or, pour revenir à l'étalon or. Il avait alors mis en garde contre le fait de donner aux Etats-Unis le droit et le privilège exorbitant d'émettre la monnaie internationale et de pouvoir ainsi acheter les biens du monde avec du simple papier. Par conséquent, il fallait mettre fin à l'ordre monétaire de 1944 qui permettait aux Etats-Unis de financer l' « american way of life ». En tout cas, il était nécessaire pour lui, de terminer avec cette politique qui consiste à garder des dollars en réserve<sup>162</sup>, comme s'il s'agissait de métal jaune. Car à un moment ou à un autre, cette suraccumulation ne peut que provoquer la surabondance de dollars sur le marché international. De sorte que ceux qui ont des dollars vont vouloir s'en dessaisir pour acheter d'autres valeurs monétaires. Ce qui, toujours selon lui, ne pourra que provoquer une secousse universelle, résultante d'une telle panique<sup>163</sup>.

Il est clair que De Gaulle a très bien vu le problème qui était en train de se poser avec la fin du règne du dollar, garanti par les réserves d'or contrôlées par les États-Unis. Ce qui était déjà manifeste avec l'institutionnalisation du Pool de l'or, le 1<sup>er</sup> octobre 1961. Car tout indiquait, alors, que ces réserves étaient en train de s'épuiser. Rappelons que la France, sous la présidence du Général, va faire partie de cet accord en vue de vendre de l'or sur le marché de Londres, pour éviter sa surappréciation, par rapport au dollar. Notons aussi que cette participation de la France au Pool de l'or va durer jusqu'au 17 juin 1967. En effet, cette politique était conditionnée par les problèmes posés par la Guerre Froide.

Il est en tout cas important de constater que cette participation au Pool de l'or n'a pas empêché De Gaulle de signaler la nécessité du dépassement du règne du dollar et surtout de souligner le grand danger qu'il y avait à ne pas le faire. Mais ce qu'il n'a pas fait, c'est précisément d'enlever l'hypothèque qui pesait sur l'étalon or, à savoir

---

<sup>162</sup> Notons qu'à l'époque De Gaulle n'a pas pu voir, et pour cause, le phénomène de la thésaurisation privée qui est le résultat de la crise de l'endettement international et qui va commencer à se manifester à partir de 1984, comme nous l'avons déjà indiqué. Par conséquent De Gaulle n'a fait alors référence qu'à la politique de réserve des Banques centrales.

<sup>163</sup> Paul A. Samuelson disait dernièrement, à ce propos, que si un jour les étrangers se fatiguent d'avoir trop de réserves en titres de la dette américaine, cela ne peut que provoquer « une attaque contre le dollar de proportion inouïe ». *El País, Negocios*, 24 octobre 2004, p. 2.

qu'il était pour la conscience de l'époque non seulement la « relique barbare » (Keynes), mais aussi et surtout la cause de la Grande Crise des années trente<sup>164</sup>. Rappelons qu'à l'époque on croyait que cette crise était la conséquence de la spéculation qui s'était déchaînée dans la bourse de New York le 23 octobre 1929<sup>165</sup>. De sorte que la politique de thésaurisation d'une partie importante des réserves or des États-Unis par la Réserve fédérale, pendant les années vingt et début des années trente, n'était pas encore du domaine de la connaissance des élites de l'époque.

La Conférence de De Gaulle exprime dès lors, pour ainsi dire, le maximum de conscience par rapport à cette problématique de l'ordre monétaire international. Certes d'autres personnalités vont prendre conscience du fait que les États-Unis étaient détenteurs d'un privilège monétaire. Mais ils ont cru que ce privilège se limiterait au droit de seigneurage, du bénéfice qu'ils tiraient du droit d'émission de la nouvelle monnaie. C'est précisément ce qu'exprime Sir Roy Harrod dans son texte *Money – Macmillan, 1969* – où il dit concrètement : « Les États-Unis sont le pays le plus riche du monde. Il ne serait pas tout à fait juste qu'à la richesse qu'ils dégagent par leur puissance productive, vienne s'ajouter 100 % de bénéfice de seigneurage sur toute la monnaie supplémentaire dont le monde entier aurait besoin chaque année. Il faut rappeler que le reste du monde se trouverait, pour acheter des dollars dont l'impression ne coûte pratiquement rien aux États-Unis, dans l'obligation de produire une quantité des biens et des services, qui elle, lui coûterait très cher pour produire<sup>166</sup> ».

---

<sup>164</sup> Il n'est pas inutile de rappeler ici qu'en 1913 les États-Unis contrôlaient le 15% des réserves or du monde. Que ce volume va doubler en 1920 – donc 30% des réserves de l'or monétaire – et qu'en 1932 cette quantité représente le 44% des réserves mondiales. Il est toutefois important de souligner qu'avant 1932, les autorités américaines mèneront une politique « de stérilisation de l'or qui consistait à ne pas mettre en circulation une masse monétaire correspondante ». *Histoire Economique et Sociale du Monde* dirigé par Pierre Léon, T.5, Armand Collin, Paris, 1978, p. 182. – Ce qui veut dire concrètement que c'est cette politique, de raréfaction de l'or en circulation qui va provoquer, à l'échelle internationale, la préférence pour la thésaurisation du métal jaune et, par là-même, la contraction brutale de la demande globale. Plus précisément l'effondrement, en 1932, de 60% des échanges sur le marché international.

<sup>165</sup> A ce propos, il convient de noter qu'à l'époque la théorie de la crise finale de Marx était d'actualité pour la pensée dominante. Celle-ci a donc joué un rôle important entre les deux guerres et tout de suite après la deuxième guerre mondiale. Ce n'est qu'avec la forte croissance économique des années cinquante que cette théorie va être marginalisée. Par conséquent, à l'époque on n'avait pas encore pris conscience que l'or n'était pas la cause de la Grande crise et que si bien son dépassement constitue une nécessité, ce processus ne peut être que le résultat de l'institution d'une mesure commune, de la manifestation de l'universalité des rapports.

<sup>166</sup> La traduction de ce texte est de Marian Stepczynski : *Dollar, actualité et avenir de la monnaie impériale*. Editions Faure, Lausanne, 2003, p.100.

Il est important de constater que cette idée du droit de seigneurage comme étant la base principale du privilège monétaire des Etats-Unis, est une idée qui va se maintenir jusqu'à nos jours. C'est ainsi que Paul Krugmann a pu nous dire : « Les avantages que les États-Unis tirent du rôle international du dollar ne représentent que 0,1 à 0,2 pour mille du PIB<sup>167</sup> ». Pour sa part Henri Bourguignat souligne que : « Le privilège monétaire des Etats-Unis – seigneurage plus possibilité d'emprunter en sa propre monnaie – serait de 17 à 22 milliards de dollars par an<sup>168</sup> ».

Il est, dès lors, fondamental de comprendre que du point de vue de l'idée de De Gaulle le problème n'est pas celui du seigneurage, mais plutôt celui du privilège exorbitant d'acheter les biens et les services du monde avec du simple papier. Ceci veut dire par conséquent que ce privilège, que cet avantage sur les autres membres de la communauté internationale est, au minimum, égal à la somme des déficits extérieurs depuis 1972<sup>169</sup> ; plus précisément depuis la suppression de la garantie or du dollar. Car, comme nous l'avons déjà souligné, ce privilège fut institutionnalisé par les Accords de Washington, du 18 décembre 1971.

Donc, quoique De Gaulle n'ait pas enlevé l'hypothèque pesant sur le métal jaune, comme source de crise structurelle, il a néanmoins montré le chemin raisonnable qu'il fallait suivre, pour éviter des graves déséquilibres dans le monde ainsi que la secousse d'ordre universel que la crise du dollar ne peut que provoquer. Ce chemin, comme nous l'avons déjà indiqué, passait nécessairement par la renégociation des Accords de Bretton-Woods pour revenir à l'étalon or<sup>170</sup>. Mais, comme nous le savons, l'esprit du temps en Europe occidentale, a imposé la poursuite d'une autre route : celle de l'union monétaire en vue de créer les conditions de l'union politique.

---

<sup>167</sup> *Pourquoi les crises reviennent toujours*. Seuil, 1999, p. 108.

<sup>168</sup> *L'Euro au déficit du dollar*, Economica, 2001, p. 130 – De plus l'auteur souligne : « Une monnaie mondiale, globale ? Nous l'avons déjà avec le dollar ». Il s'agit donc « d'arriver à une solution réaliste : celle de la reconnaissance de la monnaie qui est déjà mondiale, c'est-à-dire le dollar des États-Unis ». p.137.

<sup>169</sup> En effet depuis 1972 et jusqu'à 2004 cette somme est de l'ordre de 5851 milliards de dollars. Ceci veut dire, par conséquent, que les déficits antérieurs à 1972 ne peuvent pas être comptabilisés comme faisant partie de ce privilège, car à l'époque de la garantie or du dollar les États-Unis remboursaient leurs déficits avec leurs réserves en métal jaune. Rappelons, à ce propos, que le déficit de la balance des paiements de 1970 fut de 10,7 milliards.

<sup>170</sup> Comme nous l'expliquerons plus loin le retour à l'étalon or est pour nous un passage nécessaire en vue de construire un ordre monétaire capable d'assurer dans, l'efficacité et la justice, le bien être et la concorde universelle.



C'est précisément ce qui va être exprimé par le Plan Barre du 12 février 1969 et synthétisé par le rapport Werner, du 8 octobre 1970.

A présent lorsqu'on essaie de réfléchir ce changement de cap, on se rend compte que ce mouvement était déjà en train de se produire. En effet, il est clair que le Traité de Rome du 25 mars 1957 avait déjà marqué une nouvelle perspective. Le libre échange n'était plus alors une dimension propre à la communauté universelle des nations, mais plutôt une affaire régionale, en vue de créer des zones commerciales homogènes. L'émergence de la Politique agricole commune (PAC) en 1962 ne fera qu'accentuer cette tendance<sup>171</sup>. De sorte qu la crise du franc français et sa dévaluation de 12,50% le 11 août 1969, ne fera qu'accentuer le projet de la formation d'une monnaie unique<sup>172</sup>.

C'est, en tout cas, ce projet qui va s'imposer au sein du Marché Commun. L'idée de De Gaulle va être reléguée aux oubliettes. Pour l'esprit du temps seul comptait la possibilité pratique de la création d'une monnaie unique. Laquelle devait pouvoir non seulement conduire à l'union politique, mais aussi à la marginalisation du dollar et à la création du plein emploi. La crise de l'étalon du change or et, par là même, la fin de la parité fixe du système de 1944, ne fera qu'accélérer la mise en marche de ce processus. Concrètement : le fait que cette communauté commerciale se lance dans une expérience d'union monétaire qui doit conduire, nécessairement, à l'union politique. Il faut dire qu'il y a ici une croyance qui n'a pas de fondement empirique, car l'union monétaire n'a jamais produit l'union politique. En effet l'expérience de l'or comme étalon<sup>173</sup> nous montre qu'il n'y a pas ici d'automatisme, et qu'il en est de même en ce qui concerne le système franc CFA<sup>174</sup>.

---

<sup>171</sup> Bien évidemment la décolonisation française va aussi jouer un rôle très important dans la consolidation de la nouvelle perspective. Car d'un côté, dans les Territoires d'outre mer la métropole n'avait pas réussi à cristalliser la loi du plus grand nombre selon le principe de l'égalité numérique (Aristote), et de l'autre côté, le vent de l'est faisait feu de tout bois. C'est ainsi que le discours des droits de l'homme dans sa forme la plus inconsistante, va connaître les revers de Saïgon, d'Alger et de Konakry.

<sup>172</sup> Le départ du Général après l'échec du Référendum – sur la régionalisation et la réforme du Sénat, du 27 avril 1969 - a eu sans doute une importance significative dans ce processus. Mais il est difficile de lui attribuer sociologiquement un rôle de première importance, car un projet comme celui de la réforme du système monétaire international (SMI) ne peut que dépasser les limites des singularités aussi importantes soient-elles.

<sup>173</sup> Pour ce qui est de ce système rappelons que les monnaies n'étaient à la base que des noms spécifiques pour des poids d'or différents.

<sup>174</sup> Notons, à ce propos, que cette monnaie existe depuis 1948 et est toujours une réalité à l'époque actuelle.

Mais, quoi qu'il en soit, il convient de rappeler ici que c'est lors du Conseil européen du 22 mars 1971 que va être adoptée une résolution sur la réalisation par les étapes d'une union monétaire, selon les propositions du Rapport Werner<sup>175</sup>. Puis cette résolution va être confirmée par le Sommet de Paris du 19 et 20 octobre 1972. Lequel Sommet met en marche ce qui est convenu d'appeler le Serpent Économique Européen (SEE). Plus précisément : un système de parité fixe et non ajustable, ayant un référentiel commun et se donnant comme but la convergence monétaire, en vue de déboucher sur une monnaie unique.

Pour ce qui est de ce système monétaire, il convient de noter qu'il comporte précisément les caractéristiques suivantes :

Premièrement : il s'agit d'un système de parité fixe et non ajustable. Ce qui le différencie totalement du mécanisme de Bretton Woods qui était un système de parité stable et ajustable.

Deuxièmement : l'existence d'un référentiel commun, l'Unité de Compte Européen : UCE. Donc d'un étalon panier<sup>176</sup> résultant de la pondération – PIB plus proportion des exportations de chaque pays sur le marché international – des différentes monnaies participant à l'accord, et

Troisièmement : des marges de fluctuations de 2,25 % par rapport au référentiel, c'est-à-dire :  $\pm 2,25$  %. Ce qu'implique des marges de fluctuations plus importantes que dans le système de 1944, où elles étaient de  $\pm 1$ %.

Essayons maintenant de rappeler que la logique de ce système de parité fixe et non ajustable était, comme nous venons de le souligner, celle de la convergence monétaire en vue de donner naissance à la monnaie unique, selon un programme en trois étapes. La première étape, devant durer jusqu'au 31 décembre 1973, était la période de convergence. La deuxième étape qui devait durer, au plus tard, au 31 décembre 1979, était celle de la convergence pure. La troisième étape devait donner naissance à la monnaie unique : à la formation de l'union monétaire.

---

<sup>175</sup> Du nom de Pierre Werner, Premier Ministre Luxembourgeois.

<sup>176</sup> Il convient de noter que l'étalon panier apparaît pour la première fois, avec les DTS – les Droits de Tirages Spéciaux – du FMI, le 17 mars 1968. Le DTS va devenir alors l'unité de compte du FMI et il est composé de la pondération de la monnaie des principaux contributeurs du FMI : États-Unis, Allemagne, France, Japon et Royaume Uni.

Mais avant d'expliquer le fonctionnement de ce système il serait plus convenable, pour faciliter sa compréhension, de rappeler que ce mécanisme fut un échec, car le franc français ainsi que la lire italienne, les deux monnaies faibles, ont dû sortir le 21 janvier 1974. Justement, pour ainsi dire, au moment où devait se manifester sans difficultés, la convergence pure<sup>177</sup>. Rappelons, de plus, que le FF est revenu au sein de ce système, le 10 juillet 1975, pour ressortir définitivement le 14 mars 1976. Il n'est pas inutile de plus de rappeler qu'à l'époque de la première phase du système de 1972, la France était en pleine expansion économique. Ce fut la période du miracle économique français, comme on le disait à l'époque.

Cela étant souligné, passons maintenant à l'explication du fonctionnement du système de 1972. En effet, les six monnaies participant à cet accord étaient de trois ordres : les monnaies fortes – le DM et le florin hollandais – les monnaies moyennes – le franc belge et le franc luxembourgeois – et, enfin, les monnaies faibles : le franc français et la lire italienne. De sorte que les monnaies fortes tendaient à se maintenir dans la partie supérieure du tunnel, tandis que les monnaies faibles se situaient, de leur côté, dans la partie inférieure. Ceci pour la simple raison que les monnaies fortes tendent à s'apprécier, tandis que les monnaies faibles tendent plutôt à se déprécier.

Ceci pose, dès lors, la question de savoir pourquoi une monnaie s'apprécie, ou pourquoi elle tend à se déprécier. Il se présente dès lors la question de la valeur de change d'une monnaie par rapport à une autre. Car comme nous l'avons déjà précisé, la valeur de change d'une monnaie est une valeur extérieure et dépend non pas du taux d'inflation en rapport inverse – comme il est soutenu dans le Traité de Maastricht, par exemple -, mais par l'abondance ou la rareté d'une monnaie sur le marché international<sup>178</sup>. Ceci veut, dès lors, dire concrètement que si une monnaie est surabondante sur le marché international, elle tend à se déprécier et s'apprécie dans la situation inverse : lorsqu'elle est en rareté.

---

<sup>177</sup> Comme nous le verrons plus loin, cette convergence va se produire à la fin de la décennie des années quatre-vingt-dix. Et c'est précisément ce qui va donner naissance à la monnaie unique, l'euro.

<sup>178</sup> Bien évidemment, nous parlons ici de monnaies qui ont une valeur en elles-mêmes, qui sont des instruments de réserve. Dans le cas des monnaies non-convertibles ou marginalement convertibles sur le marché international, leur valeur de change est un phénomène interne et est le résultat de l'offre et de la demande interne de cette monnaie dans son rapport à la monnaie dominante. Dans le cas des pays dollarisés, par exemple, la valeur de la monnaie nationale est inversement proportionnelle au niveau de préférence du dollar. Donc, en dernière instance, de l'abondance ou de la rareté de ces monnaies sur le marché interne.

Ainsi, si on tient présent à l'esprit ce rapport quantitatif on peut comprendre aisément la raison pour laquelle, au sein du Serpent Monétaire, les monnaies faibles – FF et lire italienne, en l'occurrence – tendaient à s'affaiblir encore d'avantage, tandis que la monnaie forte – le DM – tendait à se renforcer d'une manière particulièrement étonnante. Car nous ne devons pas oublier qu'au sein de ce système de parité fixe et non-ajustable, chaque devise (participant à l'accord) avait un taux pivot, par rapport à l'Unité de Compte Européenne (UCE)<sup>179</sup>, avec des marges de fluctuations :  $\pm 2,25\%$ . De sorte que toute monnaie forte tendait à rester dans la partie supérieure du tunnel, tandis que les devises faibles se plaçaient dans la partie inférieure. Relevons que c'est l'évolution de ces devises dans un temps donné, de quelques semaines par exemple, qui donne des lignes plus ou moins ondulées, comme un serpent à l'intérieur d'un tunnel. Mais cette partie qu'on peut appeler esthétique – qui est significative pour la culture BD de notre temps – n'a, pour ainsi dire, aucune importance<sup>180</sup>. L'essentiel est le fait que les monnaies fortes ont tendance « à crever » le plafond du tunnel, tandis que les monnaies faibles ont une propension à se trouver dans la situation inverse : de « crever » le plancher. Donc de dépasser les marges de fluctuations autorisées. Ce qui oblige les Banques centrales à intervenir : soit pour augmenter la monnaie nationale en circulation, sur le marché international, soit pour la réduire.

Comme on peut le comprendre aisément, la Banque centrale de la monnaie forte se trouve dans la situation particulièrement privilégiée d'émettre sa propre monnaie pour acheter la monnaie de réserve, en l'occurrence l'USD ; en augmentant, par là même, ses réserves. Par contre, la Banque centrale de la monnaie faible se trouve dans la situation inverse. Elle est obligée d'acheter sa propre monnaie avec ses réserves – en l'occurrence avec l'USD -, pour réduire la quantité de sa monnaie en circulation sur le marché international. Ce qui a comme conséquence le fait que la monnaie en question, tend à s'affaiblir d'avantage, car elle est contrainte d'épuiser ses réserves. Ainsi le système de la parité fixe et non-ajustable va provoquer la

---

<sup>179</sup> Observons que c'est dans le SME de 1979 que l'UEC va devenir ECU, grâce à une traduction en anglais – plutôt forcée – du sigle précédent. Ainsi l'UEC va devenir « European Currency Unite » : ECU. Donc Ecu, comme l'ancienne monnaie or créée sous le règne de Louis IX, en 1248.

<sup>180</sup> Bien évidemment, sociologiquement parlant, ces types d'images culturelles ont une importance lorsqu'elles servent de leurre – donc « comme artifice qui sert à attirer quelqu'un pour le tromper », comme le dit le *Robert* – en vue de détourner l'attention par rapport à l'essentiel.

divergence et non pas la convergence monétaire, comme cela avait été prévu. Car, comme nous l'avons déjà observé, le discours officiel partait de la thèse – et est toujours le cas actuellement – selon laquelle la valeur de change dépend du taux d'inflation en rapport inverse. Or en 1972 le taux d'inflation du FF était de 5,7% et celui du DM de 4,9%. Donc tout indiquait que l'écart inflationniste ne devait pas empêcher la convergence monétaire. Certes en 1973 le taux d'inflation va augmenter en France – 7,2% - et se réduire en Allemagne : 4,3%. Mais comme nous l'avons déjà expliqué, ce n'est pas la convergence dans le taux d'inflation qui permet la convergence monétaire. Car, comme nous l'avons déjà souligné, la valeur de change n'est pas le résultat du taux d'inflation en rapport inverse, mais plutôt la conséquence de l'abondance ou de la rareté d'une monnaie sur le marché international.

Le fait est que, ainsi que nous venons de l'indiquer le FF et la lire italienne vont laisser flotter leur monnaie le 21 janvier 1974. Puis le FF va réintégrer le système de 1972 le 10 juillet 1975, pour ressortir définitivement le 14 mars 1976. Relevons que la lire ne retourne plus au sein du SEE de 1972. De sorte que le retour du FF, le 10 juillet 1975, est très symptomatique de l'importance de l'engagement européen des autorités françaises de l'époque. Plus précisément de la croyance selon laquelle d'une part, l'union monétaire mène à l'union politique – et donc à la paix perpétuelle en Europe – et de l'autre, que la convergence monétaire – entre les monnaies faibles et fortes – est de l'ordre du possible, pour ainsi dire, une affaire de volonté<sup>181</sup>.

En tout état de cause, la sortie en catastrophe du 14 mars 1976 montra jusqu'à quel point la convergence monétaire n'était pas une affaire d'obstination, d'opiniâtreté, ou d'entêtement. Il s'agit bien plutôt d'une finalité qui n'a pas de sens, car ni l'union monétaire ne mène pas automatiquement à l'union politique, ni l'union politique est une garantie de paix perpétuelle. Car si tel était le cas, il n'y aurait pas de guerres civiles. Donc par delà la dimension éthique d'un projet, se pose la question de savoir non seulement si une finalité est de l'ordre du possible, mais, et surtout, de savoir si les moyens correspondent à la fin en question. Or, ici nous constatons que les moyens – la politique de convergence des monnaies faibles avec

---

<sup>181</sup> A ce niveau de la réflexion, le lecteur attentif ne peut que se dire : D'accord... mais ça a marché en 1997, 1998... Certes, sommes nous obligés de répondre et de rappeler qu'à cette époque le DM n'était plus une monnaie forte, pour cause de réunification. C'est précisément, ce que nous expliquerons plus loin.

des monnaies fortes – ne mènent pas à la fin : à la coïncidence pure et à la monnaie unique.

Bien évidemment, nous ne pouvons pas arriver à cette conclusion si nous partons de la thèse selon laquelle la valeur de change d'une monnaie dépend du taux d'inflation en rapport inverse. En vérité, à partir de cette thèse, on ne peut que se donner comme but la réduction de l'inflation<sup>182</sup> pour engager à nouveau le processus de la convergence monétaire. Mais entre temps, l'économie française va connaître, libérée des contraintes du SEE de 1972, une période de forte croissance. Ceci à telle enseigne qu'en 1979, la valeur des exportations françaises va dépasser celles du Japon, pour devenir la troisième puissance exportatrice du monde après la République Fédérale Allemande (RFA) et les États-Unis<sup>183</sup>. Or, à la fin des années soixante dix l'écart inflationniste entre le FF et le DM était très significatif. De sorte que la voie de la désinflation – dite compétitive – sembla alors le projet le plus cohérent. En d'autres termes, pour la pensée dominante, il fallait réduire cet écart pour enclencher le processus de la convergence monétaire. Le but du SME du 12 mars 1979<sup>184</sup> était précisément celui-ci.

Le système de 1979 est, pour ainsi dire, un ordre monétaire de transition, dont le but est celui de revenir à la logique du système de 1972 : à la convergence monétaire en vue d'arriver à la monnaie unique. Par conséquent, le SME de 1979 est un ordre qui se donne comme finalité la désinflation : la réduction générale du rythme d'inflation, l'élimination de tout écart inflationniste en vue de la convergence monétaire. De sorte que l'idéal dans ce processus était, pour les monnaies participant à l'accord, celui d'atteindre un même niveau d'inflation, car – selon toujours la théorie dominante – c'est cette coïncidence qui devait permettre la convergence monétaire<sup>185</sup>.

---

<sup>182</sup> C'est précisément cette politique, dite de la désinflation compétitive, qui va s'imposer en France à partir de 1984. Notons, en tout cas, que l'inflation en France, selon l'INSEE, va connaître le processus suivant : 5,7% en 1972, 13,7% en 1974, 9,1% en 1978, 13,6% en 1980 et 1,7% en 1996.

<sup>183</sup> Concrètement, la valeur des exportations des quatre premières puissances exportatrices du monde, en Ecu étaient : les USA avec 13,263 milliards, la RFA avec 12,578 milliards, la France avec 7,551 milliards et le Japon avec 7,507 milliards. *Eurostat*, 1988, p.260.

<sup>184</sup> Relevons que la logique et les mécanismes du SME furent entérinés lors du Conseil Européen de Bruxelles du 5 décembre 1978.

<sup>185</sup> Il convient, en effet, de tenir présent à l'esprit que, pour cette forme de pensée, un même taux d'inflation ne peut que donner un taux de change stable, sans écart possible dans le sens de l'appréciation ou de la dépréciation.

C'est, donc, pour ces raisons que le SME de 1979 va se présenter comme un système de parité stable et ajustable<sup>186</sup> par négociation, sur la place publique. De sorte que ce système comporte essentiellement les déterminations et les mécanismes suivants :

Premièrement, un référentiel commun – une unité de compte, un référentiel panier – appelé ici Écu. C'est donc l'UCE du système précédent, mais avec une dénomination monétaire historique pour rappeler la finalité du système : la formation de la monnaie unique.

Deuxièmement, un tunnel large, comme dans le système de 1972, avec des limites de  $\pm 2,25\%$  d'un côté et de l'autre du référentiel<sup>187</sup>. De sorte que l'écart maximal entre les monnaies était de 4,50%.

Troisièmement, l'existence d'un petit tunnel avec un écart de 0,75% d'un côté et de l'autre du référentiel. Dès lors, les limites du petit tunnel vont jouer le rôle de sonnette d'alarme. De sorte que la Banque centrale responsable de la monnaie qui dépassait les limites du petit tunnel, devait commencer à intervenir sur le marché des changes, pour éviter de toucher le plancher ou le plafond du grand tunnel. Rappelons que pour empêcher qu'une de ces situations puissent se produire, les Banques centrales devaient soit acheter leur monnaie – cas des monnaies faibles -, soit la vendre, cas des devises fortes.

Quatrièmement, aux possibilités de crédit du FECOM<sup>188</sup>, vont venir s'ajouter de nouvelles. Plus précisément, la Banque centrale de la monnaie forte (la Bundesbank) pouvait prendre en charge la défense de la monnaie faible. Pouvait, donc, acheter la monnaie qui se dépréciait et réduire ainsi sa surabondance sur le marché international<sup>189</sup>.

---

<sup>186</sup> Rappelons, à ce propos, que le SEE de 1972 est un système de parité stable et non-ajustable.

<sup>187</sup> Nous laissons ici de côté le tunnel extra-large de  $\pm 6$  qui fut créé pour la lire italienne, car l'ensemble est régi par la même logique et il s'agit ici, précisément, de rester au niveau de l'essentiel.

<sup>188</sup> Notons que le Fond Européen de Coopération Monétaire fut institué en octobre 1973. Les fonds de cette institution étaient composés de 20% des réserves or et dollars de chaque pays. Les pays en difficulté – plus précisément, les autorités responsables des monnaies faibles – avaient la possibilité d'emprunter jusqu'à trois fois la valeur de leur participation.

<sup>189</sup> Mais, comme on peut le comprendre aisément, ces interventions ont été de forme de crédit à court terme. Les pays dont leur monnaie connaissait de telles crises, étaient dès lors obligés de s'endetter en vue non seulement de reconstituer leurs réserves, mais aussi pour rembourser les interventions de la banque dominante.

Enfin, cinquièmement, les changements de parité étaient négociés publiquement lorsqu'une monnaie ne pouvait pas rester au sein du système. Car comme nous l'avons déjà indiqué, lorsqu'une monnaie tend à perdre sa valeur, la banque centrale émettrice est obligée de l'acheter avec ses réserves, ce qui augmente la propension à sa dépréciation. En effet, une banque centrale qui se dessaisit de ses réserves tend à provoquer la perte de valeur de ses créances<sup>190</sup>.

C'est précisément au sein de ces mécanismes, à partir de cette logique monétaire que le FF va devoir faire face à la tourmente qui va se déclencher avec l'arrivée de la gauche unie au pouvoir, le soir du 10 mai 1981. Car il convient de rappeler que ce gouvernement arrive au pouvoir avec un programme de nationalisations très important<sup>191</sup>, dont des valeurs qui se négociaient dans toutes les grandes bourses du monde. Ce qui va provoquer non seulement l'effondrement de quelque 80% de la valeur de ces titres, mais aussi et surtout la fuite des capitaux. C'est précisément cette fuite des capitaux qui sera la cause de la forte dépréciation du FF. Ce qui va provoquer la dévaluation de la monnaie française en octobre 1981 – de 8,5% -, en juin 1982 – de 10% - et enfin le 16 mars 1983, de 8%. Or, à la fin de ce processus de dévaluation de 26,5%, la Banque de France n'était plus en conditions de continuer à maintenir le marché de l'eurofranc. De sorte que le FF va cesser d'être une monnaie de crédit au niveau international. De plus, l'utilisation de la carte de crédit à l'extérieure fut supprimée le jour même de la dernière dévaluation – le 16 mars 1983 – et « last but not least », les résidents ne pouvaient pas sortir plus de deux mille francs. Cet état de choses va être le résultat, comme nous venons de l'indiquer, de la fuite des capitaux dans les conditions de la parité stable et ajustable par négociation sur la place publique. De sorte que chaque négociation de dévaluation entraînait des spéculations très fortes contre le FF et donc la diminution

---

<sup>190</sup> Signalons, à ce propos, que la monnaie figure au passif du bilan de la banque émettrice. Ce passif a pour contrepartie, à l'actif, diverses créances domestiques ou étrangères.

<sup>191</sup> Rappelons qu'à l'époque, l'idéologie marxiste, plus ou moins orthodoxe, était encore dominante dans les partis de gauche. En tout cas, pour cette forme de conscience, la nationalisation des grandes entreprises était la condition de la croissance économique et du bien-être du peuple. Depuis lors beaucoup d'eau est passée sous les ponts de la Seine, comme sous les ponts de la Moscowa. Le gouvernement socialiste de Lionel Jospin (1997-mi-2002) a dénationalisé plus – 50 milliards d'euros – que les gouvernements de droite qui lui ont précédé (1986-1997) : 40 milliards d'euros. Voir à ce propos : *La Grande Braderie du Patrimoine Public Français*, Jean Roux, Editions François-Xavier de Guibert, Paris, 2005, p. 25 et suivante. – Observons en tout cas que pour le Programme commun : « La vieille machine capitaliste tourne encore, mais elle est déjà dépassée par l'histoire vivante ». Enjeux, janvier 2006, p.102.



très importante des réserves de la Banque de France. C'est, d'ailleurs, la raison pour laquelle cette banque va non seulement épuiser ses réserves et ses possibilités d'emprunts auprès du FECOM, mais aussi s'endetter à moyen terme auprès de la Bundesbank.

Cela dit, il convient de tenir présent à l'esprit que ce processus va avoir lieu au sein d'un mouvement au niveau englobant - du Système Monétaire International (SMI) - qui fut celui de la consolidation et du développement du règne du dollar. En effet, comme nous l'avons déjà indiqué, la fin du règne du système de l'étalon de change or – en 1971 – va conduire à l'appréciation de l'or. Ce mouvement était déjà manifeste lors de l'institution du double marché de l'or, le 16 mars 1968<sup>192</sup>. C'est ainsi qu'une once d'or va passer de 42 dollars, à cette date là, à 850 dollars le 20 janvier en 1980. Par la suite, entre cette date et celle du 20 janvier 2000, nous allons assister à l'effondrement du prix du métal jaune – comme conséquence, principalement, de la démonétisation de l'or avec les Accords de Jamaïque, du 8 janvier 1976 -, lequel va se maintenir autour de 320 dollars l'once d'or. C'est ainsi que l'or va, alors, se manifester au sein de l'étalon dollar.

Mais, le règne du billet vert, non entravé par le mouvement du retour en force de l'or, va conduire à la sur appréciation de l'USD. C'est ainsi que le dollar va passer à Paris de 5,50 FF début janvier 1980 à 10,60 à la mi-mars 1985. Et c'est précisément cette sur appréciation de la monnaie de l'Oncle Sam qui va déboucher sur les Accords de New York du 22 septembre 1985. En effet, ces Accords vont conduire à la formation d'un ordre tripolaire avec le DM et le Yen, où le dollar va jouer le rôle de « primus inter pares ».

Il s'agissait alors de faire baisser la valeur du billet vert. Et c'est précisément ce que les États-Unis vont obtenir avec les Accords de New York, signés par les 4G : Les États-Unis, la République Fédérale Allemande, le Japon et la France. Donc, pour être plus précis, cette structure monétaire tripolaire – donnant trois espaces monétaires : celui de l'USD, celui du DM et celui du Yen – va être le résultat du fait que les deux Banques centrales excédentaires – la Buba et la BoJ<sup>193</sup> - vont vendre

---

<sup>192</sup> En effet l'once d'or est alors passée de 35\$ à 42\$.

<sup>193</sup> Banque of Japan.

des dollars et acheter leur monnaie, pour déprécier le billet vert<sup>194</sup>. En effet ce mouvement va arriver à son terme début février 1987 et sera entériné par les Accords du Louvre, du 18 février 1987. C'est ainsi que les Accords de New York – dits aussi de l'Hôtel Plaza – vont faire passer le dollar de 3,40 de DM à 1,70 de DM, et de 244 Yens à 122 Yens. Ce qui veut dire qu'en un peu plus de un an et demi, la devise de l'Oncle Sam s'est dévaluée de 50% par rapport au DM et au Yen.

Les Accords du Louvre<sup>195</sup> vont donc entériner cette nouvelle parité et introduire des marges de fluctuations d'un côté et de l'autre de la parité : 1,70 pour le DM et 122 pour le Yen. Ce qui veut dire concrètement que la Buba et la BoJ devaient intervenir sur le marché international lorsque les variations du billet vert s'approchaient des marges de fluctuations instituées. Soit en vendant, soit en achetant leur monnaie.

Cela dit, il est important de comprendre que les Accords de New York, du 22 septembre 1985, vont introduire, en premier lieu, trois espaces monétaires, et, en deuxième lieu, des formes de régulation propres à chacun de ces espaces. Pour ce qui est des trois espaces monétaires, rappelons que selon la logique de ce système la Buba et la BoJ avaient des réserves essentiellement en USD, tandis que la Fed – la Réserve Fédérale – n'avait pas et n'a pas toujours besoin de réserves<sup>196</sup> dans les monnaies de ses partenaires, car elle a la possibilité de garantir sa monnaie avec ses Bons du Trésor. De sorte que la possibilité de production de Bons du trésor constitue, pour ainsi dire, la limite de ce privilège exorbitant.

De plus, il convient de remarquer qu'en sus de cette logique englobante, du règne de l'étalon dollar, il y a celle des espaces monétaires. Celui qui nous intéresse ici particulièrement est celui du Deutschemark. Mais avant de regarder de près

---

<sup>194</sup> En effet, comme nous l'avons souligné à maintes reprises dans cet écrit, la valeur de change d'une monnaie dépend en première instance de l'abondance et de la rareté d'une monnaie sur le marché international. Dès lors avec la politique de vente de dollars et d'achat pour chacune de ces deux banques de leur propre monnaie, les Accords de New York, du 22 septembre 1985, vont provoquer la dépréciation du billet vert et l'appréciation des deux monnaies en question. Ainsi, cet atterrissage en douceur du dollar va conduire à la perte de valeur de 50% du dollar, par rapport a ces deux autres monnaies.

<sup>195</sup> Notons que cet Accord va être signé par le G5, les quatre puissances précédentes plus l'Italie.

<sup>196</sup> En tout cas notons qu'à cause de son monumental déficit extérieur, les États-Unis se trouvent dans l'impossibilité manifeste d'avoir des réserves en devises. Certes la Fed a actuellement d'importantes réserves de métal jaune. Mais comme nous l'avons déjà indiqué ces réserves ne jouent aucun rôle monétaire. Elles sont de l'ordre de 8.135 tonnes et constituent la première réserve d'or du monde. Voir à ce propos : L'express, 22-3-2004, p. 26.

l'espace du DM – plus précisément celui de la Communauté européenne – il est nécessaire de dire quelques mots sur les deux autres zones monétaires. Pour ce qui est de l'espace dollar, rappelons qu'il constitue la totalité et que les monnaies peuvent être :

Premièrement, en rapport de parité pure : cas dit du Conseil monétaire (de la « monetary board »), où la quantité de monnaie (nationale) en circulation est déterminée par le niveau des réserves en USD. C'est depuis 1983 le cas du dollar de Hongkong, et ce fut le cas du peso argentin entre 1991 et 2001.

Deuxièmement, en relation de parité stable et ajustable. Ce fut notamment le cas du DM et du Yen par exemple, et c'est le cas actuellement du Yuan.

Puis troisièmement, en rapport de change flottant. C'est le cas des monnaies qui ne se donnent pas une parité et qui laissent les mécanismes de l'offre et la demande internationale déterminer le coût de leur monnaie. C'est notamment le cas de l'euro actuellement.

Pour ce qui est de l'espace yen, il convient de remarquer que cette zone n'a pas existé au sens strict du terme. Ceci veut dire concrètement que le Yen fut, à l'époque du règne des Accords de New York<sup>197</sup>, une monnaie de réserve et non pas la devise dominante dans un espace monétaire. C'est précisément ce qui fut possible de constater lors de la crise des monnaies extrême-orientales au deuxième semestre de 1997<sup>198</sup>. En effet, lors de cette crise, on a pu constater que les monnaies des tigres asiatiques étaient en parité avec l'USD et non pas avec le Yen.

Le cas de l'espace du DM fut, comme nous l'avons remarqué, totalement différent. En effet, dans cette zone, tous les pays faisant partie du SME, ont pris le DM comme monnaie de réserve. Le franc français par exemple, va alors s'apprécier

---

<sup>197</sup> Nous parlons ici au passé car ces Accords ont cessé d'être efficaces avec la disparition du DM en tant que monnaie de réserve européenne. Donc le 1<sup>er</sup> janvier 1999, lors de l'institution de la monnaie unique. Il est, de plus, évident que le rôle marginal du Yen a permis le devenir inefficace de ces Accords.

<sup>198</sup> Observons à ce propos que cette crise commença le 2 juillet 1997 avec la dépréciation du baht, la monnaie Thaïlandaise, et donc avec l'intervention massive de la Banque centrale de ce pays. La dépréciation du Yen – qui le 18 avril 1995 va valoir 80 yens pour un USD et passera à 147, toujours pour un dollar, le 15 juin 1998 – en est, pour nous, la cause principale de cette crise. Dans cette crise il convient de rappeler qu'il y a eu deux réactions des pays concernés. D'un côté, ceux qui comme la Thaïlande, l'Indonésie et la Corée du Sud ont dépensé leurs réserves sous les conseils et l'appui du FMI, et de l'autre côté, ceux qui tel Taiwan et Singapour ont laissé flotter leur monnaie, sauvegardant par là même leurs réserves.

artificiellement avec le DM. Et ceci malgré les deux dévaluations, sans négociation, d'avril 1986 – de 6% - et de janvier 1987. De sorte que les mécanismes propres aux SME vont continuer à fragiliser les monnaies faibles, tout en consolidant la valeur du DM et la puissance de la Buba.

En tout cas, dans ces conditions de surpuissance du DM, il fallait éviter les crises à répétition des monnaies faibles. Et c'est précisément cette finalité qui va conduire aux Accords de Nyborg du 13 septembre 1987. Plus concrètement au fait de donner à la Buba l'initiative de la politique monétaire dans la Communauté européenne. En effet les responsables de la politique monétaire de la Commission européenne, comme des principales Banques centrales avaient alors compris que la politique de change avait une composante taux d'intérêt. Autrement dit que le niveau des taux d'intérêt détermine la valeur de change des monnaies. Par conséquent, que la hausse de ces taux tend à apprécier les monnaies et les déprécier dans le cas contraire. Ce qui est tout à fait évident et peut se constater aisément.. – Certes, il y a le cas de taux nuls de la Banque du Japon. Lesquels taux existent depuis 1996 et vont disparaître fin 2006. En effet, beaucoup de spécialistes ont fait référence à l'existence de ces taux pour prouver que le niveau d'efficacité de la monnaie n'est pas en rapport inverse aux niveaux de ces taux. Paul Krugman est probablement un des seuls spécialistes à avoir signalé qu'au Japon ces taux ne sont pas efficaces et que les banques négocient des taux supérieurs. Donc, le « prime rate », le taux de base bancaire, plus tant pour cent. De sorte que pendant cette décennie, le taux à l'investissement a tourné entre 8% et 12%.

Mais la pensée dominante – que certains appellent unique – considère que si la hausse des taux provoque l'appréciation des monnaies, c'est parce que elle attire les capitaux flottants<sup>199</sup>. De sorte que les monnaies faibles ont la possibilité de se consolider en montant les taux d'intérêt. Cependant dans la réalité effective les choses se passent autrement. En effet cette hausse de taux a comme résultat la réduction de l'activité économique, voir son étouffement<sup>200</sup>. Car comme nous l'avons

---

<sup>199</sup> Le lecteur attentif a sans doute déjà compris que cette thèse est actuellement défendue par le FMI et imposée aux pays du Tiers-Monde à travers les célèbres PAS : Politiques d'ajustements structurels.

<sup>200</sup> Il n'est pas difficile de comprendre que le crédit n'est pas un placement et encore moins un taux de rémunération. Par contre, le taux d'épargne est bien un taux de rémunération, comme l'est aussi le taux du marché obligataire. – Il convient, toutefois, de remarquer que le Brésil et l'Argentine ont remboursé leur dette au FMI, mais continuent à appliquer les célèbres politiques d'ajustements

déjà souligné à maintes reprises, le niveau d'efficacité des monnaies est en rapport inverse aux niveaux des taux d'intérêt.

Cela dit, si la hausse des taux tend à consolider la valeur d'une monnaie sur le marché international, c'est parce qu'elle n'est pas empruntée et donc se trouve en rareté sur ce marché. Cette loi est valable pour les monnaies de crédit au niveau international et non pas pour celles qui ne jouent ce rôle et encore moins pour les monnaies non convertibles. De sorte que le taux de change d'une monnaie de crédit, dépend de son abondance et de sa rareté sur le marché international, ainsi que du niveau des taux d'intérêt en rapport inverse.

C'est cette logique qui va conditionner le développement et les manifestations, des Accords de Nyborg. Pour cette raison la Bundesbank déterminait son taux interbancaire – dit taux Lombard – et les autres Banques centrales devaient se donner un taux supérieur, selon le niveau de la faiblesse de leur monnaie. De sorte que les monnaies les plus faibles avaient toujours un taux plus élevé que les monnaies les plus fortes<sup>201</sup>. Ceci faisait que l'économie allemande était toujours plus concurrentielle que celle de ses partenaires. Prenons, à ce propos, le cas de trois pays début 1991 comme l'Allemagne, la France et l'Espagne, nous constatons que le taux Lombard était alors de 9,75%, le taux directeur de la Banque de France de 10,25% et celui de la Banque d'Espagne de 13,50%.

Se pose, bien entendu, la question de savoir pourquoi la Buba a monté pendant cette période son taux Lombard d'une manière aussi significative. Car rappelons qu'à l'époque le taux de la Fed était de 4,50% et que cet écart va tendre à s'élargir pendant l'été 1992. En effet, pendant cette phase, le taux Lombard va être de 9,50% et le taux de la Fed va passer à 3%<sup>202</sup>. Or, tout indique que cette politique fut la conséquence de la réunification. Laquelle commence le 9 novembre 1989 avec l'effondrement du mur de Berlin et va s'achever le 1<sup>er</sup> juillet 1990 par la substitution du mark de l'est et par le mark de l'ouest, au taux de 1 pour 1. De sorte que les

---

structurels. Ce qui prouve que cette politique est bien une croyance assumée par les victimes elles-mêmes. Car si ces pays avaient pratiqué des taux négatifs et des déficits publics modérés, ils auraient connu un « boom » économique plus spectaculaire que celui qu'ils connaissent actuellement.

<sup>201</sup> La seule monnaie qui s'est, pendant cette période, située à un niveau très proche, voire semblable, à celui du DM fut le Florin hollandais. Déjà à l'époque du Serpent monétaire le Florin était considéré avec le DM comme les deux monnaies fortes de ce système.

<sup>202</sup> Voir à ce propos : *Compte Rendu* de la Banque de France, 1992, p.II.

citoyens de l'ex RDA, des länder de l'est, vont se trouver soudainement avec un pouvoir d'achat très important et avec des facilités de crédit à la consommation qu'ils n'avaient pas connues jusque-là. C'est précisément cet événement qui va provoquer une période de crise et un grand tournant au sein de la Communauté.

En tout état de cause, nous ne pouvons que le constater : pour parer au surendettement qui se dessinait dans les länder de l'est, les autorités de la Bundesbank ont décidé de renchérir le crédit. Ce qui par le biais des Accords de Nyborg, du 13 septembre 1987, va avoir des effets dévastateurs dans l'ensemble de la Communauté et particulièrement du côté des économies les plus faibles. Cela va conduire non seulement à l'augmentation du chômage en France, en Italie, en Espagne et au Portugal, mais aussi à la crise du SME en septembre 1992. Et « last but not least » cette hausse du taux Lombard va provoquer la crise du FF du 2 août 1993, qui va coûter à la Banque de France l'équivalent de 330 milliards de francs – A ce propos, il convient de rappeler ici que cette crise du FF va se répercuter aussi du côté du franc CFA, car il va provoquer ce jour même – le 02 août 1993 – la suppression de la convertibilité externe du CFA. Ce qui conduira, par la suite, le 11 janvier 1994, à la dévaluation de 50% de cette monnaie. Cela dit il est important de comprendre que cet effondrement du CFA ne fut pas uniquement le résultat de cette crise du FF. En réalité le CFA était déjà en voie de déclin depuis particulièrement la surévaluation du FF, comme conséquence des Accords de New York du 22 septembre 1985. En effet, le *Rapport* 1989, zone Franc, nous indique page 160 : des « fortes hausses des reprises de billets CFA par la Banque de France en 1987 et 1988 ». Ce qui veut dire que cette sur appréciation du CFA va conduire à la fuite des capitaux. Plus précisément à la sortie physique de cette monnaie garantie par la Banque de France<sup>203</sup>.

Cela étant dit, revenons aux conséquences de la réunification allemande. Nous venons de constater que cet événement historique, produit de l'effondrement du marxisme pratique, va provoquer, pour éviter le surendettement des ménages dans

---

<sup>203</sup> Car il convient de comprendre que les pays de la zone CFA achètent leur monnaie, avec leurs excédents, à la Banque de France. Puis lorsque cette monnaie fuit cette zone, elle termine dans La Banque de France qui la retire de la circulation. De sorte que ces pays ont suffisamment de monnaie lorsqu'ils ont des excédents, essentiellement en dollars, et se trouvent en pénurie lorsque cette monnaie sert à rembourser leur dette et encore plus lorsqu'elle fuit cette zone. L'absence de souveraineté monétaire est ici, dès lors, la cause de la pénurie de l'argent et de la paupérisation des ces États.

l'ancienne RDA, la hausse des taux d'intérêt par la Banque centrale allemande. Certes, cette mesure n'était pas la seule possible, l'encadrement du crédit dans les länder de l'est était aussi une possibilité<sup>204</sup>. Mais le fait est que les autorités responsables ont opté pour l'augmentation du taux interbancaire ; donc, de l'ensemble des taux, aussi bien en Allemagne que dans les autres pays membres de la Communauté, comme nous l'avons indiqué. Par conséquent, ce renchérissement du crédit, va non seulement verrouiller la capacité compétitive des autres membres de la Communauté européenne, mais aussi réduire la capacité productive de l'économie allemande.- Notons, toute fois, que si bien il est vrai que les statistiques internationales continuent à affirmer que l'Allemagne est toujours la première puissance exportatrice du monde, nous pouvons constater que les choses ne sont pas aussi simples. En effet, dans les statistiques internationales lorsqu'il est question des exportations de la Chine, elles n'incluent pas les exportations de HongKong, ce qui est plutôt bizarre, car l'ancienne colonie anglaise fait partie de la Chine. Cela fait, par conséquent, qu'en 2005 la valeur des exportations de la Chine, plus HongKong ont été de 1.259 milliards de dollars, contre 978, pour l'Allemagne. Donc, à proprement parler la Chine est depuis 2005 la première puissance exportatrice du monde.

En effet, l'incidence négative de cette politique va se manifester, par exemple, dans le cas de la France par l'augmentation du chômage et par la crise du FF du 2 août 1993, comme nous venons de le souligner. Puis, pour ce qui est de la réduction de la capacité productive de l'économie allemande, il convient de noter que la République Fédérale Allemande (RFA) va devenir la première puissance exportatrice du monde en 1986<sup>205</sup> et qu'en 1991 elle sera rattrapée par les États-Unis<sup>206</sup>. Et ce n'est qu'en 2003 que l'Allemagne va rattraper à nouveau les États-Unis<sup>207</sup> et redeviendra la première puissance exportatrice du monde.

---

<sup>204</sup> Notons que cette mesure, à caractère transitoire, aurait impliqué la raréfaction du crédit dans cette partie de l'Allemagne réunifiée.

<sup>205</sup> En effet cette année la valeur des exportations allemandes fut de 231 milliards de dollars, tandis que celle des États-Unis fut de 223 milliards de dollars.

<sup>206</sup> En 1991, en effet, la valeur des exportations allemandes fut de 403 milliards de dollars, tandis que celles des États-Unis furent de 422 milliards de dollars.

<sup>207</sup> Notons, en effet, qu'en 2003 la valeur des exportations allemande fut de 752 milliards de dollars, tandis que celle des États-Unis fut de 716 milliards de dollars. Rappelons de plus que cet écart va se creuser à nouveau en 2005 et que cette année l'Allemagne a exporté pour 978 milliards, tandis que la valeur des exportations des États-Unis va être de 811 milliards de dollars.

Il convient aussi de remarquer que la réunification allemande va aussi provoquer la réduction très significative de ses excédents extérieurs. C'est ainsi que l'excédent record des transactions courantes de 1988 – de 46 milliards de dollars – va se réduire tous les ans, pour devenir négative en 1998, par un déficit de 3,6 milliards de dollars. De sorte que la puissance du DM va se réduire avec la diminution des réserves de la Buba. Et c'est précisément cet affaiblissement qui va donner lieu à la convergence monétaire. Laquelle convergence commencera à se produire en 1996. Entre temps les autres économies européennes vont voir leur déficit par rapport à l'Allemagne diminuer. Ce fut le cas particulièrement de l'économie française. Rappelons, en effet, qu'en 1989 le déficit commercial de la France par rapport à la RFA, fut de 58,6 milliards de francs. Or en 1993 ce solde était déjà positif, de 2,1 milliards de francs et en 1998 il s'élève à 54 milliards de francs<sup>208</sup>.

De sorte que la réunification va plomber l'économie et la monnaie allemande. Et c'est précisément cet affaiblissement qui explique la convergence – le grand tournant, dont nous venons de parler - tant attendue par cette forme de conscience qui considéra que l'union monétaire est le chemin de l'accomplissement de la Communauté européenne. D'ailleurs, 1989 sera une année charnière dans la logique de ce mouvement. En effet, nous allons assister cette année à quatre événements qui vont accélérer le cours des choses.

Premièrement, le 1<sup>er</sup> mars 1989 se produit le retour du franc sur le marché international. Le *Compte Rendu* de la Banque de France de cette année là nous dit à ce propos : « l'autorisation sans limitation des prêts en francs aux non-résidents ayant été accordée, un terme a été mis au cloisonnement du marché de l'euro-franc<sup>209</sup> ».

Deuxièmement, le Rapport Delors fut présenté à la presse le 17 avril 1989. Ce même *Compte Rendu* nous explique sur ce point : « En 1988 le Conseil européen de Hanovre avait décidé de confier à un comité présidé par M. Delors la mission d'étudier et de proposer les étapes concrètes devant mener à l'Union économique et monétaire<sup>210</sup> ».

---

<sup>208</sup> Il convient de noter ici qu'en 1998 la balance des comptes courants de la France était excédentaire de 36 milliards de dollars, tandis que celle de l'Allemagne était déficitaire de 3,6 milliards de dollars.

<sup>209</sup> Page 59.

<sup>210</sup> Page 101.



Troisièmement, le Rapport Delors est soumis le 27 juin 1989 au Conseil européen de Madrid. Lequel Conseil approuve la nécessité d'un Traité susceptible de présenter une approche « qui permettrait d'atteindre l'objectif final en trois étapes. Au terme de ce processus, l'écu pourrait devenir la monnaie commune car il offre le potentiel nécessaire ; il cesserait alors d'être un panier de monnaies pour devenir une véritable monnaie<sup>211</sup> ». C'est précisément ce Traité qui va être discuté et approuvé lors du Conseil européen de Maastricht du 9-10 décembre 1992.

Enfin, quatrièmement, le 9 novembre 1989, c'est l'effondrement du mur de Berlin. L'histoire de la Communauté européenne prendra alors une forme différente. Le processus de la convergence monétaire va se réaliser comme par enchantement. Le 3 décembre 1998 toutes les monnaies participant à l'accord vont avoir un taux d'intérêt semblable, sans que ce nivellement ait eu des incidences négatives sur les monnaies dites faibles. Certes, le chemin vers la convergence n'a pas été de tout repos, car il y a eu la crise monétaire de septembre 1992 et surtout la grande crise du FF du 2 août 1993. A présent, avec la distance, nous nous rendons compte que ces crises furent le résultat des mal données, dans la mesure où les monnaies faibles, cas du FF particulièrement, ont cherché à réduire trop tôt le taux directeur, provoquant par là-même le fort dérapage de ces devises. Certes, l'augmentation du chômage en 1992, si nous nous référons à la France principalement, a rendu la situation plus préoccupante et c'est précisément ce qui a obligé les responsables d'alors de vouloir relancer l'économie – en baissant les taux directeurs – coûte que coûte. Or dans le contexte du SME et des Accords de Nyborg, du 13 septembre 1987, cette politique était suicidaire car le DM était encore trop puissant. Et c'est précisément ce qu'on va constater lors de la grande crise du franc de juillet 1993. En réalité, la seule solution aurait été – étant donné les circonstances de cet ordre monétaire – d'élargir les marges de fluctuations et c'est précisément la mesure qui va être prise lors de la grande crise du 2 août 1993. En effet, pour sauver le système, les marges de fluctuations maximales sont passées à  $\pm 15\%$ . Bien évidemment, à l'époque, ces mesures prises à froid étaient inconcevables car l'esprit du temps

---

<sup>211</sup> Ibid. p. 102 et suivante.

demandait d'aller de l'avant, coûte que coûte : ou ça passe ou ça casse... se plaisait-on à dire<sup>212</sup>.

Car il convient de tenir compte aussi du fait qu'en 1992 l'économie française rentrait dans un cycle vertueux du point de vue de la valeur des exportations. C'est ainsi que tirée par les besoins des nouveaux citoyens allemands, la balance des comptes courants va connaître un excédent significatif cette année là. Cette balance va ainsi passer d'un déficit de 34,5 milliards de francs, à un excédent de 20,5 milliards de francs. Puis en 1993 cet excédent sera de 59,5 milliards de francs.

Par conséquent tout n'était pas négatif. Cela d'autant plus qu'avec la convergence des taux directeurs, qui commenceront à devenir réalité à partir de 1995, l'entrée dans une phase positive semblait se confirmer de plus en plus. Certes à l'époque on a eu tendance à croire que tous ces facteurs positifs étaient le résultat de la fin des temps négatifs que l'économie française venait de connaître. Ceci d'autant plus que l'économie allemande semblait ne plus devoir être l'économie dominante par excellence. En tout cas le résultat de la balance des comptes courants de 1998, confirma cette impression. Car comme nous l'avons déjà indiqué un peu plus haut, cette année là la balance des transactions courantes françaises a connu un excédent de 36 milliards de dollars, tandis que celle de l'Allemagne a connu un déficit de 3,6 milliards de dollars<sup>213</sup>. De plus, pendant cette année 1998, la convergence des taux directeurs au sein du SME était devenue une réalité incontournable. C'est la raison pour laquelle le Système Européen des Banques Centrales va être créé le 1<sup>er</sup> juin 1998. Puis que le 3 décembre de cette même année va être fixé d'une manière irrévocable le taux de change des monnaies devant adopter la monnaie unique avec l'euro<sup>214</sup>.

---

<sup>212</sup> Il s'agit de comprendre que cet entêtement à vouloir réaliser ce qui n'est pas de l'ordre du possible – de vouloir en l'occurrence la convergence entre monnaies fortes et monnaies faibles et de croire que l'union monétaire mène à l'union politique – ne laisse pas uniquement des traces au niveau de l'évènementiel, mais aussi au niveau du contexte économique et financier : le chômage structurel et la dette publique. Pour ce qui est de cette dernière, rappelons qu'elle est passée de 15% du PIB en 1975 à 66% fin 2006. En effet, il est hautement problématique de croire que cette dette est étrangère à toute cette politique d'union monétaire.

<sup>213</sup> Rappelons de plus qu'en 1998 l'excédent de la France par rapport à l'Allemagne était de 52 milliards de francs.

<sup>214</sup> Relevons que le terme de l'euro fut introduit par le Chancelier Helmut Kohl lors du Sommet de Madrid du 15 décembre 1995. Ce qui va supprimer la marque française – le nom d'Ecu – à la monnaie unique. Certes, on a très souvent affirmé que l'objectif de la France était d'intégrer l'Allemagne,

Ceci veut dire par conséquent que les sociétés européennes, membres de l'Accord sur la monnaie unique, se sont engagées, sans aucune hésitation, sans tourner autour du pot comme on dit, à abandonner leur souveraineté monétaire : l'instrument avec lequel les gouvernements responsables<sup>215</sup> peuvent orienter, guider, l'activité économique des sociétés qu'ils ont en charge. Tout ceci à cause du fait que pour la pensée dominante l'union monétaire est le chemin du salut qui doit mener à l'union politique, au règne de la paix perpétuelle en Europe. Pour cette raison l'esprit du temps va considérer, comme le dit Gérard Lafay, que : « Le dogme de l'indépendance de la Banque Centrale, développé par les théoriciens des années 70 et 80, est devenu totalement obsolète dans le contexte de la mondialisation<sup>216</sup> ».

En réalité, le problème qui se pose ici est celui de la souveraineté ou non-souveraineté monétaire des nations. Donc celui de l'indépendance ou de la dépendance d'une banque centrale par rapport à un ordre monétaire englobant. Pour cette raison, nous devons rappeler que sous le règne de l'étalon or les Banques centrales ne disposaient pas de politique monétaire<sup>217</sup>. Elles subissaient par le biais de l'offre et de la demande internationale les cycles du système. Par contre, sous le règne du papier monnaie et, plus précisément, d'un ordre où les banques centrales peuvent émettre leur monnaie, nous disons qu'il y a indépendance de ces organes (de ces Banques centrales). Par conséquent sous le règne de la souveraineté monétaire, les Banques centrales sont indépendantes de l'ordre monétaire international. Quoique juridiquement elles soient dépendante de l'autorité supérieure : de la puissance politique qui exprime la souveraineté nationale.

---

« dissoudre l'Allemagne dans l'Europe », comme le dit si bien Edouard Husson. Pour nous le problème essentiel est celui de constater que ce projet dit monniste (de Jean Monnet) fut tout d'abord français, puisque les allemands ne vont l'intégrer sérieusement qu'à partir justement de 1995. La volonté de dépassement du DM va se manifester dans l'élite allemande à partir de son affaiblissement. Jusque là, comme l'avait dit Otto Lamdsdorf, ancien ministre de l'économie, en 1981, le SME était une machine idéale pour renforcer l'économie allemande.

<sup>215</sup> Si nous parlons de gouvernements responsables c'est parce que nous avons affaire, dans ces réalités, à des pouvoirs qui ont, tout l'indique, le souci minimum du bien-être général.

<sup>216</sup> Les Echos, 18-12-2001, p.56.

<sup>217</sup> Remarquons qu'au sein de cet ordre, les Banques centrales, en tant que manifestation d'un ordre public donné, étaient obligées de suivre la règle mercantiliste : garde l'or pour toi et exporte tout autre bien. Car si une Banque centrale donnait une partie de son métal jaune à une autre, cet argent allait circuler, produire des richesses chez son voisin. En d'autres termes, au sein de cet ordre, le protectionnisme monétaire est une nécessité car le volume des échanges dépend en première instance de la base monétaire. Pour cette raison nous disons que :  $VT = Q \times VC$ . Par conséquent que Q est la base monétaire et que VC dépend du niveau du crédit ; donc, que le volume des transactions (VT) dépend, en dernière instance, de l'abondance ou de la rareté de monnaie en circulation.

Il s'avère dès lors clairement que la souveraineté monétaire est cet instrument qui permet à un État d'accomplir sa tâche économique principale : celle d'assurer et promouvoir le bien-être général. Par conséquent l'exercice de la souveraineté monétaire n'est pas une activité vide de sens. Elle a une finalité éthique qui se situe au niveau national et qui peut être conjuguée avec l'intérêt de l'ensemble de la communauté internationale. De là la nécessité de théoriser la possibilité d'un ordre supérieur, capable de permettre l'indépendance des parties.

Cependant il convient de comprendre que le projet de la Communauté européenne est celui de la formation d'une communauté particulière et qu'elle se donne comme moyen une monnaie unique et non pas une mesure commune. Car c'est le but qui conditionne l'action et qui est, pour ainsi dire, le moteur du processus. En effet, le but ici est l'union politique et cette union se donne comme moyen l'union monétaire. Or comme nous l'avons déjà indiqué, selon la pensée économique dominante – exposée par la théorie de la désinflation compétitive – la convergence monétaire ne pouvait pas se produire sans désinflation. Ce qui était déjà le cas à partir de 1987, année où l'inflation<sup>218</sup> passa en France à 3% et va rester à ce niveau jusqu'à 1991. De sorte que pour les responsables français de l'époque, le moment était arrivé de passer à une vitesse supérieure : de sortir de la logique du SME de 1979, pour revenir à la logique du SEE de 1972. Et c'est précisément cette logique de la convergence monétaire qui est exposée dans le Plan Delors du 17 avril 1989 et que le Conseil européen de Madrid du 27 juin 1989 va accepter ; en donnant ainsi naissance au texte qui sera approuvé par le Conseil européen de Maastricht du 9-10 décembre 1991. Par conséquent ce n'est pas, comme le pensent certains spécialistes actuellement, l'effondrement du mur de Berlin – le 9 novembre 1989 – et la peur d'une Allemagne réunifiée et surpuissante, capable de se réarmer avec l'esprit bismarckien, qui est la cause de la formation de la monnaie unique. En réalité, la réunification allemande est ce grand événement qui va se produire sur le chemin de cette expérience de la recherche d'une monnaie unique et qui changera radicalement le cours des choses. Car, soyons clair, sans la réunification allemande il n'y aurait pas eu de convergence monétaire. L'ironie de cette histoire a voulu que

---

<sup>218</sup> Rappelons que pour nous l'inflation ne veut pas dire hausse généralisée des prix, mais plutôt perte de valeur de la monnaie et que cette perte de valeur est déterminée par le rythme d'émission de la monnaie. Ce qui va être, d'ailleurs, reconnu par le Traité de Maastricht, car dans ce texte l'inflation est le résultat du financement monétaire des déficits publics.

cette réunification soit la cause de l'apparition de la monnaie unique et donc de l'entrée dans cette nasse monétaire, dans laquelle se débattent plusieurs nations européennes et particulièrement la France.

Mais avant de suivre la logique de ce processus, il convient de remarquer que la Communauté européenne possédait à l'époque, comme nous l'avons souligné, un instrument capable de jouer le rôle d'une mesure commune, sans avoir à faire disparaître le principe de la souveraineté monétaire. En effet, cet instrument n'était autre que l'Écu. Car rappelons que ce référentiel était le résultat de la pondération des monnaies participant à sa formation. Son institution comme mesure commune – donc le fait que les biens et services dans la Communauté soient libellés en Écu – aurait permis la circulation sans entraves monétaires au sein de la Communauté ; sans avoir, pour autant, à faire disparaître les monnaies nationales. L'existence des chèques libellés en écus et des cartes de crédit programmées en ce référentiel, auraient permis les échanges nécessaires sans coût supplémentaire. Ce système « costless » aurait, en tout cas, empêché la dérive économique et sociale que nous connaissons et vers laquelle s'oriente la Communauté européenne comme conséquence de la crise de l'étalon dollar.

Mais la finalité idéologique était trop forte. Car pour l'esprit du temps la monnaie unique était l'instrument même de la raison : le chemin vers le meilleur des mondes. Une nouvelle utopie venait de s'installer dans les esprits. Par delà les nationalismes, il s'agit de construire un européocentrisme. Donc de déconstruire les nations pour bâtir une Fédération européenne. Et le premier acte de cette entreprise fut précisément l'abandon de la souveraineté monétaire, pour arriver en peu de temps à l'effacement des monnaies nationales. Car comme l'a dit Olivier Duhamel : Il s'agit de « montrer qu'il n'y a pas de « sacrifice » à se priver d'une indépendance largement illusoire : le franc n'existe pas en tant que tel ; il ne peut rivaliser ni avec le dollar ni avec le yen. En revanche, l'opération nous offre une chance de conquérir une souveraineté commune par le biais de l'écu »<sup>219</sup>.

A vrai dire, à l'époque, peu de spécialistes se sont opposés à ce projet d'une manière rationnelle. En essayant, par exemple, de montrer que l'union monétaire ne

---

<sup>219</sup> Voir à ce propos : Le bond en avant de Maastricht, l'Express, 14-20 mai 1992, p.122.

mène pas à l'union politique<sup>220</sup> ou que la souveraineté monétaire est un instrument essentiel de la politique économique. Il y a eu, certes, certains esprits qui ont eu le sentiment que ce monde s'engageait dans un processus négatif. Ce fut le cas de Régis Debray lorsqu'il a dit que « les orphelins du mythe européen risquent d'être en 2050 encore plus sinistrés que les orphelins du bonheur socialiste à la fin du siècle dernier<sup>221</sup> ».

En France, la conscience du fait que la monnaie unique soit un instrument particulièrement problématique, fut exprimée par Jean-Paul Fitoussi. En effet, c'est le 20 février 2004 que Fitoussi a publié un article intitulé en première page du Monde : « L'Euro : notre monnaie, notre problème<sup>222</sup> ». Rappelons que par contre, à ce propos, pour Jean-Claude Trichet, l'euro est pour chaque économie européenne : une opération « gagnante-gagnante<sup>223</sup> ».

Cela étant souligné, revenons au processus de la formation et du développement de la monnaie unique. Relevons, en tout cas, que la convergence monétaire va se réaliser, comme par enchantement, à partir de 1996 et que c'est précisément ce processus qui conduira à la fixation irrévocable des parités, à partir du 3 décembre 1998. Ce qui veut dire que la monnaie unique va commencer à se manifester concrètement à partir des premiers jours de janvier 1999. Car ce processus comporta trois étapes :

- 1) Resserrement des marges de fluctuations.
- 2) Création du Système Européen des Banques Centrales (SEBC).
- 3) Monnaie unique.

Comme nous l'avons déjà souligné, la convergence monétaire va se manifester comme conséquence de l'affaiblissement du DM. Puis, c'est le 1<sup>er</sup> juin 1998 que va être institué le SEBC. De sorte que c'est début janvier 1999 que la

---

<sup>220</sup> A ce propos, il n'est pas inutile de remarquer le fait qu'un lecteur du Monde a pu dire avant le Référendum constitutionnel : « En ce qui concerne la Constitution européenne, on ne peut plus reculer, même si on a mis la charrue avant les bœufs ». 27 avril 2005, p.15.

<sup>221</sup> Le Figaro, 4 mars 2005, p.12. – Notons que pour Debray la conscience du désastre doit prendre un certain temps pour se produire, car 2050 ce n'est pas demain...

<sup>222</sup> Remarquons que Jean-Paul Fitoussi reprend à sa manière la célèbre expression de John Connally, secrétaire américain du Trésor, sous la présidence de Nixon : Le dollar est notre monnaie, mais votre problème ! – Pour ce qui est de Fitoussi notons que, selon lui, la dette publique française « est le résultat de la faiblesse de la croissance depuis vingt ans, elle-même conséquence de mauvaises politiques économiques, notamment monétaire ». L'Express, 13-09-2004, pages 111-113.

<sup>223</sup> Le Monde, 16 juin 2005, p. 13.

monnaie unique commencera à se concrétiser. Plus précisément le 4 janvier 1999, avec la première cotation de l'euro : 1,1789 dollars. Rappelons qu'à l'époque on disait que l'euro devait être une monnaie forte. C'est justement ce que rappela souvent le premier Président de la BCE<sup>224</sup>. C'est en effet ce que nous constatons actuellement. Mais cela ne fut pas le cas lors de sa première phase : entre le 4 janvier 1999 et le 26 octobre 2000. Période pendant laquelle l'euro est passé de 1,1789 à 0,8226 de dollar.

Cependant, avant de rentrer dans cette problématique de savoir pourquoi l'euro s'est déprécié pendant sa première phase, pour s'apprécier par la suite – car l'euro va se trouver le 30 décembre 2004 à 1,3666 de dollar – nous allons essayer de regarder la dimension quantitative de cette monnaie. Rappelons en effet, comme nous l'avons souligné plus haut, qu'avec le Traité de Maastricht va s'objectiver l'idée selon laquelle l'inflation dépend du rythme d'émission monétaire, ou de ce qui est convenu d'appeler, maladroitement, la monétisation des déficits publics. Ainsi, le consensus anti-inflationniste est le fondement du dispositif en vue de la création de la monnaie unique. Donc selon cette théorie – dite de la désinflation compétitive – il fallait réduire le déficit public et par là même l'émission monétaire pour arriver à la convergence et donc à la monnaie unique. Puis, toujours selon cette théorie, la stabilisation de la base monétaire – de la quantité des billets en circulation – devait permettre de passer à la phase ultime – l'existence réelle de la monnaie unique – en égalité des chances. Plus précisément, qu'un pays n'allait pas émettre de la monnaie pendant l'avant dernière phase au désavantage des autres. Car, comme on peut le comprendre aisément, le pays qui émettait de la monnaie avant le passage effectif à la monnaie unique, devait se trouver proportionnellement avec davantage d'euros que les autres. Ce qui devait se manifester par un taux d'inflation supérieur aux autres. Et ce qui fut dans la réalité, le cas de certains pays comme l'Irlande, la Grèce, le Portugal et l'Espagne.

Pour ce qui est du taux d'inflation, il convient de comprendre qu'un taux modéré peut jouer un rôle de réactivation économique très important. Nous l'avons constaté dans le cas de l'Irlande et nous le constatons actuellement dans le cas de l'Espagne, ces deux grands « miracles » européens. En effet, un taux d'inflation

---

<sup>224</sup> Wim Duisenberg disait, en effet, à ce propos : « Le futur de l'euro est celui d'une monnaie forte, basée sur la stabilité des prix ». Le Monde, Economie, 16 mai 2000, p. 5.

moyen – sur une échelle de 4 et 6% - tend à accélérer la vitesse de circulation de l'argent, son niveau d'efficacité. En effet, c'est le taux réel – c'est-à-dire le taux nominal moins le taux d'inflation<sup>225</sup> – qui détermine le niveau de l'activité économique en rapport inverse. De plus, dans un espace à monnaie unique le pays qui a le taux d'inflation le plus élevé est celui qui peut réduire le plus aisément sa dette publique ainsi que son déficit budgétaire. C'est ce que nous constatons actuellement dans le cas de l'Irlande et de l'Espagne. Mais ce qu'il convient surtout de comprendre, c'est le fait que dans un espace à monnaie unique – cas du franc CFA et de l'euro – les pays qui ont le taux d'inflation le plus élevé sont plus avantagés que ceux dont le taux d'inflation est le plus faible. En effet, dans ces conditions, les pays qui ont le taux d'inflation le plus faible sont ceux dont la propension à la contraction de la demande est la plus forte. C'est précisément ce que nous avons constaté en Allemagne jusqu'à la mi 2005.

Il se pose dès lors la question de savoir pourquoi au sein de la Communauté il y a des pays qui ont un taux d'inflation plus élevé que d'autres. Car en théorie, tous les pays devaient avoir un taux d'inflation semblable, proche du zéro. Or, comme nous l'avons déjà remarqué, la convergence fut le résultat de l'affaiblissement de la monnaie dominante, le DM. Car, théoriquement, tous les pays, dans cette expérience, devaient se trouver au lendemain du passage à la monnaie unique avec un stock monétaire en égalité proportionnelle. Le processus désinflationniste était sensé être le garant du fait qu'il n'y allait pas y avoir de pays en abondance monétaire d'un côté et de pays en pénurie monétaire de l'autre. Ce qui fut le cas, car le taux d'inflation n'était pas semblable dans tous les pays de la Communauté. C'est ainsi que l'Irlande s'est trouvée avec un taux d'inflation de 6,2% en 1999, tandis que l'Allemagne va se trouver avec un taux de 1,8%. Le fait est que, cette année là, l'Irlande va connaître un taux de croissance de 9,8%<sup>226</sup>. Bien évidemment, ce taux de croissance ne peut pas être expliqué uniquement par le taux réel négatif. Il convient de tenir compte aussi du fait que l'Irlande est non seulement un bénéficiaire

---

<sup>225</sup> Car comme nous l'avons déjà expliqué, si dans un espace à monnaie unique le taux nominal est de 2% et le taux d'inflation dans la société A est de 2% et de 6% dans la société B, il en résulte que dans la société A le taux réel est de 0% et dans la société B de -4%. Ce qui veut dire que les investissements sont plus rentables dans la société B que dans la société A.

<sup>226</sup> Voir à ce propos : Le Monde, Economie, 19 septembre 2000, p. VI. – Notons que l'auteur de ce papier sur l'Irlande donne un taux de croissance prévisionnel pour l'année 2000 de 10,3%. Il fut un peu supérieur, de 11%.



des fonds structurels et de la PAC, mais qu'en plus elle a jusqu'à présent le taux d'imposition aux sociétés (IS) le plus bas de la Communauté, 12,50%, tandis que les autres avaient jusqu'en 2005 un taux d'imposition moyen de 33%<sup>227</sup>. C'est précisément cette absence d'homogénéisation fiscale qui a fait dire dernièrement à Nicole Catala – Conseiller de Paris, UDF – que « cet effort de solidarité se retourne aujourd'hui contre ceux qui l'ont consenti, dans la mesure où les pays bénéficiaires pratiquent parfois une concurrence fiscale et sociale redoutable<sup>228</sup> ».

Cela dit, il s'agit de comprendre que le projet de l'Union monétaire en vue de l'Union politique va conduire à des situations particulièrement différentes du point de vue économique et monétaire. Nous constatons de plus en plus, par exemple, qu'il y a des sociétés qui sont en abondance monétaire<sup>229</sup> et d'autres en pénurie. Il est difficile de saisir ce phénomène si on ne tient pas compte de la logique de ce processus. Nous avons affaire, en effet, à un mouvement de formation communautaire dans lequel la libre circulation des biens de personnes et des capitaux est accompagnée non seulement de la protection par rapport aux autres, dans le domaine agricole (PAC), mais aussi de la solidarité, de l'aide aux plus faibles.

En ce qui concerne la PAC, voilà ce qui a été dévoilé à partir de l'Angleterre et que nous résumons de la façon suivante : « La reine d'Angleterre, le prince Charles et un certain nombre de ducs, comtes, barons et marquis font partie des plus gros bénéficiaires des subventions versées départ de la politique agricole commune (PAC).

En tête de liste des bénéficiaires figurent les propriétés de Sir Richard Sutton... Viennent ensuite les domaines appartenant à la crème de l'aristocratie, dont le duc de Malborough et celui de Westminster, deuxième fortune du royaume... La reine n'a pas trop à se plaindre de l'Europe qui lui a versé près de 800.000 euros pour ses domaines... Au Royaume-Uni comme ailleurs en Europe, les subventions agricoles européennes sont attribuées au prorata de la superficie des exploitations,

---

<sup>227</sup> Tout indique, en ce qui concerne cet impôt, que l'Allemagne est déjà passée à 25% et que la Pologne à l'intention de passer à 12%, tandis que l'Estonie à 0%. Voir à ce propos : Gérard Moatti, *Le Monde*, 18 octobre 2005, p.IV.

<sup>228</sup> *Le Figaro*, 30 septembre 2005, p. 14.

<sup>229</sup> Pour ce qui est de l'abondance monétaire, il est important de savoir que le quart des billets de 500 euros émis dans la Communauté circulent en Espagne. Voir à ce propos : *El País*, 2 octobre 2005, p.8.

de leur production et du nombre des têtes de bétail. Les plus grands domaines sont donc les mieux lotis<sup>230</sup> ».

Or, pour ce qui est des transferts monétaires au sein de la Communauté il faut non seulement tenir compte de la PAC, mais aussi des Fonds dits structurels, qui sont des aides aux régions les plus pauvres. Et c'est justement ce dispositif qui constitue le noyau de la politique de solidarité européenne. Car selon les principes de ce projet, la solidarité produit nécessairement la réciprocité et crée les conditions de nivellement propre à l'union politique. De plus, on tend à croire qu'en subventionnant les pays pauvres de la Communauté, les pays riches s'enrichissent. Ce qui est, comme on peut le comprendre aisément, une croyance hautement problématique. Car l'argent qui est donné au voisin non seulement augmente son pouvoir d'achat et diminue celui des généreux donateurs, mais en plus va, dans le cas de la monnaie unique, circuler chez l'autre et, par là même, produire des richesses ailleurs<sup>231</sup>.

Cela dit, notre but ici n'est pas de discuter sur la question de savoir si ces subventions sont ou ne sont pas conformes aux principes qui doivent conditionner le rapport<sup>232</sup> entre les nations, mais de constater qu'elles existent au sein de la Communauté Européenne et qu'elles sont très importantes. Pour 2004, par exemple, le budget européen était de 116 milliards d'euros : 43 milliards pour la PAC, 43 au titre des Fonds structurels et 30 pour les dépenses de fonctionnement. Bien

---

<sup>230</sup> Le Monde, 25 mars 2005, p.2. – Notons qu'en France « les gros bénéficiaires de la PAC était de 30 en 2001, contre 330 au Royaume-Uni, selon un tableau de la direction générale de l'agriculture de la Commission européenne ». (Le Monde 1<sup>er</sup> juillet 2005, p.12). Ceci à cause du fait que « la superficie moyenne des exploitations d'outre-Manche est de 70 hectares, contre 43 en France ». Le Monde, 15 juin 2005, p.2.

<sup>231</sup> Il s'agit de comprendre qu'avec la monnaie unique, c'est comme avec l'étalon or, pour ce qui est du rapport quantitatif de la base monétaire. En effet, au sein d'un tel ordre la base monétaire – la catégorie Q de la théorie quantitative – augmente avec l'excédent des balances extérieures et diminue dans le cas contraire. Elle peut aussi augmenter dans un pays, si l'autre, le voisin, lui donne une partie de sa base monétaire ou si elle lui est soustraite d'une manière ou d'une autre, par la concurrence déloyale, par exemple.

<sup>232</sup> Pour ce qui est de la solidarité, interne ou externe, rappelons qu'elle doit se faire éthiquement parlant, selon les principes de la justice distributive : il s'agit de donner à ceux qui ont besoin et non pas à ceux qui n'ont pas besoin. Puis pour ce qui est des subventions à la production des gros fermiers, comme aux subventions des exportations de ces produits (le « dumping »), il n'est pas difficile de comprendre qu'il n'y a pas de règle axiologique permettant de légitimer éthiquement ces pratiques. Nicolas Stern, économiste en chef et premier vice-président de la Banque mondiale nous dit, à ce propos : « Les subventions agricoles des pays riches – 300 milliards de dollars par an – constituent une pratique déloyale envers les exportations agricoles des pays pauvres. Le montant de ces subventions... représente cinq fois le volume de l'aide publique que les pays riches accordent au monde en développement, un monde de près de 5 milliards d'habitants ». Le Monde, Économie, 22 mai 2002, p.VI.

évidemment, au sein de cet ensemble, il y a des pays contributeurs nets et des pays bénéficiaires nets. De plus il faut tenir compte, pour ce qui est des transferts monétaires du célèbre chèque, dit « de ristourne », à l'Angleterre. – Rappelons que cette ristourne fut demandée par Margaret Thatcher, lors du sommet européen de Dublin, le 30 novembre 1979, moment où l'économie française était particulièrement puissante. La Dame dite de Fer obtint un chèque substantiel lors de la rencontre à Fontainebleau, le 26 juin 1984, lorsque l'économie française était très affaiblie, pour cause des dévaluations dont nous avons parlé plus haut. Il convient aussi, à ce propos, de rappeler que Chirac remettra en cause ce chèque en octobre 2002<sup>233</sup>. Notons de plus que cette ristourne fut reconduite avec le nouveau plan européen : 2007-2013. Paul Fabra nous dit à ce propos : « La ristourne consentie au Royaume-Uni depuis 1984 sera maintenue, quoiqu'à un taux diminué (en valeur absolue, elle augmentera substantiellement<sup>234</sup>) ».

Cela étant souligné, ce qui nous intéresse ici, c'est de montrer le problème des transferts de la base monétaire. Lesquels ont commencé à avoir une incidence particulièrement significative avec la monnaie unique. En effet, avant l'existence de l'euro chaque contributeur<sup>235</sup> participait aux dépenses avec sa propre monnaie, tandis que le pays receveur échange ces devises contre des réserves. Ce qui veut dire qu'en dernière instance le pays contributeur participait à la solidarité communautaire avec ses réserves. Son instrument monétaire, qui entretient sa force productive, n'est pas, dans ces conditions, pour ainsi dire affecté. Ce qui n'est pas le cas dans le système de la monnaie unique. En effet sous le règne de l'euro, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, les pays bénéficiaires<sup>236</sup> reçoivent des euros qui vont, dès lors, circuler dans ces sociétés. Car il ne faut pas oublier, comme nous l'avons souligné un peu plus haut, que sous le régime de la monnaie unique c'est comme sous le

<sup>233</sup> Voir à ce propos : Le Monde, 12 mai 2005, p.14.

<sup>234</sup> Les Echos, 6-7 janvier 2006 p.15. – Il convient de souligner que la contribution de la France au rabais anglais, en 2005 fut de 27,70% et celui de l'Italie de 22,95%. Le Figaro 17 juin 2005, p.5.

<sup>235</sup> Signalons que les principaux contributeurs en termes bruts de la Communauté étaient en 2001 : L'Allemagne avec 24,4% et la France avec 17,9%. Par contre en termes nets cela donne que la France est le premier contributeur avec 15,6% et l'Allemagne deuxième avec 7,7%. Ceci pour cause de réunification. Il convient aussi de noter que la participation du Royaume-Uni fut cette année là de 9,6% en terme brut, mais de 8,4% en termes nets. Toutefois, cette proportion est nécessairement réduite à cause du chèque de la ristourne. De sorte que l'Allemagne est bien le deuxième contributeur de la Communauté en termes nets. Voir à ce propos Le Figaro Économie, 19 mai 2003.

<sup>236</sup> Les pays bénéficiaires pour les programmes 2000-2006 sont par ordre d'importance des flux : l'Espagne avec 27%, la Grèce avec 17,2%, le Portugal avec 8,8% et l'Irlande avec 0,5%. Voir à ce propos le tableau auquel nous venons de faire référence dans la note précédente.

système de l'or comme étalon. Ainsi lorsqu'un pays donne de la monnaie qu'il n'a pas le droit d'émettre, en l'occurrence à son voisin, cela veut dire qu'il se dessaisit d'une partie de sa base monétaire. Par conséquent cette contribution va augmenter le pouvoir d'achat du voisin et réduire, par là même, le sien. En tout état de cause ces dons ne peuvent pas produire l'union politique<sup>237</sup>. En réalité, ces dons ne peuvent pas avoir d'autre but pratique que l'enrichissement du voisin et, par conséquent, l'appauvrissement du pays qui se dessaisit de sa base monétaire.

En effet, il convient de comprendre que par delà l'importance des subventions, des dons<sup>238</sup>, il y a un problème de système monétaire. En effet, on peut constater que la France, premier contributeur, a créé entre mai 1997 et mai 2002, 1,7 millions d'emplois (Le Monde 22-23 septembre 2002, p.24), tandis que depuis lors on constate que la machine économique n'arriva pas à démarrer. En 2004, par exemple, elle ne crée que 17.000 emplois. (Le Figaro, Économie, 4 avril 2005, p VII). Par contre nous constatons que l'Espagne a connu un « boom » dans la création d'emplois, ces dernières années. C'est ainsi que pendant la période Aznar (mars 1996 – mars 2004) l'économie espagnole a créé 4,3 millions d'emplois<sup>239</sup>, puis qu'en 2004 elle a créé 400.000 emplois et en 2005 ce sont 844.100 emplois qui ont vu le jour<sup>240</sup>. A partir de là on parle de plus en plus du grand miracle espagnol.

Cela dit, pour nous la question est de savoir comment expliquer ce succès, car il est important de savoir qu'il se passe à un moment où le déficit extérieur<sup>241</sup> est de plus en plus important. Certes, pour beaucoup de spécialistes les déficits extérieurs n'ont pour ainsi dire pas d'importance. C'est ainsi que Patrick Artus nous dit : « Avoir un important déficit commercial ne pose pas en soi un problème

---

<sup>237</sup> Daniel Cohen nous dit à propos de ce que nous essayons d'expliquer ici : « L'or, à la veille de la première guerre mondiale a été de facto la monnaie unique du monde, sans précipiter, c'est le moins qu'on puisse dire, son intégration politique ». Le Monde, 12-13 janvier 2002.

<sup>238</sup> Depuis son entrée dans la Communauté, par exemple l'Espagne a reçu « quelques 200 milliards d'euros (240 milliards de dollars) ». Les Echos, 30-31 décembre 2005, p.5 – Signalons à titre d'exemple, à ce propos que « Chaque année Israël reçoit une aide militaire et économique de 3 à 3,5 milliards de dollars, qui depuis 1948 font un montant total de quelques 100 milliards de dollars ». André Kaspi, Le Figaro, 12 août 2005, p.11.

<sup>239</sup> Express, 8-3-2004, p.78.

<sup>240</sup> Les Echos, 16 janvier 2005, p.8.

<sup>241</sup> Rappelons que ce déficit extérieur est dû à la balance commerciale. Ce qui veut dire que l'Espagne importe beaucoup plus de ce qu'elle exporte. C'est ainsi que le déficit de cette balance fut en 2005 de quelques 77 milliards d'euros – c'est-à-dire 92,4 milliards de dollars – et qu'en comptes courants, ce déficit est de quelques 63 milliards d'euros, donc de 409,5 milliards de francs. Rappelons de plus que les exportations espagnoles tournent depuis 2002 autour de 186 milliards de dollars.

lorsqu'on appartient à une zone monétaire, car l'euro nous protège de ce qui autrefois aurait conduit à une dévaluation. Qui se soucie du fait que l'Espagne enregistre un solde négatif équivalant à près de 8% du PIB <sup>242</sup>? ». Pour sa part, Jean-Luc Biacabe affirme toujours à ce propos : « Nous pouvons accumuler des déficits extérieurs, la monnaie unique nous met à l'abri d'une dévaluation ou d'une crise financière »<sup>243</sup>. Ce qui veut dire concrètement que les nations déficitaires, au sein de la Communauté, sont protégées par les excédents allemands<sup>244</sup>. Cette thèse nous semble particulièrement problématique. En effet, nous partons de la thèse selon laquelle, dans un système de monnaie unique, où les pays membres ne disposent pas de souveraineté monétaire, la quantité de monnaie en circulation au début du processus de la monnaie unique est quantitativement limitée. Puis, si nous réfléchissons ce tout (la CEM : la Communauté Economique et Monétaire) comme une entité fermée, où les échanges sont très importants, nous arrivons, au bout d'un certain temps, à la constatation du fait que les pays excédentaires auront plus de monnaie (unique) en circulation que les pays déficitaires. Bien évidemment ce phénomène de la contrainte quantitative ne peut que s'aggraver s'il y a transferts monétaires massifs, comme c'est le cas actuellement avec la PAC et les Fonds structurels. Il convient de remarquer que l'introduction du marché international<sup>245</sup> dans ce scénario ne change pas beaucoup du fait qu'au sein d'un tel ensemble – où il n'y a pas de protectionnisme monétaire – il y a nécessairement des pays qui seront en abondance et d'autres en rareté monétaire.

En effet, comme nous l'avons indiqué plus haut, selon les informations de la Banque d'Espagne il y avait, fin 2005, en circulation plus du quart des billets de 500

---

<sup>242</sup> Le Monde Économie 7 février 2006, p.IV.

<sup>243</sup> Ibidem.

<sup>244</sup> Notons en effet que l'Allemagne accumule des excédents commerciaux considérables depuis 2003. Plus précisément : 155,8 milliards de dollars en 2003, 187,2 milliards de dollars en 2004 et 192,6 milliards en 2005. Remarquons que le déficit de la balance des services allemands tourne, depuis 2003, autour de 36 milliards de dollars. Il n'est pas inutile de rappeler ici que ces excédents sont le résultat d'une part, de la contraction de la demande et de la tendance déflationniste de cette économie, peu de temps après l'apparition de la monnaie unique, et de l'autre de la sous-traitance dans les pays, à très bons salaires, de l'Europe centrale. Il convient, toutefois, de ne pas confondre sous-traitance et délocalisation.

<sup>245</sup> Car si, par exemple, l'Espagne achète beaucoup à la Chine et la Chine autant en valeur à l'Allemagne, il est clair que le résultat est le même que si l'Espagne achète beaucoup en Allemagne et rien en Chine. Cela dit cet exemple d'économie fiction ne doit pas nous faire oublier que le rapport avec le marché international donne la valeur de change de cette monnaie et c'est, précisément, ce que nous allons essayer de comprendre un peu plus loin.

euros imprimés dans la zone euro. Cela dit, pour comprendre l'importance de cette information, il convient de savoir que le 57,7% des billets imprimés lors du passage à la monnaie unique furent précisément en billets de 500 euros. Or, selon les informations données par cette Banque centrale, il y avait début 2005 dans ce pays plus de billets de 500 euros<sup>246</sup> en circulation que de billets de 5 euros<sup>247</sup>. Plus précisément, selon les mêmes sources, la quantité des billets de 500 euros est passée de 43 millions fin 2003<sup>248</sup>, à 91 millions d'unités fin novembre 2005<sup>249</sup>. Ce qui, toujours selon les mêmes sources, veut dire concrètement que « le nombre des billets de 500 euros en circulation en Espagne s'est multiplié par plus de sept depuis 2002<sup>250</sup> ».

C'est précisément cette surabondance monétaire qui explique la croissance et l'expansion de l'économie espagnole. Car comme nous l'avons déjà indiqué, c'est le taux réel qui détermine le niveau d'efficacité de la monnaie. En effet tout indique qu'en 2005, le taux d'inflation espagnol fut le plus élevé de la communauté, 3,7%, suivi par la Grèce et le Luxembourg, 3,5% et 3,4% respectivement. (Voir à ce propos la reproduction du tableau de l'Eurostat, *El País, Negocios*, 12-02-2006, p.21). De sorte que dans un système monétaire ayant un taux directeur commun, le niveau d'efficacité de la monnaie est en rapport direct au taux d'inflation. Ainsi les pays qui ont le taux d'inflation le plus élevé sont ceux où le taux réel est le plus bas. Car comme nous l'avons souligné le taux réel est le résultat du taux nominal, moins le taux d'inflation. Il convient toutefois de comprendre ici que la surabondance de monnaie est dans le cas des pays de la Communauté le résultat de l'afflux de liquidités, soit par les subventions, cas de l'Espagne et de la Grèce, soit parce qu'un

---

<sup>246</sup> *El País, Negocios*, 15-01-2006, p.2. – Notons, à ce propos, qu'en France le pourcentage des billets de 500 francs est passé de 47,8% en 1996 à 51,6% en 1998. *Rapport de la Banque de France, Exercice 1998*, p.219.

<sup>247</sup> *El País*, 17-04-2005.

<sup>248</sup> *El País*, 2-10-2005.

<sup>249</sup> *El País, Negocios*, 15-01-2006.

<sup>250</sup> *Ibidem* – Comme on peut le comprendre aisément ces données sont très importantes. Certes la Banque d'Espagne aurait pu indiquer l'origine nationale de ces billets, mais c'est sûrement trop demander. Mais, en tout cas, il n'est pas très risqué de parier que l'essentiel de ces billets de 500 euros proviennent des pays contributeurs, car lorsque ces pays opèrent ces transferts ils le font en grosse coupures et non pas en petites coupures. Quoi qu'il en soit, il convient de signaler que chaque billet d'euro possède l'indication de son émetteur. En effet la lettre qui précède le numéro de chaque billet indique la Banque centrale émettrice : Z pour la Belgique, Y pour la Grèce, X pour l'Allemagne, V pour l'Espagne, U pour la France, T pour l'Irlande, S pour l'Italie, R pour le Luxembourg, P pour la Hollande, N pour l'Autriche, M pour le Portugal et L pour la Finlande.

pays attire les capitaux avec un système de dumping fiscal, cas du Luxembourg<sup>251</sup>, soit encore parce qu'un pays a des excédents commerciaux très importants. C'est précisément ce que nous constatons actuellement en Allemagne.

Le grand miracle de l'économie espagnole n'est donc pas le résultat de ses propres capacités économiques. Il est sans doute la réussite économique la plus importante de la CEE, comme l'a dit dernièrement le directeur du département d'architecture de la MOMA<sup>252</sup>. Mais le problème est que cette croissance extraordinaire est le résultat de ces afflux monétaires extraordinaires – qui peut seulement trouver comparaison avec la Conquête américaine – et dont le tarissement est déjà programmé. Car à partir de 2007, c'est aux pays de la PECO, et particulièrement à la Pologne, de jouir de la manne européenne<sup>253</sup>. Certes, les grandes entreprises espagnoles ont réussi à investir massivement en Amérique Latine, essentiellement par le biais du Plan Brady, du 10 mars 1989 – de l'échange de la dette contre des entreprises<sup>254</sup> – mais tout laisse penser que la fin programmée des fonds structurels, pour les anciens bénéficiaires, ne pourra que provoquer des secousses sociales et économiques de grande ampleur au sein de la CEE.- Au moment où nous avons écrits ces lignes, on tendait à penser que le nouveau programme des fonds structurels – celui concernant la période 2007-2013 – allait être destiné entièrement aux nouveaux membres de la Communauté. Ce qui veut dire concrètement que les anciens bénéficiaires n'allait plus toucher ces subventions. Depuis le 15 septembre 2006, nous savons que ces pays vont continuer à recevoir

---

<sup>251</sup> Pour ce qui est du Luxembourg il est important de rappeler que le régime Holding de 1929 favorise les entreprises financières. Elles ne sont pas taxées sur les revenus des dividendes. Ceci a permis au Luxembourg l'implantation d'un nombre considérable d'entreprises financières et a fait de ce pays le centre bancaire le plus important de la CEE. Notons par exemple que fin 2002 le Luxembourg abritait « plus de 825 milliards d'euros de capitaux, pour 743 en Allemagne, 550 en France et 333 au Royaume-Uni ». Le monde, 4-02-2003, p.5. Par conséquent l'attraction des investissements en portefeuille à partir du Luxembourg, s'explique par le fait que la fiscalité sur ces investissements est nulle, tandis que ces investissements sont taxés dans les autres pays de la Communauté. Le manque d'homogénéisation fiscale est sans doute un des problèmes les plus grands de la CEE.

<sup>252</sup> Du Musée d'Art Moderne de New York. Voir à ce propos : El País, Semanal, 29-01-2006 – Pour sa part le Financial Times – du 20-02-2006 – parle de la situation actuelle de l'économie espagnole, comme « The European success story ».

<sup>253</sup> Tout indique que l'importance de ce transfert selon le nouveau programme européen de 2007-2013, devrait être de l'ordre de 260 milliards d'euros. Voir à ce propos : El País, Panorama, 11-12-2005, p.11.

<sup>254</sup> Rappelons que l'Espagne est devenue le premier investisseur en Amérique Latine et que ce phénomène est connu sous le nom de la « Reconquista ». En tout cas ces investissements ont permis à l'élite du pouvoir de ces pays de se consolider, à un moment où le vent de l'Histoire appelle au dépassement de l'État patrimonial en vue de la création d'un ordre capable d'assurer et promouvoir le bien-être de tous.

ces subventions. A titre d'exemple, l'Espagne a reçu 55 milliards d'euros lors du programme précédent, pour les fonds structurels et devra toucher avec le nouveau programme 31,536 milliards d'euros. Le Portugal devra recevoir pour sa part 19, 147 milliards et la Grèce 18.217 milliards d'euros. Ceci veut dire, par conséquent, que les anciens bénéficiaires, ne vont pas connaître une crise de liquidités. Nous parlons d'une manière plus précise de ce problème dans les Considérations ultérieures, à la fin de ce texte.

Ceci dit, la restructuration de l'économie allemande peut jouer un rôle stabilisateur au sein de cet ordre. Car cette économie représente quelque chose comme le 40% de l'économie européenne. Et il est incontestable que nous assistons depuis la fin 2005, à une reprise de cette économie. Comme nous l'avons déjà indiqué la contraction de la demande globale allemande en 2003, à cause de la tendance déflationniste qui se dessinait dans ce pays, va faire apparaître des excédents commerciaux très importants. Ce qui va provoquer un afflux d'euros dans l'économie allemande et la fin de cette tendance déflationniste que nous venons de signaler. En 2005 par exemple, comme nous l'avons indiqué, en faisant référence au tableau de l'Eurostat que nous venons de mentionner, l'Allemagne a eu un taux d'inflation de 2,1%, un peu supérieur à celui de la France : 1,8%. De sorte qu'on devrait s'attendre à une reprise de la consommation en Allemagne. Et d'ailleurs c'est ce que nous constatons depuis le dernier trimestre de cette année là. Cela dit, tout indique qu'outre Rhin la production industrielle tend à se réduire, depuis décembre 2005<sup>255</sup>, car il y a ralentissement de la consommation dans les principaux pays de la Communauté à l'exception de l'Espagne.- Ceci ne veut pas dire que l'économie allemande va rentrer en récession. La baisse de la consommation en 2002-2003, comme conséquence résiduelle de la réunification, lui ont permis de dégager des excédents considérables et un afflux monétaire – en euros et en dollars – très importants. Ce qui va permettre la relance de la consommation et de la production, à partir de 2004. Les possibilités de sous-traitance, dans les pays de l'Europe de l'est – à très bas salaire, comme on le sait – vont lui permettre d'avoir des excédents considérables. La surabondance des billets de 500 euros – 39% du total, contre

---

<sup>255</sup> En effet, la production industrielle allemande est tombée de 0,5% en décembre 2005, au lieu de connaître une croissance de 0,7% telle comme prévu. El País, Negocios, 12-02-2006, p.21.



2,45% pour la France (El País, 10-12-2006, p.57) – est la manifestation de ce phénomène.

Comme nous l'avons indiqué tout au long de ce chapitre, le contexte économique de la France s'est particulièrement dégradé depuis 2002 avec l'apparition effective de la monnaie unique. Pour nous cet état de choses est étroitement lié au fait des transferts monétaires<sup>256</sup>. Nous avons en tout cas remarqué le fait que ce poids était encore supportable sous le règne du FF, mais que sous le règne de la monnaie unique ces transferts sont particulièrement nuisibles. En tout cas, il n'est pas difficile de remarquer cette dérive économique. Ceci au sein d'une concurrence de plus en plus sauvage et contraire à l'idée selon laquelle la solidarité secrète implique nécessairement la réciprocité. Pour cette raison, Edgar Morin parle de « souk commun ». Le Monde, 11 mai 2005, p.13.- La contraction économique que nous constatons actuellement en France, s'objective nécessairement au niveau de la base monétaire. Il y a actuellement 10 millions de billets de 500 euros circulent en France, contre 160 millions en Allemagne et 106 millions en Espagne.- Nous revenons sur cette problématique dans les Considérations ultérieures, à la fin de ce travail.

Le fait est que la France – cinquième puissance exportatrice du monde<sup>257</sup> – va mal et les citoyens ne savent plus guère si l'Union (économique et monétaire) fait partie du problème ou de la solution. En tout état de cause, il n'est pas difficile de constater une très sérieuse dérive. C'est ainsi que Laurent Mauduit journaliste du monde nous signale que : « De 1983 à 2003, le nombre des salariés en intérim a progressé de 316%, celui de CDD de 517% et celui des salariés en sous-emploi (temps partiel, etc.) de 701%! » (16 juin 2005, p.15). Pour sa part, Jacques Rigaudiat nous dit : « Il y a en France actuellement 7 millions de pauvres et 8 à 12 millions de précaires, qui pour une raison ou une autre ont, de façon durable, des conditions de vie marquées par le sceau de l'extrême difficulté<sup>258</sup> ».

---

<sup>256</sup> Car comme nous l'avons souligné la France est le premier contributeur en termes nets au sein de la Communauté, ainsi que le premier payeur pour ce qui est du célèbre chèque de ristourne à l'Angleterre.

<sup>257</sup> Si nous prenons les chiffres de 2004, cela nous donne l'ordre suivant en milliards de dollars : 1) Allemagne, 910 ; 2) USA, 812 ; 3) Chine, 593 ; 4) Japon, 539 ; 5) France, 421 ; 6) Pays-Bas, 359 ; 7) Royaume-Uni, 349... l'Espagne n'est que la 14<sup>ème</sup> puissance exportatrice, avec 184 milliards.

<sup>258</sup> Le Monde, 7 avril 2005, p.17. – Edouard Balladur nous donne le diagnostic suivant de cette situation : « En France le taux de pauvreté reste supérieur à la moyenne européenne »... C'est le pays « où le sentiment d'insécurité face à l'emploi est le plus vif »... « Où le sentiment d'insécurité est

Il s'agit donc de comprendre que le chemin de cette dérive a été celui de la lutte pour l'union monétaire et celui de la monnaie unique elle-même. Certes le processus s'est accéléré depuis le choc de l'euro, comme nous avons essayé de le montrer. Mais il convient de saisir que les forces qui conditionnent ce processus de délitement social et économique n'est pas seulement le résultat des contraintes monétaires lié à l'utopie de l'union politique européenne<sup>259</sup>. Il faut tenir compte aussi de la valeur de change de l'euro et donc du rapport avec le dollar, c'est-à-dire de son rôle au sein de l'ordre monétaire international (SMI).

---

le plus fort ». Le Figaro, 27 janvier 2006, p.16. – Philippe Chalmin dit pour sa part : « Notre » modèle gaulois « est à la limite de l'implosion ». Le Figaro économie, 4 avril 2005, p.VII.

<sup>259</sup> En effet, selon cette forme de conscience, comme l'a dit Jean Monnet : « l'unité des peuples européens réunis dans les États-Unis d'Europe est le moyen de relever le niveau de vie et de maintenir la paix ». Le Monde, 17 février 2006, p.2.

## VI) *La fin du règne du dollar et la constitution d'une communauté universelle des nations.*

La monnaie unique, comme nous l'avons souligné, est le résultat d'un phénomène qui ne faisait pas partie de la stratégie de ce projet : l'effondrement du socialisme marxiste-léniniste et donc de la réunification allemande<sup>260</sup>. Car la stratégie de ce projet, après l'échec du Serpent Monétaire de 1972, était la désinflation et la convergence monétaire. Or, ce mouvement n'était pas de l'ordre du possible, car la valeur de change d'une monnaie ne dépend pas de son taux d'inflation en rapport inverse. En effet, la valeur interne d'une monnaie ne conditionne pas sa valeur au niveau international. Il n'y a pas ici un rapport de cause à effet comme tend à le croire la pensée officielle. Par conséquent c'est l'affaiblissement du DM qui va permettre la convergence monétaire, à partir de la fin 1995, et non pas la désinflation des monnaies faibles.

Les contraintes monétaires imposées par les Accords de New York, du 22 septembre 1985 et par les Accords de Nyborg du 13 septembre 1987 ne pouvait que conduire à la « markisation » de la Communauté Européenne au sein d'un mouvement de délabrement économique et social des pays à monnaie faible. L'ironie de l'Histoire a fait que ce processus s'est renversé et que l'affaiblissement du DM va permettre la convergence monétaire pour donner naissance à la monnaie unique. Donc, ce qui semblait presque impossible, va se trouver en peu de temps à portée de la main. Par conséquent, la convergence monétaire va confirmer la pensée et la stratégie officielle : la monnaie unique ne pouvait qu'être forte. Wim Duisenberg, le premier Président de la BCE, répétait souvent que le futur de l'euro est celui d'une monnaie forte, basée sur la stabilité des prix<sup>261</sup>.

En effet, nous constatons que depuis son apparition l'euro s'est manifesté au niveau interne, comme une monnaie stable. Le taux d'inflation structurel qui a accompagné son apparition en janvier 2002, tend à s'absorber<sup>262</sup>. Car dans le

---

<sup>260</sup> La restructuration de la RDA, après douze années de nazisme et quarante de communisme, va provoquer l'affaiblissement du DM et permettre les conditions de la convergence monétaire au sein du SME.

<sup>261</sup> Voir à ce propos : Le Monde, Économie, 16 mars 2000, p.I.

<sup>262</sup> Nous avons déjà indiqué dans le chapitre précédent que ce taux d'inflation ne pouvait être que le résultat d'une surabondance monétaire (nationale) avant le passage à la monnaie unique. En 2002 par exemple le taux d'inflation était en Irlande de 6,4%, en 2005, il était de 2,2%.

système de la monnaie unique les Banques centrales n'ont pas le droit d'émettre de la monnaie. En effet, selon le Traité de Maastricht (article 105a,1) – ainsi que selon le Protocole sur les statuts du SEBC et de la BCE (article 16), ou selon le Traité Constitutionnel (article I, 30,3) – la Banque centrale européenne est seule habilitée à autoriser l'émission de l'euro. Ce qui veut dire que chaque pays peut acheter le droit d'émission de nouvelle monnaie à la BCE. De là que le stock monétaire émis par les membres de la zone euro soit stable et c'est précisément cette stabilité qui doit assurer l'absence d'érosion monétaire. Par conséquent, les variations du stock monétaire circulant au sein des pays membres ne peut être que le résultat des flux résultants de la politique de la solidarité (PAC, Fonds structurels) ou des balances des comptes courants. Pour ces raisons nous constatons qu'il y a des pays qui sont en abondance monétaire et des pays qui sont en pénurie. Donc à terme on devra constater des phénomènes de déflation monétaire dans certains pays et de l'inflation monétaire dans d'autres. Mais d'une manière générale, le système de la monnaie unique est un ordre qui devra assurer la stabilité des prix, tout en ayant une tendance déflationniste. Laquelle tendance ne peut être que le résultat de la sur-demande de cette monnaie au niveau international<sup>263</sup>.

Il s'agit, par conséquent, de comprendre que la valeur de change d'une monnaie ne dépend pas de son taux d'inflation en rapport inverse, mais plutôt de l'abondance ou de la rareté de cette monnaie sur le marché international. Les fondateurs de la monnaie unique considéraient que cette monnaie devait assurer la stabilité des prix et être au niveau international une monnaie forte, mais non pas sur appréciée. Mais voilà que cette monnaie est, pour ainsi dire, l'instrument qui participe d'une manière efficace à la fin du règne du dollar. Bien évidemment ceci ne veut pas dire que le destin de l'euro est celui de remplacer le dollar et permettre le passage du règne du billet vert au règne de l'euro, mais plutôt de participer à son affaiblissement, à son dépérissement, tout en se déstructurant elle-même. Mais pour comprendre la logique de ce processus, il convient de rappeler que depuis sa première cotation la monnaie unique a connu trois phases : La première, du 4 janvier 1999 et jusqu'au 26 octobre 2000 a vu l'euro s'affaiblir et passer de 1,1789 à 0,8226 par rapport au dollar. La deuxième, du 26 octobre 2000 jusqu'au 30 décembre 2004, qui a vu l'euro

---

<sup>263</sup> Tout indique, par exemple, qu'actuellement le billet de 500 euros est en train de dépasser – et pour cause – le billet de 100 dollars, comme instrument de thésaurisation au niveau international. – Voir à ce propos El Pais, 2 octobre 2005, p. 8.

passer de 0,8226 à 1,3670 toujours par rapport au billet vert. Puis, le troisième qui va du 30 décembre 2004, jusqu'à nos jours – mi février 2006<sup>264</sup> – qui a vu l'euro s'affaiblir par rapport au dollar et se maintenir autour de 1,20 de dollars pour 1 euro.- Actuellement, un an après la rédaction de ce texte – 28 février 2007- notons que le taux de change de l'euro est de 1.3233 de dollars.

Nous allons, tout d'abord, essayer d'expliquer la première phase. Rappelons, tout d'abord, qu'à l'époque on considérait que la cause de l'affaiblissement de l'euro c'était : 1) Duisenberg, Wim, l'euro-gaffeur. 2) Le différentiel de croissance<sup>265</sup>. En effet on pensait alors que les déclarations plus ou moins maladroites de Duisenberg était la cause principale de la dépréciation de l'euro. Car, après tout, le Président de la BCE essayait d'expliquer « Urbi et Orbi » que l'euro était un instrument non inflationniste et dont la valeur de change devait être forte<sup>266</sup>. Ce que nous allons constater pendant et après la deuxième phase.

Pour ce qui est du différentiel de croissance cette année là, nous savons que l'année 2000 les États-Unis vont connaître la récession à partir du 10 mars, à cause de ce qui est convenu d'appeler l'éclatement de la bulle de la nouvelle technologie<sup>267</sup> et que la Communauté européenne va suivre avec quelques mois de retard. De sorte que cette année là le différentiel de croissance n'était pas très important, ce qui fut le cas en 1999. Par conséquent, les thèses avancées à l'époque, pour expliquer la forte dépréciation de l'euro, sont particulièrement inconsistantes. Elles tournent le dos à la logique du marché.

Nous pensons, par contre, que le fort affaiblissement de l'euro pendant la première phase, est le résultat : 1) de la disparition du DM en tant que monnaie de réserve. 2) De l'écart des taux directeurs entre le taux de la Fed et celui de la BCE. En effet, pour ce qui est le premier point, il convient de rappeler que l'union

---

<sup>264</sup> Depuis lors nous assistons à une nouvelle phase de dépréciation du dollar. Il est actuellement – 17 mai 2006 – à près de 1,29 pour 1 euro.

<sup>265</sup> Voir à ce propos : *L'Euro au déficit du dollar*, Henri Bourguinat, *Économica*, 2001, p. 20 et suivantes.

<sup>266</sup> Certes la célèbre déclaration du 23 octobre 2000 – lorsqu'il a dit : L'Euro, c'est moi ! – était un peu exagérée, voire ridicule, mais rien de méchant. En tout cas la valeur de change d'une monnaie comme l'euro ne peut pas dépendre des déclarations plus ou moins rationnelles de ses dirigeants. Car la psycho économie est une dimension qui n'a pas cours dans ce domaine.

<sup>267</sup> Il convient plutôt de parler de la crise boursière provoquée par le fantasme du bug de l'année 2000. En effet cette idée, particulièrement absurde, a provoqué en 1999 des investissements considérables, du côté des particuliers comme des entreprises, dans le domaine de la nouvelle technologie ; de sorte que, dès les premiers jours de janvier 2000 la demande de ces produits était devenue tout à fait marginale, pour ne pas dire nulle.

monétaire commença à devenir réalité à partir du tout début 1999. Par conséquent le DM cessa, par là même, d'être la monnaie de réserve européenne. Ceci veut dire concrètement que les Banques centrales européennes vont, à partir de ce moment, vendre des DM et acheter des dollars. De sorte que la sur-demande de billets verts, contre des DM, va provoquer la dépréciation de cette monnaie et donc de la monnaie unique européenne<sup>268</sup>.

Par conséquent, le passage à la monnaie unique va impliquer non seulement le changement de monnaie de réserve au sein de la Communauté<sup>269</sup>, mais aussi la fin du DM comme monnaie de réserve au niveau international. Ce qui a impliqué, nécessairement, la fin des Accords de New York du 22 septembre 1985 et donc de la structure tripolaire du SMI. Pour être plus précis, il convient aussi de tenir présent à l'esprit qu'à la vente de DM, par les autres Banques centrales – européennes, et au niveau mondial particulièrement du côté de la banque du Japon – il faut opposer les achats de DM avec des dollars opérés par la Buba<sup>270</sup>. En tout cas, à l'époque, avant la mise en marche de la monnaie unique, fin 1998, le DM représentait, selon le FMI, le 23 % des réserves au niveau international.

Ainsi, la cause première, pour ainsi dire, de la dépréciation de l'euro pendant sa première phase, fut la fin du DM en tant que monnaie de réserve au niveau international. Donc le fait que les Accords de New York ont cessé d'être efficaces. Certes ce phénomène a du être constaté par les responsables de la BCE et de tout le système des Banques Centrales Européennes (SBCE), mais comme on peut le comprendre aisément : ils ne pouvaient pas le crier sur tous les toits. Car cela aurait pu provoquer l'effondrement du DM et la perte de l'euro<sup>271</sup>. Donc la dollarisation de la

---

<sup>268</sup> Observons, à ce propos, que l'unité de compte européenne (UCE) était le résultat d'un panier de monnaies, où chacune participait selon le poids de l'économie dont elle était la manifestation. Le DM participait pour le 30%. Ce qui veut dire que la dépréciation du DM pour la simple raison que nous venons d'expliquer, va provoquer, d'une manière significative, celle du référentiel : de l'euro.

<sup>269</sup> Notons, à ce propos, que selon Joan Pierre Robin « les Banques centrales européennes se sont empressées de convertir leurs avoirs en DM, en dollars américains, à la naissance de l'euro, en 1999 ». Le Figaro, Économie, 5 décembre 2002, p.XI. – De plus, il convient de savoir que selon le Financial Times, « La bundesbank a estimé que 40% - quelque chose comme 104 milliards – circulent en dehors de l'Allemagne ». 12-06-2001, p.3. – La traduction est notre.

<sup>270</sup> Ce qui va jouer un rôle stabilisateur de première importance. Car la Bundesbank va, par là même, renforcer la valeur de l'euro, en se défaisant de ses réserves en dollars.

<sup>271</sup> Ceci d'autant plus qu'à l'époque on soutenait que « sur la scène financière mondiale, le dollar apparaît plus que jamais comme la monnaie de la nouvelle économie, alors que l'euro, au contraire, symbolise l'ancienne ». Pierre-Antoine Delhommais, Le Monde, Supplément America, 12 octobre 2000, p.23.

CEE. De là, la fameuse « indifférence », des autorités responsables, vis-à-vis de la dépréciation de l'euro.

Passons maintenant à la deuxième cause de cette dépréciation de l'euro, et donc de l'appréciation du dollar : la différence, qui est plus importante, entre le taux directeur de la Fed et celui de la BCE. Rappelons en effet que pendant l'année 1999 le taux interbancaire aux États-Unis était de 6,5% tandis que celui de la zone euro était de 3%. Certes à l'époque on tendait à penser que dans ce rapport, le dollar profitait d'une rémunération très favorable. Ce qui est, comme nous l'avons souligné à maintes reprises, totalement absurde. Car le taux de crédit n'est pas un taux de rémunération. Par contre dans la réalité, et selon la logique du marché, ce qu'on a pu constater c'est la très forte demande sous la forme du crédit de l'euro. Ce qui va accélérer la surabondance de cette monnaie sur le marché international. Par conséquent cette sur-demande va contribuer à la dépréciation de l'euro, tandis que la vente de marks allemands par les Banques centrales va avoir comme effet d'apprécier le billet vert. Et au milieu de ces forces contradictoires se trouvait, comme nous venons de le souligner, la Bundesbank, laquelle vendait des dollars pour absorber les DM en circulation sur le marché international<sup>272</sup>.

C'est, en tout cas, la dégradation de la valeur de l'euro qui va conduire la BCE à intervenir<sup>273</sup> fin octobre et début novembre 2000 pour éviter une continuité dans la dépréciation de la monnaie unique européenne. Comme nous venons de l'indiquer ce processus de dépréciation va connaître son point le plus bas le 26 octobre 2000<sup>274</sup>. A partir de ce moment là, nous allons assister à une reprise de la valeur de change de l'euro ; laquelle reprise va s'accélérer à partir du début 2003<sup>275</sup>. Et c'est précisément cette appréciation de l'euro que nous allons essayer d'expliquer.

---

<sup>272</sup> Ce qui veut dire que la réunification allemande va conduire non seulement à la fin de la suprématie du DM au sein de la Communauté, mais aussi à l'épuisement des réserves de la Bundesbank. Tout indique aussi que son coût pour l'Allemagne de l'ouest a été considérable et va faire, par la force des choses, que la France va devenir le premier contributeur net dans le budget européen, comme nous l'avons déjà indiqué.

<sup>273</sup> En vendant des dollars et en achetant des euros.

<sup>274</sup> Rappelons que ce jour l'euro va valoir 0,8226 de dollar et que sa dépréciation par rapport à cette monnaie sera alors de 37,3%.

<sup>275</sup> Notons toutefois que cette deuxième phase va connaître deux moments : 1) du 26 octobre 2000 au 1<sup>er</sup> janvier 2002, 2) du 1<sup>er</sup> janvier 2002, au 30 décembre 2004. Pendant le premier moment l'euro passe de 0,8226 de dollar à 1 pour 1, tandis que pendant le deuxième moment l'euro va s'apprécier très rapidement pour atteindre le 30 décembre 2004 le cours de 1,3670 de dollar.

En effet nous allons assister alors : Premièrement, à l'augmentation du déficit extérieur des États-Unis, et deuxièmement, à la baisse du taux directeur de la Fed, par rapport au taux de la BCE. En ce qui concerne le déficit courant rappelons que ce déficit va passer de 288 milliards de dollars en 1998 à 666 milliards en 2004<sup>276</sup>. Ce qui veut dire concrètement que nous allons assister à des sorties très importantes de dollars ; ce qui va créer le phénomène de la surabondance des billets verts sur le marché international. Jusqu'en 2002 cette surabondance sera absorbée par le niveau de thésaurisation dans les pays déstructurés par la crise de l'endettement – comme les pays de l'Amérique Latine, par exemple – ou par la détérioration économique, comme dans le cas des pays de l'ancien espace soviétique.

Car il ne s'agit pas uniquement de constater le phénomène de la sortie massive des dollars<sup>277</sup> sur le marché international, mais aussi de tenir compte du fait qu'une partie très importante de ces billets sont thésaurisés principalement dans les pays disloqués par la crise que nous connaissons actuellement. En tout cas, il s'agit surtout de comprendre que lorsque une monnaie est thésaurisée elle devient rare. Pour cette raison nous pouvons dire que la thésaurisation des billets verts joue un rôle régulateur au sein de ce système : retarder considérablement sa surabondance. Bien évidemment ce phénomène ne peut pas durer indéfiniment. La dépréciation généralisée de cette monnaie ne peut que produire l'effet contraire : la déthésaurisation. Et c'est précisément ce que nous avons constaté en 2004 avec la dépréciation très forte de la monnaie de l'Oncle Sam. L'apparition de l'euro va nécessairement jouer, dans ce processus, un rôle oppositionnel par rapport au dollar<sup>278</sup>.

Par conséquent, ce mouvement de dépréciation du dollar que nous avons constaté entre 2002 et 2004, est la conséquence de l'augmentation considérable du déficit extérieur des États-Unis – principalement sous la présidence de W. Bush – et

---

<sup>276</sup> Pour ce qui est de cette augmentation du déficit extérieur des États-Unis il convient de rappeler que sous la première présidence de W.Bush – 2000-2004 -, il régnait non seulement l'idée selon laquelle, comme le disait son Vice-Président Dick Cheney, les déficits n'ont pas d'importance, mais aussi la croyance d'après laquelle le dollar était un instrument qui avait été donné par Dieu à la nation élue en vue d'accomplir sa mission eschatologique dans le monde : permettre d'avènement de la parousie : le deuxième retour du Christ sur la terre.

<sup>277</sup> En 2000, par exemple, 75% des dollars émis par la Réserve Fédérale se trouvaient en dehors des États-Unis. Voir à ce propos : Henri Bourguignat, op. cit, p.10.

<sup>278</sup> Car comme le dit Jean-Marc Daniel : « La stratégie de la BCE est de concurrencer le dollar avec l'euro pour essayer de bénéficier, à son tour, des mêmes avantages que les États-Unis ». Le Monde, Économie, 21 février 2006, p.IV.



de la baisse du taux directeur de la Réserve Fédérale. Mais avant de parler de cette baisse du taux de refinancement aux États-Unis, il convient de comprendre qu'à partir de janvier 2002, nous allons assister à une confrontation entre le dollar et l'euro : entre une monnaie qui est potentiellement en surabondance sur le marché international, et une monnaie quantitativement limitée. Il est dès lors nécessaire de tenir présent à l'esprit que la BCE ne peut pas émettre de la monnaie. En effet, les statuts de cette Banque nous disent, comme nous l'avons indiqué plus haut, que son Conseil est le seul habilité à autoriser l'émission des billets de banques dans la Communauté. Mais elle ne dispose pas de ce droit. Pour cette raison, nous pouvons constater qu'il n'y a pas de lettre pour des billets de banque pouvant être émis par la BCE<sup>279</sup>. Certes cette possibilité existe, mais il faudrait pour cela modifier les Statuts de la BCE et du SEBC. Ce qui impliquerait un accord à l'unanimité des pays membres de la zone euro.

Quoi qu'il en soit, il est surtout fondamental de comprendre que la quantité d'euros imprimés par les Banques centrales – 642 milliards d'euros<sup>280</sup> – constitue un stock monétaire très stable. Car, encore une fois, les Banques centrales nationales ne peuvent pas émettre de nouveaux billets, elles peuvent par contre frapper des pièces<sup>281</sup> autant qu'elles veulent. Bien évidemment, ces Banques centrales doivent entretenir cet instrument<sup>282</sup> qui a un temps d'utilité de plus en plus court – actuellement un an et demi en moyenne – à cause des distributeurs et des machines pour les compter.

Par conséquent à partir de Janvier 2002 – avec l'apparition effective de l'euro -, nous allons constater l'existence de l'affrontement de deux monnaies, en parité équilibrée d'un pour un, sur le marché financier, dont l'une est limitée quantitativement et l'autre est en surabondance. De plus c'est aux premiers jours de janvier 2002 que le taux directeur de la Fed va passer en sous du taux de la BCE, pour s'orienter vers un taux de base de 2% pour l'euro, à un taux de base de 1%

---

<sup>279</sup> Otto Steiger et Dieter Spethmann ont souligné ce phénomène dans un texte publié par « International Journal of Political Economy », vol, 34, no, 2, Summer 2005, p.46-68, note 7.

<sup>280</sup> Voir à ce propos : Henri Bourguignat, op. cit, p.42.

<sup>281</sup> *Traité de Maastricht*, art. 105 A, 2.

<sup>282</sup> En remplaçant les vieilles coupures et les billets abîmés par des nouvelles.

pour le dollar<sup>283</sup>. De sorte qu'avec la baisse du taux directeur de la Réserve Fédérale, en sous du taux directeur de la BCE, nous allons assister à une dépréciation du billet vert par rapport à l'euro. Processus qui va durer jusqu'au 30 décembre 2004 ; jour où l'euro va valoir 1,3670. Le niveau le plus bas que l'USD ait connu, jusqu'à présent, par rapport à la monnaie unique européenne.

Ainsi, comme nous venons de l'indiquer, cette phase de forte dépréciation du dollar par rapport à l'euro – de janvier 2002 à décembre 2004 – est la conséquence, structurellement parlant, de l'affrontement entre une monnaie qui est en surabondance sur le marché international (le dollar), par rapport à une monnaie qui est quantitativement stable : l'euro. Puis il y a le fait que pendant cette période le taux directeur de la Fed va se trouver en dessous du taux directeur de la BCE. Rappelons, à ce propos, que cette baisse du taux directeur de la Fed, qui va se réaliser essentiellement pendant l'année 2001, est la conséquence de deux évènements très importants : premièrement, la crise de la nouvelle technologie<sup>284</sup> et deuxièmement, les évènements du 11 septembre 2001. De sorte que pendant cette période nous allons assister non seulement au phénomène de la surabondance du billet vert, mais aussi au fait que la valeur d'utilisation de cette monnaie – son taux de crédit – était moins chère que celle de l'euro. Nous allons assister de plus, alors, à un phénomène de dé-thésaurisation des dollars. Et c'est précisément ces facteurs qui vont provoquer cette forte dépréciation du dollar<sup>285</sup>. Cela dit, il convient de remarquer ici que cette forte dépréciation du dollar a impliqué la sur-appréciation de l'euro et par là même, ne l'oublions pas, du F-CFA. C'est ainsi que l'euro s'est apprécié de quelques 60% par rapport au billet vert. Ce qui fait que les produits de cette zone monétaire sont devenus peu concurrentiels. Et c'est alors qu'au sein de la

---

<sup>283</sup> Notons, à ce propos, que ce rapport va se maintenir concrètement, de la fin juin 2003 jusqu'au début juin 2004. Par la suite, nous allons assister à la remontée du taux directeur du billet vert. D'une manière générale il convient de noter que le taux directeur de la Réserve Fédérale est passé de 6,50% en mai 2000, à 1% en juin 2003, tandis que celui de la BCE est passé de 4,75% fin 2000, à 2% en juin 2003. Voir à ce propos : El País, 16-10-2005, p.72.

<sup>284</sup> C'est le 10 mars 2000 que commence à se manifester cette crise à la bourse de New York. Et qui est, d'ailleurs, la crise boursière la plus importante que ce système ait jamais connu. C'est ainsi que le Nasdaq – l'indice de la nouvelle technologie à New York – va passer de plus de 5.000 points début mars 2000 à quelques 1.100 en avril 2003.

<sup>285</sup> Paul A. Samuelson disait pour sa part, que « lorsque le monde extérieur sera fatigué de maintenir une quantité aussi grande de nos créances, va se produire une attaque contre le dollar de proportions inouïes ». El País, Negocios, 24-10-2004, p.2. – C'est nous qui traduisons. – Peu de temps après l'ancien Prix Nobel ajoutait : « Oui, il est probable qu'un jour une dépréciation désordonnée du dollar déclenche au moins une panique financière mondiale ». El País, Negocios, 2-01-2005, p.2.

Communauté européenne est apparu la conscience du fait que la dégradation de la valeur du dollar n'est pas une sinécure pour les économies de la zone euro. En effet, pendant cette période – du 26 octobre 2000 au 30 septembre 2004 – l'euro va s'apprécier, comme nous venons de le souligner, de quelques 60% par rapport au dollar, ce qui va d'une manière générale réduire la capacité compétitive des économies de la zone euro, l'espace F-CFA compris. Par conséquent la forte perte de valeur du billet vert ne peut que provoquer l'étouffement de l'activité économique de la zone monétaire de la monnaie unique.

En tout cas, la dégradation de la valeur du billet vert s'est arrêtée à partir de janvier 2005, pour deux raisons : premièrement, la remontée des taux de la Réserve Fédérale et deuxièmement, à cause de la politique des réserves des pays de l'extrême orient et particulièrement de la Chine. En effet pour ce qui est de l'inversion des taux directeurs, nous constatons actuellement – fin février 2006 – que le taux de la Fed est de 4,50% et que celui de la BCE est de 2,25%. Et c'est précisément cette inversion, qui va commencer début 2005, qui conduira à la consolidation de la valeur du billet vert ; lequel tourne actuellement – fin février 2006 - autour de 1,19 pour 1 euro. Il convient toutefois de comprendre que cet écart dans les taux directeurs, en question, aurait dû provoquer une dépréciation plus forte de l'euro<sup>286</sup>. Mais si cet affaiblissement ne s'est pas produit, c'est principalement parce que le dollar est une monnaie structurellement faible.

Bien évidemment il y a aussi le deuxième facteur auquel nous venons de faire allusion qui va jouer un rôle important : la politique des réserves des pays de l'extrême orient et particulièrement de la Chine. C'est ainsi, par exemple, que les réserves Chinoise sont passées de 155 milliards de dollars en 1999, à 610 milliards en 2004<sup>287</sup>. Que d'une manière générale les réserves au niveau international sont passées de 2000 milliards de dollars fin 2000, à 4000 milliards fin 2005. Bien évidemment cette augmentation n'a pas été uniquement le fait des pays de l'extrême orient comme le Japon, la Chine, Taiwan et la Corée du Sud. D'autres pays comme l'Inde (+45%), la Malaisie (+66 %) et la Russie (+31 %) ont aussi augmenté

---

<sup>286</sup> Car, comme nous l'avons déjà souligné, la baisse du taux directeur d'une monnaie financière, et à plus forte raison d'une monnaie de réserve, tend à provoquer son augmentation sur le marché international et, par là même, sa dépréciation.

<sup>287</sup> Voir à ce propos : Le Figaro, Économie, 8 avril 2005, p.III. – Notons que fin 2005 ces réserves ont atteint le niveau de 818,9 milliards de dollars. Le Monde, Économie, 28 février 2006, p. I.

considérablement leurs réserves en 2005. Mais ce qui est important de comprendre, c'est que pendant cette année tous ces pays excédentaires ont émis « leur propre monnaie pour acheter des dollars<sup>288</sup> ». Par conséquent, pour éviter que la chute du billet vert n'entraîne une forte dépréciation de leurs propres devises, les banques centrales asiatiques – et particulièrement la Banque centrale chinoise – ont créé de la monnaie pour accumuler des actifs libellés en dollars. C'est ainsi que fin 2005 la Banque centrale de Chine disposait de plus de 800 milliards de dollars en réserves<sup>289</sup> et que la Banque centrale du Japon en avait 844,100 milliards<sup>290</sup>. - Notons que fin janvier 2007 les réserves japonaises étaient de l'ordre de 895 milliards de dollars, tandis que celles de la Chine, étaient de l'ordre de 1.100 milliards de dollars, compte non tenue des réserves de HongKong, sur lesquelles nous n'avons d'informations.

Tout ceci montre que le règne du dollar s'achemine vers sa fin. Car il devra se produire, à un moment ou à un autre, une dévaluation assez forte du billet vert, qui devra provoquer un retour en force aux USA de cette monnaie – et des Bons du Trésor libellés en USD -, et qui tel un méga tsunami devra provoquer la dévaluation à l'infini de cette monnaie. Nous venons, par ailleurs, de constater que depuis début 2005 les responsables de la Réserve Fédérale ont réussi à éviter cet effondrement, en augmentant le taux directeur. Mais, le moins qu'on puisse dire est que Greenspan a laissé à Bernanke – le 31 janvier 2005 – une situation particulièrement redoutable, car actuellement il n'y a pas d'autre solution que de continuer à monter le taux de refinancement pour éviter la chute du billet vert. Mais, cette montée du taux directeur ne peut que provoquer le ralentissement de l'activité économique aux États-Unis et, par là même, l'élargissement de son déficit extérieur.

Par conséquent tout indique que le fort affaiblissement de la monnaie de l'Oncle Sam est un processus qui s'impose par les lois du marché<sup>291</sup> et que ce mouvement implique nécessairement la sur appréciation de l'euro et la montée du

---

<sup>288</sup> Voir à ce propos : Paul Fabra, Les Échos, 21-22 octobre 2005, p. 15.

<sup>289</sup> Le Monde, 15-16 janvier 2006, p.2.

<sup>290</sup> Le Monde, 29-30 janvier 2006, p.7.

<sup>291</sup> Il est clair que les Banques centrales excédentaires vont jouer, au sein de ce mouvement, un rôle de première importance. Car ces Banques ne pourront pas assister à la perte de valeur de leurs réserves, sans réagir. A un moment ou à un autre, elles vont chercher à se réfugier dans des valeurs sûres. Bien évidemment la Banque de Chine est plus à même de réagir, dans ce sens, que la Banque du Japon, car le pays du Soleil levant semble avoir lié son futur immédiat à la puissance de l'Oncle Sam.

métal jaune. Par conséquent, la fuite hors du dollar devra provoquer la sur-demande de la monnaie européenne et de l'or. Mais, comme on peut aisément le comprendre, ces deux valeurs n'ont pas la même puissance d'appréciation. En effet les possibilités d'appréciation du métal jaune, par rapport à sa valeur actuelle, sont pour ainsi dire infinies ; ce qui n'est pas le cas de l'euro. Car une appréciation plus importante de l'euro, par rapport à sa valeur actuelle<sup>292</sup> – mettons de plus d'un euro pour 1,70 de dollars -, ne peut que provoquer l'effondrement de ce système qui est déjà mal en point, comme nous l'avons déjà souligné. Ceci est d'autant plus vrai qu'en 2007 les bénéficiaires actuels de l'ainsi nommée manne européenne – cas particulièrement de l'Espagne de la Grèce et du Portugal – ne recevront plus, gracieusement, le même revenu. De plus, dans ces conditions, le déficit extérieur de ces pays ne pourra que s'élargir à des niveaux qui sont au-delà, ou en deçà, comme on veut, de tout rationalité économique, en dehors des lois de la pesanteur économique<sup>293</sup>.- Comme nous venons de l'expliquer, un peut plus haut, ce n'est qu'à partir de 15 septembre 2006 que nous avons su que les anciens bénéficiaires des fonds européens allaient continuer à bénéficier de ces fonds. Cela fait que les pays contributeurs nets – cas particulièrement de la France – devront continuer à supporter ce poids. La question est : pendent combien de temps encore ? Tout laisse penser que du côté de la France cela peut se disloquer. En tout état de cause le destin de la monnaie unique est lié à celui du billet vert. Et cette logique négative dans laquelle se trouvent les uns et les autres au sein de la CE – les pays bénéficiaires comme les pays contributeurs – n'est pas bonne ni pour les uns ni pour les autres.

Tout indique, par conséquent, que cette année 2007 est une année cruciale. Car d'un côté, la Réserve Fédérale est en train d'épuiser ses possibilités, par le biais de sa politique monétaire (de la montée de son taux de refinancement), de soutenir sa propre monnaie, et que de l'autre côté, les Banques centrales excédentaires semblent atteindre les limites de l'accumulation des créances douteuses, des actifs

---

<sup>292</sup> Signalons qu'actuellement, fin février 2005, l'once d'or tourne autour de 550 dollars ; donc, très en dessous de sa valeur maximale en billets verts : 850 dollars, le 20 janvier 1980.

<sup>293</sup> Rappelons en effet, si nous prenons le cas de l'Espagne comme exemple, que son déficit commercial fut en 2005 de 77,8 milliards d'euros et que son déficit des comptes courants fut, cette année là, de 66,3 milliards. Ce qui veut dire concrètement que ce déficit fut de 80 milliards de dollars, donc de 430 milliards de francs. Car on peut tourner ces données dans tous les sens et une seule chose résulte claire : c'est colossal !

libellés en USD. Mais dans ce jeu à trois – le dollar, l'euro et l'or -, il est important de comprendre que si, dans les conditions actuelles, le billet vert décroche d'une manière significative<sup>294</sup>, nous allons assister à une demande très forte soit d'euros, soit de métal jaune. Or la sur-demande d'euros ne peut que provoquer l'effondrement de ce système. De sorte que quoi qu'il en soit le scénario qui puisse s'imposer par la nécessité des circonstances, tout indique que l'ordre monétaire international s'achemine vers le retour en force de l'or.

Il s'agit toutefois de comprendre que la monnaie unique a joué et joue encore un rôle de première importance dans l'accélération de ce processus. Par conséquent l'ironie de l'Histoire a voulu que l'euro soit la cause de la perte du dollar, ainsi que de sa propre perte<sup>295</sup>. Mais le grand problème qui se pose actuellement est, théoriquement, celui de savoir comment sortir de l'euro, sans avoir à passer par le retour à l'étalon or. Car comme le disait si bien l'ancien Commissaire des affaires économiques et monétaires, Yves Thibault de Silguy : « L'Euro est une autoroute sans voie de sortie ». En effet, la dette publique des pays de la zone euro est libellée en monnaie unique. De sorte que le simple retour, pour la part d'un pays ou de certains pays, aux monnaies nationales ne peut que provoquer l'explosion de cette dette<sup>296</sup>, ainsi que celle de la rémunération des obligations du pays en question. Pour ces différentes raisons la sortie de l'euro se présente comme une entreprise très risquée. Cela équivaut, en nous référant à l'image de l'autoroute sans voie de sortie, dont a parlé Yves Thibault de Silguy, comme le fait de couper à travers champs.

Certes on peut penser la possibilité d'un accord au sein de la Communauté pour dépasser l'ordre de la monnaie unique, en convertissant les euros en monnaie de réserve. Mais cette solution qui peut paraître simple et rationnelle, pose

---

<sup>294</sup> Rappelons que fin 2004 la Réserve Fédérale disposait encore de l'arme de la montée des taux directeurs, ce qui n'est plus le cas actuellement. Certes on peut penser que les Banques excédentaires et notamment celle de la Chine, vont continuer à accumuler des créances en dollars, même si elles se déprécient. Mais une telle possibilité est rationnellement problématique. Ceci d'autant plus que la confiance dans le billet n'est plus aussi évidente qu'en 2004.

<sup>295</sup> Car comme le dit Jean-Luc Gréau : « Les concepteurs de l'euro ont exprimé leur conviction que l'avenir économique des nations européennes allait désormais se déclinier une fois pour toutes dans les termes fixés par la nouvelle monnaie. Tout ce que nous avons fait, penser à l'inverse de ces nations qu'auront à redéfinir les nouvelles conditions monétaires de leur future trajectoire économique. Préparons-nous calmement à cette échéance qui ne sera de tout repos ni pour les gouvernements, ni pour les entreprises, ni pour les populations ». « Europe et Euro : Le rendez-vous manqué », Janvier 2006. Texte non encore publié.

<sup>296</sup> Rappelons que la dette publique de la France est actuellement – mars 2006 – de l'ordre de 1.100 milliards d'euros, et que l'impôt direct permet à peine de couvrir le service de la dette.

l'inconvénient du fait qu'il y aura des nations avec abondance monétaire – les pays subventionnés plus les pays excédentaires – et des nations en pénurie monétaire : les pays contributeurs et qui sont en même temps déficitaires, cas particulièrement de la France.

Tout indique, par conséquent, que la crise de la monnaie unique est particulièrement redoutable et que la sortie rationnelle de cette dérive<sup>297</sup> ne peut se faire qu'au niveau englobant. Ce qui correspond à la logique du processus totalisant qui se déroule sous nos yeux : la fin du règne du dollar et le retour à l'étalon or. Bien évidemment ce mouvement peut être accéléré par le biais de la convention. Mais c'est se faire probablement trop d'illusions... En tout cas le retour à l'or comme étalon ne peut que réguler les inégalités secrétées par l'éclipse de la raison des temps modernes et rétablir l'égalité proportionnelle dans l'échange au niveau international. Car la fin du règne du dollar – de ce privilège exorbitant (De Gaulle) – ne peut que conduire au retour de la solvabilité des pays du Tiers-Monde<sup>298</sup>, tout en créant les conditions du retour à la logique libérale classique : les pays excédentaires doivent fonctionner en libre échange, tandis que les pays déficitaires doivent avoir la possibilité de pratiquer le protectionnisme. Car le protectionnisme ne peut être qu'un état d'exception<sup>299</sup>.

Le retour de l'or comme étalon doit être, dès lors, considéré comme l'instrument qui met fin au scandale du règne international d'une monnaie nationale (l'USD) et à l'abomination de la paupérisation du Tiers-Monde. De plus ce processus doit être regardé comme le mouvement d'assainissement de l'ordre du monde, en

---

<sup>297</sup> N'oublions pas que cette dérive est le résultat de la croyance selon laquelle l'union monétaire mène à l'union politique et que la solidarité à l'égard des pays les moins développés – de cette communauté européen centrée – ne peut que secréter la réciprocité et être rentable aussi bien pour les donneurs que pour les receveurs. Il convient toutefois de tenir présent à l'esprit, comme nous avons essayé de le souligner, que ni théoriquement, ni pratiquement l'union monétaire mène à l'union politique et que la solidarité mercantile – selon laquelle : je te donne pour que tu m'achètes – est en dehors de la logique du marché.

<sup>298</sup> Remarquons, en effet, que la dette de ces pays est libellée en dollars. De sorte que si le billet vert s'apprécie, la dette internationale augmente en termes réels, et que si cette monnaie se déprécie cette dette diminue aussi dans les mêmes termes : par exemple, en équivalent tonné de blé, d'acier ou de pétrole. On ne peut pas, par conséquent, expliquer le boom économique des pays dits du BRIC – Brésil, Russie, Inde et Chine – si on ne tient pas compte de la baisse du USD depuis 2002. Inversement, on ne peut pas expliquer le désastre de l'Afrique du franc CFA, si on ne tient pas compte de la sur-évaluation de l'euro.

<sup>299</sup> Bien évidemment, dans un monde conditionné par des principes, les subventions à la production et surtout le dumping ne peuvent qu'être considérées que comme des pratiques déloyales à la Communauté Universelle des Nations. Ceci de la même manière que la thésaurisation des réserves o, à l'époque du règne du métal jaune.

vue de la création d'une véritable communauté universelle des nations. Car de la même manière que le politique s'accomplit dans le cosmopolitique, de la même manière l'économie nationale s'accomplit dans l'économie internationale. Aristote nous avait déjà indiqué qu'à partir de sa substance éthique l'homme se donne comme but la communauté d'égaux en vue de bien vivre (*La Politique*, VII, 8,35).

Cela dit, il convient de comprendre, à ce propos : Premièrement que la substance éthique de l'humain est le moteur de ce processus et que cette substance se manifeste et s'accomplit à travers le droit, l'économie et le politique<sup>300</sup>, et deuxièmement que la communauté d'égaux comprend non seulement la communauté de citoyens<sup>301</sup>, mais aussi la communauté internationale des nations, car le particulier s'accomplit dans l'universel. Par conséquent le processus qui mène à l'accomplissement de l'humain est le résultat d'un processus produit par la raison conventionnelle (par la pratique de la raison), dans lequel l'égalité en puissance des êtres humains (l'*isothymia*) devient égalité en acte : communauté des citoyens<sup>302</sup> : *isocratia*.

Pour ce qui est de ce processus (politique) il convient de retenir que l'égalité en puissance (l'*isothymia* : l'égalité en dignité de tous les êtres humains) n'est pas un produit de la nature, mais bien le résultat du simple fait que ce qui s'affirme en première instance dans toute singularité est son universalité : son humanité. C'est justement à cause de cette universalité, contenue fondamentalement dans toute singularité, que toute personne revendique la reconnaissance de sa dignité. Donc, substantiellement, du principe de l'égalité en dignité. Ainsi c'est cette égalité en puissance qui se manifeste dans la pratique de la raison conventionnelle – en l'occurrence de l'État de droit –, à travers l'*isonomia* et l'*isocratia*, et mène à la

---

<sup>300</sup> Il résulte, dès lors, absolument absurde de penser – comme le fait Marx – que l'accomplissement de cette finalité axiologique – de la communauté d'égaux – passe nécessairement par la négation de ces moyens que la raison conventionnelle se donne. En effet, la négation du droit ne peut mener qu'au règne de l'arbitraire, tandis que celle de l'économie ne peut produire que l'anéantissement du système de l'échange élargie – le retour au troc -, puis que la négation du politique – de la régulation de l'espace du pouvoir – ne peut produire que le règne du despotisme dans sa forme la plus radicale.

<sup>301</sup> Dominique Schnapper – auteur de la *Communauté des Citoyens*, Gallimard - Folio, 2003 – nous dit à propos de ce concept : « L'expression de « communauté des citoyens » que, dans ma naïveté j'ai cru inventer il y a dix ans, s'inscrit, depuis Aristote dans une longue tradition de la philosophie politique ». *Le Monde*, 12 novembre 2004, p.15. – Notons que pour Dominique Schnapper – Directrice d'études à l'EHESS et présidente de la Société française de sociologie – la nation est bien la communauté des citoyens. – Rappelons aussi, à ce niveau là, que pour Alain Besançon : « L'origine de la démocratie en Europe remonte à l'époque médiévale ». *Le Figaro Littéraire*, 19 mai 2005, p.5.

<sup>302</sup> Car pour Aristote les citoyens sont les sujets du pouvoir.



formation de la communauté d'égaux, au niveau national, dans la communauté des citoyens<sup>303</sup>. Mais ce processus ne s'arrête pas au niveau particulier (national) dans la formation de l'État démocratique, car il se projette nécessairement dans la réalisation de l'État de justice. Donc dans un État qui accomplit la justice contributive et la justice distributive.

Ainsi, d'un point de vue axiologique, l'égalité des chances doit s'accomplir aussi bien au niveau des sociétés particulières, comme au niveau de la Communauté universelle des nations. Il s'agit, dès lors, de tenir compte non seulement de la régulation englobante au niveau du marché international, mais aussi de la finalité éthique de l'État. Et c'est précisément à ce niveau là que le système de l'étalon or n'est pas adéquat. Car tout État de droit<sup>304</sup> a une responsabilité fondamentale par rapport à sa communauté sociale : la sécurité juridique et la sécurité matérielle. Plus précisément l'accomplissement de l'isonomia et celle de la sécurité sociale : de la solidarité sociale. Or, cet État ne peut pas réaliser d'une manière adéquate cette tâche, s'il ne dispose pas de la souveraineté monétaire. Par conséquent, pour nous, le retour à l'étalon or doit être perçu comme un processus d'assainissement de l'ordre du monde. Donc non seulement de dépassement du terrible scandale du règne du billet et du surendettement international, mais de la révoltante iniquité qu'implique le protectionnisme dans le secteur tertiaire (l'agriculture), ainsi que les subventions à la production et aux exportations (le « dumping ») du côté des pays

---

<sup>303</sup> Il convient surtout de noter, à ce propos, qu'à l'époque d'Aristote les hommes – qui sont par nature des êtres familiaux et sociaux – étaient en puissance des animaux politiques (« Zoon politikon »). A l'époque moderne cet être est en acte un animal politique, mais il est en puissance encore un animal cosmopolitique. En effet la dimension universelle de l'humain fait que tout homme est en puissance un citoyen du monde. Et l'être humain qui assume, substantiellement, cette dimension est, par définition, un humaniste : la singularité accomplit dans l'universalité générique. – Il convient de noter ici que le concept d'humanisme – duquel il n'est plus question dans le monde moderne – s'oppose à celui d'humanitarisme – qui concerne la charité internationale -, au « compassionnisme » à l'égard des misérables du Tiers-Monde. Car ce sentiment humanitariste ne revendique pas le droit à la justice pour tous, mais ressemble étrangement aux états d'âme distillés par les sociétés protectrices d'animaux. Le discours de la déconstruction de l'humanisme, cher à Jacques Derrida, n'est pas étranger à cette manifestation de l'esprit de notre temps. Plus précisément du devenir négatif du concept de l'humanisme. Ce qui va faire dire, par exemple, à Philippe Lacou-Labarthe que le nazisme est un humanisme et à Gérard Moiret que l'homme européen est devenu l'eidos du genre humain. Or, du point de vue de la réalité et selon son concept l'universel – la dimension générique de l'humain – est ce qui prédiqe chacune de ces parties. Le genre est, par conséquent, la substance du soi, le fondement de la conscience, de l'autonomie et de la raison.

<sup>304</sup> Nous aurons l'occasion d'expliquer l'ensemble de ces catégories politiques dans notre *Introduction à la Théorie et à la Philosophie du Politique*, texte qui est encore sous la forme d'ébauche.

riches. Tout ceci pour enrichir les grands propriétaires de terres ainsi que la grande industrie agroalimentaire.

Par conséquent le retour en force de l'or, doit être perçu comme un processus de rétablissement de l'égalité proportionnelle dans l'échange international. Car sans égalité proportionnelle, comme l'avait signalé Aristote, il n'y a pas d'échange ni communauté<sup>305</sup>. Ce mouvement va, dès lors, dans le sens de la reconstruction du monde. Mais comme nous venons de l'indiquer, ce processus doit conduire à la création d'un ordre international dans lequel chaque État doit être en condition d'assumer ses responsabilités, en vue d'assurer et promouvoir l'optimalité économique et le nivellement social. Or, l'expérience de l'époque moderne nous a montré que l'optimalité économique et sociale ne peut pas être atteinte sans cette dimension économique qui s'appelle la souveraineté monétaire. Car cette souveraineté permet d'échapper aussi bien à l'inflation galopante, comme à la déflation – cas du Japon de 1990 à 2004, par exemple -, mais aussi à la surthésaurisation, comme au surendettement public. De plus, rappelons le, c'est par le biais de la souveraineté monétaire qu'un État est capable d'élever le niveau d'efficacité de sa monnaie et de pouvoir piloter sa valeur de change. Pour ces raisons nous disons que la perte de souveraineté monétaire, dans un monde où elle existe chez les autres, est le chemin le plus sûr vers le délabrement social, vers le sabotage économique et social. Certes, certains pensent que : « La désintégration est une étape nécessaire vers l'intégration dans l'Union européenne ». (Daniel Vernet, *Le Monde*, 9 novembre 2005, p.2). Ce qui est, en vérité un sophisme car on peut détruire des réalités sociales, mais on ne peut pas à partir de ces ruines, construire ce qui n'est pas de l'ordre du possible. Et c'est précisément ce que nous essayons de démontrer.

Bien évidemment, la reconstruction du monde ne peut pas se réaliser si l'être humain n'est pas capable d'assurer la rationalité de la conventionnalité. Car comme nous avons essayé de le faire comprendre, tout au long de ce texte, la pratique de la

---

<sup>305</sup> En effet, comme on peut le comprendre aisément la communauté internationale doit être restructurée, pour créer les conditions de l'égalité des chances, dans la concurrence internationale. Car l'égalité des chances est une exigence de la raison théorique. En tout cas les hommes ne sont pas égaux, parce qu'ils sont tous également capables de s'égorger mutuellement (Hobbes), mais parce que l'égalité des chances est la condition sine qua non de la coexistence dans l'universalité des rapports, donc de la perpétuation de la paix. Certes les pensées de l'hostilité perpétuelle sont un obstacle à l'universalité de la paix. Mais dans ce processus de reconstruction du monde, il s'agit de rétablir la base matérielle pour reconstruire l'univers des valeurs.

raison réside dans la conventionnalité. Laquelle conventionnalité existe, comme nous l'a dit Lycophron, en vue de garantir les droits réciproques. Ce qui veut dire que rationnellement la conventionnalité ne peut pas produire la perversion. Or, c'est précisément cela qui va se produire. Car comment expliquer, rationnellement, le fait que par les Accords de Washington les États-Unis ont eu le droit et le privilège d'émettre la monnaie internationale et de pouvoir, par là même, acheter les biens du monde avec du simple papier ? Ou, encore, par exemple, comment expliquer le Traité de Nice – la pondération de Nice, plus précisément, - qui va faire qu'au sein de la Communauté européenne, on va donner le pouvoir à ceux qui sont subventionnés, tandis que les contributeurs nets n'ont plus aucun pouvoir<sup>306</sup> ?

Bien évidemment si tel n'est pas le cas, il est clair que le simple retour à l'étalon or implique, en lui-même, une avancée de première importance, comme nous venons de le souligner. Mais la philosophie du Logos nous permet de comprendre que, comme l'a signalé Hegel, la raison peut gouverner l'histoire et que la raison doit gouverner l'histoire. Or du point de vue de cette rationalité, et selon l'expérience contenue dans notre moment historique, ce processus impliquerait non seulement le retour en force de l'or, mais aussi le maintien du règne du papier monnaie et donc de la souveraineté monétaire. Car les nations sont indépassables, elles sont de véritables produits historiques ; elles ne sont pas le produit des monnaies uniques<sup>307</sup>. Il ne s'agit pas, par conséquent, de défaire les nations pour créer une unité supérieure, mais plutôt de donner aux nations – à cet espace où se développe et se réalise pleinement le politique<sup>308</sup> – les moyens pour accomplir leur finalité sociale.

Pour cette raison il nous semble que le dépassement du règne du billet vert ne pourra s'accomplir pleinement que dans le règne d'une mesure commune. Laquelle mesure commune ne peut être que le résultat de la pondération des grandes monnaies nationales plus le métal jaune. Par conséquent, le but de ce processus

---

<sup>306</sup> Il convient de rappeler – à propos de la revendication rationnelle de la conventionnalité – que la CEE se dit être le résultat d'un processus conventionnel – ce qui est une vérité – et en tant que tel produite « du projet des Lumières ». Tzvetan Todorov, *Le Monde*, 5-6 mars, 2006, p.16.

<sup>307</sup> Car vouloir construire une super nation à partir d'une monnaie unique, équivaut à vouloir disposer un filet pour attraper le vent. Puis il ne faut pas oublier que si on met en scène un théâtre d'ombres (d'illusions), il faut éviter que l'écran se déchire. Car sinon il faut entretenir les illusions, comme à Cuba, mettre des grands panneaux pour dire que : Tout va bien ! Ou tout simplement pour dire, comme le fit le Président Hoover début octobre 1929, que : La prospérité est au coin de la rue !

<sup>308</sup> Rappelons, en effet, que le politique, au niveau particulier, trouve son achèvement dans l'État de justice et s'accomplit, selon sa fonction universelle, dans la dimension cosmopolitique : la Communauté Universelle des Nations.

n'est pas, axiologiquement parlant, le retour à l'étalon or comme tel<sup>309</sup>, mais la création d'un étalon panier : d'une Unité de Compte Internationale (UCI)<sup>310</sup>. Cependant, il s'avère clairement que ce processus ne peut pas se réaliser en dehors de la constitution d'une véritable communauté internationale. Mais avant de passer à la réflexion de ce nouvel ordre international, il convient de remarquer que cet étalon panier devra être pondéré à partir de la balance des comptes courants des principales puissances économiques du monde. Ce qui veut dire concrètement qu'il doit y avoir non seulement révision, tous les deux à trois ans, des monnaies participant au panier, mais aussi de leur pondération au sein de ce référentiel. Puis pour ce qui est le panier lui-même, la proportion entre l'or et les monnaies nationales pourra changer dans le temps.

Ainsi, une fois le référentiel donné, tous les biens et services dans le monde devront être libellés en UCI, et toutes les monnaies nationales, compris celles qui font partie du panier, devront être en parité stable et ajustable par rapport à cette mesure commune. Ceci avec les possibilités de variations de  $\pm 1,50\%$ , par exemple, par rapport au référentiel. Ce qui veut dire concrètement que chaque pays pourra, suivant des règles prudentielles, administrer sa propre politique monétaire. Mais, comme on peut le comprendre aisément, cet ordre ne peut pas exister en dehors d'un Conseil monétaire international composé d'économistes et des spécialistes dans ce domaine. Car il convient de tenir présent à l'esprit qu'un tel système ne peut pas s'autoréguler – à la différence du règne du métal jaune<sup>311</sup> – et doit être conditionné par la raison théorique. Car comment éviter les absurdités du vingtième

---

<sup>309</sup> Dans ces conditions, le retour en force du métal jaune pourrait prendre uniquement la forme de sa remonétisation.

<sup>310</sup> Notons, à ce propos, que Pierre Leconte propose, pour sa part, la création « d'une monnaie de compte extra-nationale composite » qu'il appelle, suivant Jacques Riboud, Le New Bancor. Cette monnaie de compte serait constituée, d'après Pierre Leconte, à parité par  $\frac{1}{2}$  dollar et  $\frac{1}{2}$  euro. Ce qui lui donnerait une stabilité de change très importante. (Voir à ce propos : Le Temps, 28 février 2006, p. 24). Pour notre part, nous pensons que le nouveau référentiel doit dépasser le duopole monétaire (euro-dollar) que nous connaissons actuellement. Ces monnaies ne sont pas uniquement antagoniques – la baisse du dollar ne peut que provoquer la sur-appréciation de l'euro -, mais elles sont la manifestation de cet ordre monétaire qu'il s'agit de dépasser. Puis, il serait hautement problématique de préserver le privilège du dollar et les contraintes quantitatives propres au système de la monnaie unique européenne.

<sup>311</sup> Il est toutefois important de rappeler ici qu'il n'y a pas, à proprement parler, d'automatisme à l'état pur. Et pour preuve, la crise des années vingt et trente, du vingtième siècle. De là la nécessité des rappels des valeurs et des principes d'ordre universel. Car la sur-thésaurisation du métal jaune du côté des Banques centrales ne peut au sein de ce système que provoquer la rareté de monnaie et la contraction brutale de la demande globale. Comme lors de la Grande crise des années trente.

siècle – que nous avons souligné tout au long de ce travail – qui s’est pourtant cru être le produit de la plus haute manifestation de la raison : comme les héritiers des Lumières ? Voilà la tâche la plus importante des temps à venir. Car la question essentielle est celle de savoir si l’être humain est capable d’orienter rationnellement ses propres circonstances. Car comme l’avait souligné Aristote, le bonheur des sociétés ne doit pas être le produit du hasard, mais bien du savoir et de la volonté réfléchie. Par conséquent le devenir du monde, son destin, ne doit pas être considéré comme le hasard produit par un enfant jouant aux dés.

Cela dit, pour revenir à l’ordre auquel nous essayons de réfléchir, il convient de souligner non seulement la nécessité d’un Conseil monétaire international capable de réguler la nouvelle mesure commune (l’UCI), mais aussi d’un Conseil de solidarité internationale. Car, comme nous l’avons déjà signalé, toute communauté sociale<sup>312</sup> existe non seulement en vue de promouvoir les échanges et de lutter contre les injustices réciproques, comme l’avait souligné Aristote, mais aussi en vue de la solidarité. Or, la solidarité internationale ne peut se réaliser éthiquement qu’à partir du critère des besoins : il s’agit, par conséquent, de donner à ceux qui sont dans le besoin et non pas à ceux qui n’ont pas besoin. Bien évidemment au sein d’un ordre ou le libre échange se conjugue avec l’équité dans les échanges, la possibilité du protectionnisme doit exister. De sorte que les sociétés déficitaires doivent avoir la possibilité de pouvoir se restructurer, ce qui devra réduire nécessairement les aides internationales. Car dans un monde non asymétrique, toutes les nations doivent pouvoir assumer leur propre destin. Ainsi l’exercice de la solidarité internationale ne devra se limiter qu’aux calamités naturelles<sup>313</sup>. Bien évidemment un tel ordre

---

<sup>312</sup> Il s’agit de comprendre précisément que la communauté sociale – qu’au niveau particulier s’accomplit dans la communauté juridique, selon le principe de l’égalité numérique – a une finalité éthique : celle d’assurer et promouvoir la solidarité et la réciprocité. En effet dans cet ordre la sécurité matérielle est le résultat de l’accomplissement de la sécurité juridique. Ce qui n’est pas le cas de la communauté, dans sa forme pré-individualiste. Car ici la sécurité matérielle est donnée par sa logique paternaliste sous la forme de la redistribution – de la terre et des surplus – et de la réciprocité. L’Empire des Incas est, probablement, une des formes les plus accomplies de ce système.

<sup>313</sup> En effet dans un monde où la prédation est la finalité des rapports entre les nations, seule existe la loi du plus fort. C’est précisément ce que nous dit Fichte : « Dans la relation aux autres peuples, il n’y a ni loi, ni droit, excepté le droit du plus fort ». *Machiavel*, Payot, 1981, p.62. Il ajoute de plus que « Toute nation veut étendre son domaine propre aussi loin qu’elle le peut et, pour autant que cela dépend d’elle, s’incorporer l’espèce humaine toute entière, conformément à un instinct enraciné par Dieu en l’âme humaine, instinct sur quoi reposent la communauté des peuples, les conflits qui les opposent les uns aux autres et leurs progrès ». *Ibid*, p.58. Pour cette raison il soutenait aussi que

international devra supprimer tout paradis fiscal avec ses comptes numérotés destinés à attirer les capitaux en fuite et à capter les richesses des autres. L'expérience de la fuite des capitaux dans le monde actuel – provoquée principalement par les élites des pays pauvres – montre le résultat de telles pratiques et, donc, la nécessité du dépassement de cet état des choses. Parce que le but éthique du monde est la création d'une communauté des nations capable de se reproduire dans la solidarité, en vue d'assurer l'universalité des rapports. Car, contrairement à ce que pensait Kant dans son *Projet de Paix Perpétuelle*, d'un point de vue axiologique, le but du droit cosmopolite n'est pas celui « de se borner aux conditions d'une hospitalité universelle<sup>314</sup> », mais bien celui d'assurer et promouvoir l'universalité des rapports entre tous les membres de la communauté des nations.

Bien entendue, cette Communauté n'est pas une République universelle, mais plutôt une alliance destinée à garantir chaque nation contre l'injustice, comme peut bien être le fait de permettre l'occultation de l'argent provenant du vol de la chose publique, ou le dumping, ou encore l'extermination des minorités. En tout cas la base de cette alliance ne peut résider que dans l'équité des accords, car l'égalité des chances est une exigence de cette raison (théorique) définie par la pensée, pour la conscience, en vue de la pratique<sup>315</sup>. La Communauté universelle ne peut pas être, en elle-même, indifférente à la justice. En effet, le but axiologique de cet ordre, fait que la pratique de cette raison ne peut être que conforme à sa finalité : la création d'une Communauté universelle s'accomplissant, pacifiquement, dans l'universalité des relations. Il s'agit, par conséquent, de reléguer dans le passé la volonté de domination et d'écrasement de la différence, pour promouvoir un ordre susceptible d'assurer la coexistence (pacifique) au niveau universel.

C'est précisément dans le but de la réalisation de cette finalité que chaque État doit se donner les moyens, comme nous l'avons souligné plus haut, d'assumer ses propres responsabilités : la sécurité juridique et matérielle de ses membres.

---

nous avons « dans les autres parties du monde, assez de barbares qui doivent tout de même tôt ou tard être intégrés par la contrainte dans le domaine de la civilisation ». Ibid. p. 61.

<sup>314</sup> B. de la P., T III, 1986, p.350.

<sup>315</sup> En effet, comme nous le fait comprendre Aristote, la convention existe là où entre les hommes la justice est possible. Parce que la justice est le résultat de la bienveillance mutuelle et s'oppose, par définition, à la loi du plus fort : à la malveillance.

C'est d'ailleurs, pour cette raison que la souveraineté monétaire<sup>316</sup> doit exister au niveau général et que le protectionnisme doit pouvoir être pratiqué par les pays déficitaires. Car pour ces derniers il s'agit de réduire les importations – et particulièrement des biens de luxe – en vue de rétablir l'équilibre. Ce n'est donc pas par l'endettement que cet équilibre doit être rétabli, mais par la réduction de la consommation ostentatoire de la minorité dominante. Car une nation ne peut pas et ne doit pas vivre de la bienveillance des autres. Toute nation doit pouvoir assumer sa sécurité matérielle. Pour ces raisons la solidarité internationale doit se limiter aux cas d'urgence produits par des accidents naturels, comme les épidémies et les catastrophes naturelles.

Bien évidemment un tel ordre implique l'existence d'une véritable communauté des nations. Plus précisément d'une communauté produite de la double représentation : le poids démographique et le nombre des États, selon le principe de la loi du plus grand nombre. Car une nation nombreuse ne peut pas avoir la même représentation que celle qui ne l'est pas. De sorte que le principe un État une voix, est contraire au principe de la justice numérique. Pour cette raison l'idée de la double majorité – majorité des États représentant 60% de la population – contenu dans le Traité constitutionnel européen, est sans nulle doute une solution rationnelle. Par conséquent une telle perspective devra permettre le dépassement de l'ordre des Nations dites Unies (De Gaulle) que nous connaissons actuellement. Par conséquent d'un ordonnancement du monde où la nation la plus riche et la plus puissante (militairement) détient non seulement le privilège colossal d'émettre la monnaie internationale, mais aussi la possibilité d'imposer l'idée de sa justice. C'est ainsi que sur la scène cosmopolitique les États-Unis – surtout depuis le déclin de l'Union Soviétique – sont devenus l'acteur, l'arbitre, le juge et le gendarme du monde. C'est

---

<sup>316</sup> Rappelons que la monnaie est un instrument de la raison conventionnelle, - elle est au sens strict du terme du droit objectivée - et que le but essentiel de cet instrument est son optimalité. En effet, puisque l'échange est consubstantiel à l'être social (Aristote), son maximum d'efficacité fait aussi partie de sa raison d'être. Ce qui sera atteint avec le développement du crédit. En tout état de cause, il est fondamental de comprendre que la cause de l'horreur économique que nous connaissons actuellement n'est pas le marché – le rapport de l'offre et de la demande -, mais bien plutôt l'ordre institutionnel au sein duquel ce rapport se réalise. Or, comme nous l'avons déjà signalé, cet ordre est un produit de la conventionnalité et non pas des forces dites aveugles du marché. De là la nécessité de surmonter le mal radical du XXème siècle – secrété par l'éclipse de la raison théorique – qui a produit des sociétés pathologiquement ravagées, vivant dans l'extrême privation, en vue de construire un ordre économique mondial plus juste. Car comme disait Aristote, le soin de chaque partie est nécessairement orienté vers le soin du tout. La reconstruction du monde est dès lors une exigence rationnelle et profondément humaniste.

précisément cet ordre de la loi du plus fort – produit par la conventionnalité de l'absurde et par l'absurde de la conventionnalité – qui s'approche de sa fin. Jusqu'à présent la pensée de la diversion<sup>317</sup> a joué un rôle de première importance, dans la consolidation et le maintien de cet ordre.

A présent, ce sont les mécanismes du marché monétaire qui sont en train de mettre fin aux impostures et aux aberrations de ce moment historique. Lequel processus va se consolider, comme nous avons essayé de le montrer tout au long de ce texte, avec la dislocation des Accords de Bretton Woods<sup>318</sup>. Il est, toutefois, à souhaiter que cette nuit de la raison soit suivie d'un véritable lever du soleil pour l'ensemble de l'humanité. Car c'est à partir de la raison théorique que rayonne la substance éthique de l'humain : le chemin de son salut.

---

<sup>317</sup> Par exemple, on s'attaque aux Mc Donalds, mais on ne fait pas référence au privilège monétaire des États-Unis. Lequel privilège est comme nous avons essayé de le montrer ici le fondement de cette puissance. Ou par exemple encore, avec des leurre idéologiques on prône l'anéantissement de la monnaie et de la valeur d'échange, comme le dit Karl Marx, pour lutter contre le grand capital. Ce qui a comme résultat la destruction de ces sociétés en elles mêmes, tout en laissant le règne de la grande richesse insolente, dans la plénitude de ces capacités. Car, il convient de le rappeler, que des ruines de l'Empire des Tzars n'est pas sortie une société sans classes, mais l'ordre des privilèges du Parti unique ; lequel ordre va laisser place au règne dit des oligarques : d'une des sociétés les plus inégalitaires de l'histoire de l'humanité.

<sup>318</sup> L'ironie de cette histoire, encore elle, veut que la monnaie soit, au sein de ce processus de restructuration éthique de l'ordre international, l'instrument de la justice corrective. Plus précisément, le moyen de rétablissement de l'égalité proportionnelle ; dont de l'égalité des chances entre les nations.



## POSTFACE

Le lecteur qui aura eu la patience de suivre les chemins de cette réflexion, aura compris que pour nous la situation particulièrement lamentable dans laquelle s'enfonçait l'économie française est le résultat du projet de l'union européenne, et, plus précisément, de la thèse selon laquelle l'union monétaire mène à l'union politique. C'est ainsi que la politique de la convergence monétaire du Serpent économique, va être suivie par les contraintes monétaires du SME, pour déboucher sur la politique monétaire coercitive, pour les monnaies faibles, des Accords de Nyborg, du 13 septembre 1987. Comme nous l'avons signalé cette série de politiques monétaires catastrophiques, va déboucher sur la crise monétaire du 2 août 1993<sup>319</sup>. Laquelle crise va coûter à la Banque de France l'équivalent de 330 milliards de francs.

Par conséquent pendant cette période (1972-1996) – à l'exception des années 1977, 1978, et 1979<sup>320</sup> - l'économie française va s'imposer des contraintes monétaires particulièrement importantes, en vue de créer les conditions de l'union monétaire. Comme nous l'avons souligné, cette union fut considérée comme la solution à tous les problèmes économiques nationale et comme la condition même de l'accomplissement de la société française au sein de l'Europe. Et voilà que les conditions de cette union monétaire vont commencer à se manifester concrètement à partir de la fin 1996. C'est, en effet, alors que la convergence monétaire va se produire. Le taux directeur de la Banque de France et celui de la Bundesbank vont se trouver au même niveau. Ainsi, les contraintes monétaires imposées par les Accords de Nyborg – qui avait donné à la Bundesbank le monopole de la politique monétaire européenne – vont disparaître, comme par enchantement. Ce qui était de l'ordre de l'impensable avant 1993, va devenir alors de l'ordre de la réalité, de la banalité des indicateurs quotidiens.

---

<sup>319</sup> Rappelons que cette crise fut le résultat de la tentative de la part de la Banque de France de faire passer son taux directeur en-dessous de celui de la Bundesbank. Or, si bien il est vrai que le DM commençait à s'affaiblir, comme conséquence de la réunification, il est clair que cette possibilité n'était pas encore ouverte. Cette crise même montre jusqu'à quel point la puissance du DM n'était pas encore une figure de style.

<sup>320</sup> Notons qu'en 1979 les exportations françaises représentaient le 60% des exportations allemandes, puis en 1985 elles sont descendues à 50%. Par la suite en 1999 ces exportations ont été de 60%, comme en 1979, pour descendre en 2004 à 46% de la valeur des exportations allemandes. Voir à ce propos : *L'État du Monde*, La Découverte, 2000 et 2005.

C'est précisément cette convergence – résultat, encore une fois, de l'affaiblissement du DM et donc de la réunification allemande – qui va permettre l'apparition de la monnaie unique. Bien évidemment pour les unionistes c'était l'occasion, tant espérée, en vue de l'accomplissement de la Communauté européenne. Notons que cet affaiblissement du DM va continuer à se manifester avec le dépassement des Accords de New York, du 22 septembre 1985. En effet ces Accords vont donner naissance à un ordre monétaire international tri-polaire. De sorte que le DM était la monnaie de réserve européenne. Or avec la mise en marche de la première phase de l'union monétaire elle-même – donc des Accords de Maastricht -, le 1<sup>er</sup> janvier 1999, le DM va cesser d'être la monnaie de réserve européenne. C'est pour cette raison que les banques centrales de la Communauté, en dehors de la Buba, vont vendre des DM pour acheter des dollars. Cette vente de DM, et par conséquent d'achats de dollars, va provoquer la dépréciation de l'euro, tout de suite après sa première cotation, le 4 janvier 1999, de 1 euro pour 1.1789 de dollars. Cette phase de dépréciation de l'euro va durer jusqu'au 26 octobre 2000, moment où l'euro va valoir 0,8226 de dollars.

Pour ce qui est de la logique de ce processus il convient de remarquer que l'apparition de l'euro comme monnaie européenne va impliquer la perte d'efficacité des Accords de New York du 22 septembre 1985. Ceci d'autant plus que le Yen n'avait pas joué pleinement son rôle de monnaie de réserve asiatique. Les monnaies de l'extrême orient étaient plutôt liées en parité fixe au billet vert. De sorte que à partir de janvier 1999 l'ordre monétaire international va devenir bi-polaire. Le monde va se trouver ainsi au sein d'un ordre monétaire où une monnaie ( le dollar) était potentiellement en surabondance, tandis que l'autre (l'euro) est quantitativement limitée. Ceci d'autant plus que la BCE n'a pas le droit d'émettre de la monnaie. Ce qui serait nécessaire en cas de sur-appréciation de l'euro<sup>321</sup>.

Par conséquent, l'euro est une monnaie limitée quantitativement. Donc elle doit tendre à s'apprécier. Pour cette raison il était question d'euro fort. C'est précisément ce que nous constatons surtout à partir de 2002, avec l'apparition effective de cette monnaie. Et c'est précisément, ce qui n'a pas été constaté pendant la première phase. En effet, ce phénomène - de dépréciation de l'euro – fut le

---

<sup>321</sup> Il est important de souligner, à ce propos, que, pour l'esprit du Traité de Maastricht, l'objectif fondamental est de réaliser un ordre non-inflationniste. La lutte contre l'inflation est l'alfa et l'oméga de ce texte qui est, par là même, potentiellement déflationniste.

résultat non seulement de la vente de DM auquel nous avons fait référence, mais aussi de la différence des taux d'intérêt entre les deux espaces monétaires. Rappelons, en effet, que pendant la phase d'affaiblissement de l'euro, le différentiel des taux directeurs entre la Fed et la BCE, était de l'ordre de 350 points de base (3,50%). De sorte que l'euro ayant un taux plus faible (de 3% en moyenne) va être emprunté plus que le billet vert qui avait, lui, un taux plus élevé : de l'ordre de 6,5 %.

Ce différentiel va disparaître pendant l'année 2001. C'est donc à partir de 2002 que la contrainte monétaire extérieure – forte appréciation de l'euro – et au niveau interne – début de rareté monétaire – va commencer à se manifester en France. Mais c'est surtout à partir de 2003 que ces phénomènes vont commencer à faire ressentir leur incidence. Pour ce qui est la balance commerciale le processus est tout à fait clair. En effet cette balance passa d'un excédent de 5,2 d'euros en 2002 à un déficit de 7,8 milliards en 2004. Comment expliquer plus concrètement cette dérive ?

Nous pensons que l'appréciation de l'euro pendant cette période va jouer un rôle de première importance. Car il convient de rappeler que le 30 janvier 2004 un euro valait 1,3670 de dollars. De sorte que cette sur-appréciation de l'euro explique le fait que l'économie française soit devenue moins concurrentielle. Mais par rapport à cette explication, comment comprendre l'excédent allemand ? Notons en effet que pour 2004 l'excédent commercial allemand fut de 156 milliards d'euros et l'excédent en comptes courants fut de 126 milliards d'euros. Tout indique que cette performance allemande est le résultat principalement de la contraction de la demande que ce pays a connu entre 2002 et 2003<sup>322</sup>. Donc à la tendance déflationniste dans laquelle se trouvait cette économie comme suite du dépassement du DM en tant que monnaie de réserve internationale.

Mais pour mieux comprendre la logique monétaire du système de l'euro, il convient de se reporter au cas des trois pays dans des situations très différentes, au sein de l'espace euro, en 2005. C'est précisément le cas de l'Allemagne, de la France et de l'Espagne. Nous avons ainsi affaire à un pays excédentaire, l'Allemagne avec un excédent courant de 129 milliards d'euros, puis à la France, une économie avec un déficit courant de 28 milliards d'euros, et enfin à l'Espagne qui a

---

<sup>322</sup> La possibilité de sous-traitance de cette économie en Europe centrale – où les salaires sont très bas – joue aussi un rôle très important et explique, en partie, le niveau très significatif de son chômage.

connu un déficit courant de 69 milliards d'euros. Donc en l'occurrence à un pays qui accroît sa base monétaire par le biais des excédents<sup>323</sup>, tout en étant le deuxième contributeur, au sein de la Communauté, cas de l'Allemagne, puis il y a le cas d'un pays déficitaire qui est en même temps le premier contributeur de la Communauté en termes nets<sup>324</sup>, cas de la France, et enfin le phénomène espagnol, d'une économie qui est très déficitaire, mais qui est la plus grande bénéficiaire des fonds européens toujours en termes nets. Cela nous donne, par conséquent, en premier lieu une économie qui arrive à augmenter sa base monétaire par le biais des excédents (l'Allemagne) ; en deuxième instance, une autre économie qui perd une partie de sa base monétaire par le biais du déficit extérieur et des contributions (cas de la France) ; et en troisième instance nous avons le cas d'un pays qui reçoit beaucoup de fonds, ce qui lui permet de couvrir ses déficits tout en ayant un excédentaire budgétaire, pour 2005, de l'ordre de 10,9 milliards d'euros et en 2006 de 18 milliards d'euros.

Il est clair que de ces trois exemples le plus solide est le premier. Cela est d'autant plus vrai que nous avons affaire à la première puissance exportatrice au sein de la CE. Bien évidemment, le troisième cas est celui d'une situation particulièrement favorable et c'est, d'ailleurs, pour cette raison qu'on parle de miracle économique espagnol. Mais le problème qui se pose à cette économie est le fait qu'elle ne fait plus partie des bénéficiaires du nouveau programme. En effet, le grand bénéficiaire du nouveau programme, 2007-2013, sera la Pologne<sup>325</sup>. En tout état de cause les nouveaux fonds vont essentiellement aux nouveaux membres de la Communauté européenne. Ce qui veut dire que les anciens bénéficiaires –

---

<sup>323</sup> Notons à ce propos que 2005 le 84% des échanges des pays membres de l'espace euro se font entre-eux. Le reste concerne le commerce avec les autres pays du monde. Ce qui implique essentiellement des dollars qui font partie des réserves des entreprises.

<sup>324</sup> Il convient, en effet, de remarquer que la contribution nette de l'Allemagne pour le programme 2000-2006 fut de 8,47 milliards d'euros par an, tandis que celle de la France fut de 17,1 milliards d'euros. Les quelques 1,7 milliards d'euros annuels de la ristourne anglaise ne sont pas, bien évidemment, comprise dans cette somme. Pour ce qui est de ce chèque signalons que la totalité de cette contribution fut en 2005 de 5,3 milliards d'euros et que la France est le premier contributeur, pour le 27,70% de ce tout et l'Italie le deuxième avec le 22,95%. Voir à ce propos : Le Figaro, 17 juin 2005, p.5.

<sup>325</sup> Notons que selon les Accords de Bruxelles, du 17 septembre 2005, la contribution allemande va augmenter de 2 milliards et la contribution française va diminuer de 2,5 milliards. En tout état de cause ce budget va passer de 116 milliards par an, pour l'ancien budget, à 123,15 milliards, pour le nouveau. Voir à ce propos : Le Monde, 26-12-2005, p.8. Pour ce qui est la ristourne consentie au Royaume-Uni depuis 1984, elle « sera maintenue, quoique à un taux diminué (en valeur absolue elle augmentera substantiellement) ». Paul Fabra, Les Echos 13-14 décembre 2006, p.26.

l'Espagne, la Grèce et le Portugal – vont se trouver dans une situation particulièrement délicate, avec un taux de couverture inférieur à 60%. Pour ce qui est l'Espagne rappelons qu'en 2005 son déficit fut de 69 milliards d'euros et qu'il a augmenté cette année de 55,1%<sup>326</sup>. Il n'est donc pas difficile de comprendre que la fin de l'actuel programme de subventions va être particulièrement périlleux pour les anciens bénéficiaires de ce qui est convenu d'appeler la manne européenne<sup>327</sup>.- Comme nous l'avons déjà expliqué, plus haut, la suppression des fonds structurels n'est plus à l'ordre du jour, pour ce qui est les anciens bénéficiaires de ces contributions.

Pour ce qui est le cas du deuxième exemple – cas de la France – la réalité nous montre que la situation n'est pas glorieuse. Pour cette raison François Dubet a pu dire dernièrement : « Il m'arrive de penser que le climat dans lequel nous vivons n'est pas très différent de celui des années 1930 : un climat fortement idéologique dominé par le sentiment de la chute nationale, de la fin de la nation et de la disparition de sa puissance<sup>328</sup> ».

Il convient toutefois de comprendre que cet état des choses n'est pas le résultat des mécanismes du marché, il est le produit d'un projet, comme nous l'avons déjà souligné, qui n'est pas conforme à la logique du réel. Dans ce qui suit nous n'allons pas réessayer de démontrer cette non conformité. Plus concrètement du fait de prouver que l'union monétaire ne mène pas à l'union politique, ou de montrer par a plus b qu'en donnant de l'argent à nos voisins<sup>329</sup>, nous profitons mutuellement, que c'est une opération gagnante-gagnante. Certes très souvent nous sommes obligés de tamiser encore et encore le même sable, car les perspectives sont différentes,

---

<sup>326</sup> El País, Negocios, 19-03-2006,p.2.

<sup>327</sup> Cette expérience nous montre, en tout cas, que ces formes de subventions sont particulièrement problématiques. Qu'il ne s'agit pas d'opération gagnant-gagnant comme on tend à le croire, quoi que de moins en moins... Est-il, dès lors, raisonnable de parler de crise programmée ? Bien évidemment ce processus n'est pas le résultat d'un projet machiavélique. Il n'est pas non plus la conséquence du carambolage du destin. Il est la suite logique d'un mouvement non conforme aux mécanismes du marché et aux valeurs qui doivent conditionner le devenir de l'humanité.

<sup>328</sup> Le Monde, 19-20 mars 2006, p.13.

<sup>329</sup> Soulignons, à ce propos, que la solidarité internationale doit être le propre de cet ordre, car toute communauté existe en vue d'un certain bien : de la fraternité universelle. Mais, comme la solidarité interne elle doit être conditionnée par le principe des besoins. Il s'agit de donner à ceux qui sont dans le besoin et non pas à ceux qui n'ont pas besoin. C'est la raison pour laquelle nous pensons que cette solidarité ne doit s'exercer qu'en cas de catastrophes, de calamités naturels : de grandes inondations, d'extrêmes sécheresses, de grands tremblements de terre, de pandémie, etc. etc. Ainsi la solidarité humaniste – non pas l'humanitarisme, des politiques charitables, cher à notre monde – ne peut que trouver sa correspondance dans la réciprocité universelle.

mais il y a des limites à cette pratique et nous considérons que ces points sont des acquis. Par contre, il reste la thèse selon laquelle, au sein d'un ordre monétaire, comme celui de la monnaie unique, les déficits extérieurs nationaux n'ont aucune importance. Ce qui compte c'est la balance de la zone monétaire elle-même. Par conséquent, comme le dit Patrick Artus : « qui se soucie du fait que l'Espagne enregistre un solde négatif équivalant à près de 8% du PIB <sup>330</sup>? ».

Certes, pour le moment, personne ne se soucie des déficits des pays bénéficiaires de la manne européenne – comme l'Espagne, la Grèce et le Portugal – car ces pays arrivent à couvrir ces déficits avec les subventions qu'ils reçoivent<sup>331</sup>. Mais le problème est que ces subventions et particulièrement les fonds structurels, vont disparaître dans quelques mois : début janvier 2007. C'est alors qu'on va se rendre compte qu'il y a une bombe à retardement qui a été programmée et qui aura des effets dévastateurs et pour les pays ainsi subventionnés et pour le reste de la Communauté européenne.- Cela dit, puisque ces fonds ont été reconduits, en partie, pour les anciens bénéficiaires, il ne faut pas en déduire que la bombe en question a été désamorcée. Le déficit extérieur de ces pays augmente de plus en plus. Dans le cas de l'Espagne, par exemple, le déficit de la balance commerciale en 2006 fut de 118 milliards de dollars, tandis que la valeur des exportations fut cette année là de 184 milliards de dollars. Cette désindustrialisation de l'économie espagnole ne peut être perçue, par toute personne raisonnable, que comme un phénomène extrêmement dangereux pour son avenir.

Bien évidemment ces pays bénéficiaires de la manne européenne vont garder encore des liquidités importantes. Car si nous tenons compte des chiffres donnés par les techniciens financiers du Ministère d'économie espagnol, il y avait en Espagne, fin 2005, 95 millions de billets de 500 euros, des 341 millions émis par l'ensemble de la Communauté. Ce qui veut dire que quelques 28% des billets de 500 euros émis dans la Communauté circule en Espagne<sup>332</sup>. De sorte que l'Espagne devra se

---

<sup>330</sup> Voir à ce propos : Le Monde, Economie, 7 février 2006, p.IV.

<sup>331</sup> Il convient de tenir présent à l'esprit, pour ce qui est de cet apport monétaire, non seulement de sa quantité, mais aussi de sa vitesse de circulation. De plus il faut aussi tenir compte du fait que dans ces pays l'afflux monétaire crée de l'inflation. En Espagne, par exemple, elle a été au premier trimestre 2006, tendancielle de 4,5%. Ce qui veut dire que cette économie fonctionne avec des taux d'intérêts réels négatifs.

<sup>332</sup> Voir à ce propos : El País, Negocios, 5-03-2006, p.2. - Notons, en ce qui concerne cette problématique des billets de 500 euros, qu'ils représentent un tiers des billets en euros émis par la Communauté. Nous pouvons, en tout cas, constater une montée très rapide de la quantité de ces

trouver dans une situation de sur-liquidité par delà la fin du programme 2000-2006. Mais le problème est de savoir combien de temps va durer cette surabondance de circulant.- Notons que fin 2006, la proportion des billets de 500 euros circulent en Espagne étaient de 106 millions, et que cette somme représenta le 26% du total. Tout indique, en effet, que fin 2006, le nombre de billets de 500 euros émis dans la zone euro fut de 407 millions. Ceci explique, précisément, la diminution en pourcentage de la quantité de ces coupures contrôlés par l'Espagne. Tout laisse penser aussi que c'est en Allemagne que l'émission, dont il est question, a eu lieu. C'est la raison pour laquelle fin 2006 il y avait en Allemagne 160 millions de billets de 500 euros en circulation.

Cela dit, par delà ce problème précis, il est important de comprendre qu'au sein du système de la monnaie unique, il ne peut y avoir que trois sortes de circonstances monétaires, soit des pays en sur-liquidité – dont l'Espagne est l'exemple le plus significatif -, soit des pays en rareté de liquidités – dont la France est actuellement l'exemple le plus important -, soit enfin des sociétés en abondance de liquidités, ce qui est le cas de l'Allemagne<sup>333</sup>. En tout état de cause les déficits ou les excédents extérieurs ne sont pas neutres comme le pensent la plupart des

---

billets circulant en Espagne. C'est ainsi qu'en 2002 il y avait 13 millions d'unités en circulation, puis de 30 millions en 2003, de 48 millions en 2004, de 70 millions en 2005 et de 100 millions en mars 2006. *El País, Negocios*, 23 avril 2006, p. 2.

<sup>333</sup> Il est en tout cas nécessaire de comprendre que les excédents allemands ne couvrent pas les déficits des pays déficitaires. C'est précisément ce que soutient l'économiste allemand Wilhelm Hankel. Selon lui, en effet, « l'Allemagne se fait saigner à blanc par les mécanismes internes du régime monétaire de l'euro ». Car « les importants excédents à l'exportation de l'Allemagne sont « dévorés » pour couvrir les énormes déficits de compte courant des pays comme l'Espagne, la France, l'Italie et la Grèce ». (*EIR, Strategic Alert, Weekly Newsletter*, 13 April 2006, B 2). En effet cette thèse nous semble particulièrement problématique. Nous considérons, plutôt, que pour reprendre les exemples dont nous venons de faire mention, l'Espagne couvre son déficit avec les subventions européennes, tandis que la France couvre son déficit avec sa propre base monétaire. Par contre l'excédent allemand lui procure des liquidités qui lui permettent de sortir de la tendance déflationniste dans laquelle se trouvait son économie et accroître ses investissements en Europe. Par conséquent, la thèse de Wilhelm Hankel nous semble très problématique. En effet selon lui la construction de l'Union économique et monétaire se résume à un « transfert invisible » des ressources économiques et financières d'Allemagne pour « subventionner » les États déficitaires, et Outre-Rhin, les effets sont visibles : baisse des salaires, hausse du chômage et contraction des investissements au niveau national. Or, comme nous l'avons souligné plus haut, au sein de la Communauté, les transferts ne sont pas invisibles. Ils vont des pays contributeurs nets, vers les pays bénéficiaires nets et se manifestent sous la forme de billets de 500 euros. On peut d'ailleurs connaître leur provenance. Ces transferts sont, par conséquent, très visibles. Cela dit, pour ce qui est du chômage en Allemagne il faut savoir que les entreprises allemandes sous-traitent beaucoup dans les pays de l'Europe centrale, où la main d'œuvre est extrêmement bon marché. Ce qui explique, en partie, la surconcurrentialité de cette économie et, cela, malgré la sur-appréciation de l'euro. Par conséquent, les excédents allemands sont le produit de la contraction de la demande interne, plus la sous-traitance dans les pays de l'Europe centrale.

spécialistes. De sorte que ce contexte de déficits extérieurs importants, plus des contributions (communautaires) significatives – cas de la France – ne peut que conduire à la dégradation économique et sociale<sup>334</sup>.

Cela dit avant d'essayer d'analyser le cas de l'économie française, au sein de cette dérive que nous connaissons, il convient de jeter un coup d'œil sur le problème des excédents, et des déficits de la zone euro prise comme une totalité. En effet, nous constatons qu'en janvier 2005 cette zone monétaire a eu un excédent commercial de 5,262 milliards d'euros et qu'en janvier 2006 nous avons eu affaire à un déficit de 2,497 milliards d'euros. Par conséquent nous avons affaire actuellement à un déficit tendanciel de la zone euro de quelques 36 milliards de dollars. Certes, il s'agit d'une somme marginale si on tient compte du déficit commercial tendanciel des États-Unis, à partir des données du dernier trimestre de 2005, lequel est de l'ordre de 830 milliards de dollars. Mais cette différence ne doit pas nous faire oublier que le déficit extérieur de la zone euro, la sur-demande d'euros venant du marché international, ne peut qu'accentuer la propension déflationniste de cet ordre monétaire, ainsi que la tendance à la sur-appréciation de cette monnaie.

Cela étant dit passons à présent au problème de la dégradation socio-économique de la réalité française. Comme nous l'avons déjà souligné cette dérive n'est pas le résultat de l'incapacité productive de la cinquième puissance exportatrice du monde, mais la conséquence de la nasse monétaire dans laquelle l'a conduit le chemin illusoire du mythe européen. L'ironie de cette histoire a fait que l'euro est non seulement la cause du raccourcissement du privilège exorbitant du billet vert, mais aussi celle de la dislocation de sa propre réalité. Il n'est pas, en effet, difficile de comprendre que la désintégration du règne du dollar, ne pourra que provoquer la désagrégation des ordres institutionnels qui ont contribué à l'accélération de ce processus de décomposition. Car la chute du dollar, comme nous l'avons déjà souligné, ne peut que provoquer la sur-appréciation de l'euro. Donc l'étouffement d'une économie comme celle de la France dont la capacité concurrentielle a été affaiblie par son rôle de premier contributeur net au sein de la Communauté économique et monétaire européenne.

---

<sup>334</sup> Cette problématique peut être exprimée d'une autre manière en disant que si bien il est vrai que la monnaie unique met la France à l'abri d'une dévaluation, il n'est pas moins vrai que l'accumulation des déficits extérieurs et de la continuité des contributions communautaires, ne peut que conduire à la pénurie monétaire et au délabrement social.



Mais cette asphyxie ne se manifeste pas uniquement dans la capacité concurrentielle de cette économie. Elle se concrétise aussi au niveau de son ordre institutionnel par le biais du blocage de la mobilité verticale<sup>335</sup>. Car il convient de rappeler que l'ordre institutionnel que nous connaissons en France depuis la Libération se caractérise par le fait que l'élite administrative est composée de permanents. De sorte que l'élite administrative secrète l'élite politique. Ainsi cet ordre nomenclaturiste freine la mobilité verticale<sup>336</sup> dans le domaine du secteur public qui comprend non seulement les administrations publiques mais aussi celle de la Sécurité Sociale. C'est précisément la logique de cet ordre qui explique l'existence en France de la dualité entre les Grandes Écoles et les Universités. Plus précisément le fait que, d'une manière générale, les Grandes Écoles forment les cadres supérieurs des services publics, tandis que les Universités sont devenues, en grande partie, au processus de destruction économique que nous avons connu, des grandes structures à produire des chômeurs diplômés<sup>337</sup>. La crise du Contrat Premier Embauche (CPE), de février – début avril 2006, ainsi que la crise des banlieues de la fin 2005, montre jusqu'à quel point le chômage et le blocage de la mobilité verticale (de l'ascenseur social) constituent des problèmes de première importance au sein de la société française.

Mais cette dérive – étant donnée l'importance de la crise qui s'avance - devra non seulement bouleverser cet ordre dual que nous connaissons – d'un secteur protégé du marché du travail et d'un secteur soumis à une concurrence de plus en plus impitoyable -, mais aussi la politique sociale qui s'est développée en France depuis la guerre. En effet il convient de rappeler qu'en France la retraite ainsi que les dépenses sociales (chômages, maladie, allocations familiales et aides sociales en

---

<sup>335</sup> Max Gallo nous dit, à ce propos, que « la France est apeurée – à juste titre – devant l'avenir et le blocage de l'ascenseur social ». Le Parisien, 6 avril 2006, p.5.

<sup>336</sup> Rappelons que dans l'ordre classique, comme le dit l'article 30 de la Deuxième Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, « les fonctions publiques sont essentiellement temporaires ; elles ne peuvent être considérées, comme des distinctions ni comme des récompenses, mais comme des devoirs ».

<sup>337</sup> En tout état de cause, dans un ordre rationnel et juste il est inconcevable la coexistence de ces deux systèmes. Roger Faroux ancien ministre socialiste de l'industrie et ancien directeur de l'ENA disait, à ce propos, dans une interview accordée au Financial Times : « Nous avons cette administration aristocratique au centre d'une société en pleine mutation, qui est en train de devenir plus individualiste ; elle-même se renouvelant et ceci est devenu dangereux ». March-7-2001, p. 17. Pour sa part Bernard Zimmern – Directeur de l'IFRAP : Institut français pour la recherche sur les administrations publiques – nous explique que : « L'ENA est devenue héréditaire. Les énarques en viennent à ressembler aux mandarins de la Chine médiévale ». Courrier International, 19-25 janvier 2006, p.13.

général) sont faites selon le principe de la répartition. Par conséquent que ceux qui travaillent payent aussi bien les dépenses publiques que les dépenses sociales. Ce qui veut dire concrètement que s'il y a réduction significative de l'activité économique, il y aura moins de moyens pour les dépenses de fonctionnement et pour les dépenses sociales. Par conséquent une telle réduction ne peut que provoquer d'une part, une diminution des dépenses de fonctionnement – donc, à la réduction de l'embauche dans la fonction publique<sup>338</sup> – et de l'autre, à un amenuisement des subventions sociales en général et des retraites. Ceci est d'autant plus vrai que le niveau d'endettement public a atteint déjà des proportions particulièrement considérables et que l'impôt sur le revenu ne sert actuellement qu'à couvrir le service de cette dette.

A partir de nos circonstances sociales le problème n'est donc pas celui de savoir s'il y a défaut de solidarité ou excès de solidarité. Il est en tout cas clair que l'ordre politique existe, comme l'avait signalé Aristote, non seulement en vue de promouvoir les échanges et en vue de lutter contre les injustices réciproques, mais aussi – et surtout peut-on dire, axiologiquement parlant – en vue de la solidarité. De sorte que les politiques de sécurité sociale ne sont pas des aberrations et qu'elles constituent la substance même de l'accomplissement du politique<sup>339</sup>.

Ainsi le processus du politique crée les conditions de la Communauté d'égaux par le biais de la justice contributive et de la justice distributive. Pour ce qui est de la justice contributive rappelons que la première Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen a bien formulé son contenu, dans l'article 13, lorsqu'elle dit : « La contribution doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés ». Il s'agit par conséquent de comprendre que face à la formation du budget public les citoyens sont en rapport d'inégalité, car il y a ceux qui en ont beaucoup, ceux qui en ont peu et ceux enfin qui n'ont rien. Pour cette raison il convient de tenir présent à l'esprit que les impôts indirects (la TVA) sont inégalitaires, car ils sont déterminés selon le principe de l'égalité. Car lorsqu'une personne pauvre paye sa baguette de pain, elle paye autant d'impôts que la personne qui a beaucoup

---

<sup>338</sup> Ce que nous constatons depuis de nombreuses années, mais qui devra prendre des proportions encore plus importantes.

<sup>339</sup> Remarquons, en effet, que selon son concept l'État de Droit créé, par le biais de la justice corrective, les conditions de la promotion des échanges et de la lutte contre les injustices réciproques. Puis que cet État met en marche le processus de l'égalité des chances, par le moyen de la justice contributive et de la justice distributive.

d'argent. Or la justice veut, comme l'a si bien signalé Aristote, que l'égal soit traité en égal et l'inégal, en inégal. C'est précisément ce qui se passe, en France, par exemple, avec les impôts directs<sup>340</sup>.

Cela dit dans la pratique les impôts indirects peuvent être – lorsque le souci de nivellement social existe – modulés selon leur niveau de nécessité. Ce qui veut dire concrètement que les produits de première nécessité ne doivent pas être grevés par des taxes, tandis que les produits de luxe doivent payer le maximum. C'est d'ailleurs pour cette raison – de justice et de volonté de nivellement social – que les impôts directs sont déterminés par le principe de l'inégalité. Ceux qui sont riches payent le maximum, tandis que ceux qui n'ont pas de moyens ne doivent rien payer. Certes, il y a actuellement la tendance à soutenir que la fiscalité directe doit se conformer au principe de l'égalité – et ceci au nom de l'égalité elle-même -, c'est à dire que tout le monde doit payer la même proportion, comme c'était le cas de la dîme, prélevée par l'Eglise catholique. Plus précisément, selon l'esprit de ce monde, sur le Tiers-état<sup>341</sup>. Car rappelons qu'au sein de cet ordre, la noblesse et le clergé ne payaient pas cet impôt et que cette imposition était une source importante des revenus du clergé.

En tout état de cause, il est question actuellement de « Flat Tax ». Plus précisément d'un impôt direct peu élevé – de quelques 15% - égal pour tous. Ce mouvement nous arrive des États-Unis et tend à se développer dans les anciens pays de l'Est, dont certains nouveaux membres de la Communauté européenne, comme la Pologne et la Slovaquie, par exemple. Quoi qu'il en soit, il convient de comprendre que la finalité axiologique du social est, comme nous l'avons souligné, la création d'une communauté d'égaux et que ce processus est, selon sa conceptualité et sa réalité, mis en marche par l'État de Droit à deux niveaux différents :

---

<sup>340</sup> Rappelons, à ce propos, que dans les temps passés les prélèvements étaient basés essentiellement sur les impôts indirects. Lesquels impôts étaient payés dans l'Ancien Régime, par exemple, par le Tiers État. L'impôt direct va apparaître en 1824, en Angleterre, avec l'Income Tax. Notons aussi que la fiscalité dans les pays dits sous-développés est essentiellement fondée sur les impôts indirects. Ce qui veut dire concrètement que les riches ne payent pas d'impôt sur leur revenu. Ceci montre jusqu'à quel point ces sociétés sont fondamentalement inégalitaires parce qu'injustes.

<sup>341</sup> Il convient de noter, à ce propos, que selon l'*Ancien Testament* le principe du prélèvement est celui de l'égalité. C'est ainsi que dans l'Exode l'Éternel dit à Moïse : « Lorsque tu compteras les enfants d'Israël pour en faire le dénombrement, chacun d'eux paiera à l'Éternel le rachat de sa personne, afin qu'ils ne soient frappés d'aucune plaie lors de ce dénombrement... Le riche ne paiera pas plus, et le pauvre ne paiera pas moins d'un demi-sicle, comme don prélevé par l'Éternel, afin de racheter leurs personnes ». 30,12-16.

Premièrement, par la justice corrective, la justice se rapportant aux contrats, selon la concrétisation du principe de l'égalité proportionnelle<sup>342</sup>, et via le politique selon l'objectivation du principe de l'égalité numérique : un vaut un et pas plus d'un. Deuxièmement, par le biais de la justice contributive et de la justice distributive. Or, dans ces derniers domaines le juste est ce qui se rapporte à l'inégalité selon les principes, tandis que l'injuste est ce qui s'accorde avec l'égalité. En effet, comme nous venons de le voir, dans le cas de la justice contributive, l'égalité est une injustice manifeste, car le pauvre n'a pas les moyens nécessaires pour participer à la formation des budgets publics. Par conséquent le critère qui doit déterminer la contribution est celui de la capacité financière de chacun, c'est-à-dire : en raison des revenus de chaque personne imposable.

Cela étant souligné, passons à présent à essayer de saisir les manifestations essentielles de la justice distributive. Il convient toutefois de comprendre que cette forme de la justice renvoie essentiellement aux dépenses publiques. Lesquelles sont principalement de deux ordres : les dépenses de fonctionnement et les dépenses sociales. Bien évidemment chacune de ces dépenses est, axiologiquement, conditionnée par des principes. Pour ce qui sont les dépenses de fonctionnement elles doivent être déterminées, selon la théorie politique aristotélicienne, par la capacité de chacun de contribuer au bien être général. Il s'agit, par conséquent, d'accorder ces fonctions en rapport aux capacités de chacun. Ceci veut dire, dès lors, que ce critère ne peut pas être ni celui de l'amitié, ni celui des rapports d'ordre familial. Il ne peut pas être, non plus, celui de la fidélité, ni celui de l'être partisan, ou d'une quelconque méritocratie<sup>343</sup>.

En effet, si nous partons de la thèse selon laquelle « le pouvoir politique est un gouvernement d'hommes libres et égaux<sup>344</sup> », il est clair que le principe de l'alternance pure est consubstantiel à cet ordre. Ceci veut dire, par conséquent, qu'un ordre nomenklaturiste – d'une caste des seigneurs de la chose publique –

---

<sup>342</sup> En effet, pour la justice corrective le juste est l'égal et injuste ce qui s'accorde avec l'inégalité (Aristote). De plus notons que, selon le philosophe, la justice corrective est le juste milieu entre la perte de l'un et le gain de l'autre. Par conséquent ici l'injuste est ce qui s'oppose par excès ou par défaut à la proportion raisonnable.

<sup>343</sup> Aristote disait en tout cas que « les lois et les institutions doivent être ordonnées de telle sorte que les fonctions publiques ne puissent jamais être une source de profit ». *La Politique*, V,8,30.

<sup>344</sup> Op. cit., I, 7, 20.

n'est pas compatible avec la logique de ce processus d'accomplissement<sup>345</sup>. Pour cette raison nous disons que l'État de droit s'accomplit dans l'État démocratique : dans la communauté des citoyens. Car selon cette philosophie du politique le citoyen est le sujet du pouvoir et non pas le simple sujet d'une nation. De sorte que la communauté des citoyens, dont il est question, implique nécessairement l'« isocratia ». Car « un citoyen est celui qui participe tour à tour au droit de gouverner et à celui d'être gouverné<sup>346</sup> ».

Il en résulte, dès lors, que la justice distributive se rapportant aux dépenses de fonctionnement, régule l'ordre politique dans sa dimension axiologique. Car, comme nous l'avons déjà indiqué, le but du politique est la création d'une communauté d'égaux<sup>347</sup>, c'est-à-dire : d'une communauté des citoyens. Et cette communauté ne peut exister que s'il y a alternance pure<sup>348</sup>. Par conséquent la démocratie implique, selon cette théorie fondatrice du politique<sup>349</sup>, la mobilité verticale non seulement au niveau de l'économique, mais aussi au niveau du politique. Car le but de ce processus d'accomplissement du social n'est pas la création d'une caste de seigneurs de la chose publique et encore moins d'une minorité de propriétaires de ce qui est par définition la propriété commune : le bien de tous.

---

<sup>345</sup> Pour cette raison l'auteur de *La Politique* nous dit que : « Quand ce sont les mêmes qui sont toujours au pouvoir, il en résulte forcément que le reste de la population est frappé d'indignité ». Op. cit. III, 10,30.

<sup>346</sup> Op. cit. III, 13,40 – Dans un autre passage Aristote formule cette problématique de la façon suivante : « Tous les citoyens doivent nécessairement avoir pareillement accès à tour de rôle aux fonctions de gouvernants et à celles de gouvernés ». Op. cit. VII, 14,25.

<sup>347</sup> En effet, « L'État est une forme de communauté d'égaux en vue de mener une vie la meilleure possible ». Op. cit., VII, 8,35.

<sup>348</sup> Car « dans la démocratie il y a participation de tous à toutes les fonctions, tandis que dans les oligarchies c'est tout le contraire ». Op. cit. VII, 9,30.

<sup>349</sup> Certains essayistes comme Paul Valéry par exemple considèrent que la Grèce antique a été la plus belle invention des temps modernes. Il se peut qu'il ait raison. Mais ici, à travers cette théorie, nous n'essayons pas de parler de ce réel, mais surtout de développer ce qui est « in nuce » dans les écrits d'Aristote et d'autres penseurs de cette époque axiale. Il est, en tout cas, important de comprendre que pour nous le projet politique est contenu, dans sa forme première, dans *La Politique* d'Aristote. Certes, ce texte comme celui des trois éthiques, n'est pas très clair, il est truffé de beaucoup de réflexions problématiques. N'oublions pas que les textes qui nous sont parvenus ne sont pas des copies des originaux, mais plutôt très modifiés par des notes de cours, voire par des réflexions extérieures. En tout cas pour nous l'origine de la démocratie ne « remonte » pas « à l'époque médiévale », comme le croit Alain Besançon. (Le Figaro Littéraire, 19 mai 2005, p.5.) Les citations de *La Politique* d'Aristote que nous donnons ici, montre jusqu'à quel point il y a, au fond de ce texte, une vision de ce processus qui est extrêmement cohérente.

Il s'avère, dès lors, clairement que l'État de droit<sup>350</sup> met en marche le processus par lequel l'égalité en puissance (l'isothymia) devient l'égalité en acte : isonomia et isocratia. Et c'est précisément cet ordre accompli en lui-même qui assure le règne de l'égalité : « car la justice selon la conception démocratique, réside dans l'égalité numérique ». Op. cit. (VI, 2,40). Plus précisément dans le simple fait que, comme on va le dire plus tard, un vaut un et pas plus d'un. De sorte que la démocratie via les dépenses de fonctionnement, selon la justice distributive, crée les conditions de l'alternance pure et assure la mobilité verticale. En d'autres termes, c'est cette manifestation de la justice distributive qui permet de dépasser les entraves propres à l'oligarchie. En effet la création d'une caste de permanents au niveau de l'élite administrative (d'une nomenklatura) fait que l'élite politique est une manifestation de l'élite administrative. Ainsi l'alternance politique, au sein de cet ordre, ne peut se manifester que comme un mouvement au sein de l'élite administrative elle-même. C'est précisément ce que nous constatons actuellement en France : le simple fait que l'alternance se fait entre énarques de droite, et énarques de gauche<sup>351</sup>.

Il s'avère dès lors clairement que le nomenklaturisme n'est pas une conséquence du développement de l'État de droit, mais plutôt le résultat de sa perversion. Car la finalité de l'État de droit et donc de l'État démocratique, qui est une de ses manifestations accomplissantes, est de créer les conditions de l'égalité des chances. Or, le nomenklaturisme – le développement d'une caste de seigneurs de la chose publique – ne peut que conduire à une castification de l'élite du pouvoir et à la concrétisation corporatiste de la société civile. Par conséquent, l'isocratia joue au sein de l'ordre social un rôle régulateur de première importance, car il assure le principe de l'alternance pure, en vue de l'accomplissement de la communauté d'égaux à l'intérieur des nations.

---

<sup>350</sup> Rappelons que selon son concept et sa réalité l'État de droit est la manifestation première du règne de la convention, donc du règne de la raison.

<sup>351</sup> Il y a, certes, dans tous les gouvernements la participation de quelques personnalités de la société civile. Mais cette différence montre jusqu'à quel point il y a une distance de plus en plus importante, entre la caste des nomenklaturistes et le reste de la société civile. C'est, d'ailleurs, le phénomène que nous constatons dans les anciens pays du socialisme dit réel. En effet dans ces pays la fin du parti unique a impliqué l'abandon par les partis communistes du pouvoir politique. Mais ce changement fut de courte durée. En effet, dans cette période de transition la nomenklatura communiste s'est non seulement divisée (en droite et gauche), mais s'est appropriée de la chose publique. De sorte qu'elle a repris le pouvoir, et cette fois-ci, en tant que classe ploutocratique.

Mais l'État démocratique n'est pas en lui-même un État de justice. Car cet ordre implique une société nivelée et ce nivellement implique la manifestation de la solidarité sociale. Or, comme nous l'avons indiqué plus haut la justice distributive concerne non seulement les dépenses de fonctionnement, mais aussi les dépenses sociales<sup>352</sup>. Il s'agit, par conséquent, d'aider ceux qui sont dans le besoin et non pas ceux qui n'ont pas besoin. En effet, par la concrétisation de la politique de solidarité sociale, l'État démocratique devient État de justice et accomplit par là même le processus du politique. Par conséquent l'État de justice est l'ordre qui assure l'alternance pure – la mobilité verticale – et qui concrétise les conditions du nivellement social : de la communauté de citoyens dans la plénitude de ses capacités.

Pour ce qui est de la solidarité sociale, il convient de faire la différence entre la retraite et les subventions sociales : maladie, chômage et autres dépenses de solidarité<sup>353</sup>. En ce qui concerne la retraite la raison et la prudence veut qu'elle soit pour l'essentielle capitalisable. La société, selon toujours le principe qui doit conditionner la politique de solidarité, ne doit aider que ceux qui sont dans le besoin. La retraite par répartition pose le problème du fait qu'elle est liée aux cycles économiques. Donc à des périodes de croissance et des périodes de stagnation, voire de récession. Pour cette raison il est plus conforme à l'idée de la justice distributive que le système de capitalisation soit pratiqué pour ceux qui ont la possibilité de le faire, comme on peut le constater dans le cas du Danemark et de Singapour. Bien évidemment l'État doit aider ceux qui pour une raison ou pour une autre n'ont pas pu avoir cette possibilité. Cela dit il serait convenable que la retraite capitalisable soit accumulée par une institution publique, dont le rôle serait celui d'un fond d'investissement et de crédit. D'investissement prudentiel en vue de la sauvegarde des fonds qui lui sont confiés et de crédit pour permettre à ceux qui ont accumulé suffisamment d'argent d'accéder à l'achat d'un logement. De sorte à ce

---

<sup>352</sup> Rappelons que comme le souligne Aristote : « la communauté politique existe en vue de l'accomplissement du bien, et non seulement en vue de la vie en société. » (III, 9,40). Par conséquent, la communauté politique existe non seulement en vue de l'échange, mais aussi en vue de la sécurité juridique et de la sécurité matérielle de ses membres. Il s'avère, dès lors, que la solidarité sociale est une finalité essentielle de la communauté politique.

<sup>353</sup> Notons à ce propos qu'en France il y a en plus les allocations familiales – comme politique nataliste – et que cette subvention est accordée selon le principe du nombre d'enfants indépendamment du revenu des parents. Ce qui n'est pas conforme au principe éthique qui doit conditionner la répartition de la chose publique selon le critère des besoins.

que les personnes retraitées, suivant cette politique, puissent avoir un logement et des réserves qui leur sont propres et qu'ils puissent transmettre, en cas de décès, à leurs ayants droits.

Pour ce qui est de la caisse chômage, il est clair que dans une société concurrentielle il ne peut pas y avoir flexibilité sans sécurité et que cette subvention sociale ne peut se faire pour les salariés que par répartition. Cela dit, il n'est pas inutile de remarquer que le budget de la solidarité sociale est une partie du budget public et doit, en tant que tel, être assumé par ceux qui ont la légitimité de la majorité, donc par le gouvernement. La participation des syndicats ou du patronat, tel que nous le connaissons en France, est contraire à cette logique qui veut que la justice distributive doit être pleinement assumée par l'État, car c'est la puissance publique qui doit assurer la mise en pratique de cette dimension éthique. Car il convient de tenir présent à l'esprit que le rôle de l'État, dans sa dimension axiologique, n'est pas de produire des marchandises et encore moins de sauvegarder des privilèges, mais bien de produire et appliquer le droit juste. Par conséquent l'État doit assumer l'objectivation de la raison théorique en vue d'assurer et promouvoir la pratique de la raison : le règne de la justice politique.

Cela étant dit, il convient de remarquer que le processus politique est, selon la logique de la pensée aristotélicienne, le produit de la conventionnalité. Donc de ce mouvement dont la finalité est celle de rendre en acte l'égalité en puissance des êtres humains. Rappelons, en effet, que cette égalité en puissance réside dans le fait que l'universalité du genre est ce qui s'affirme en première instance dans toute singularité<sup>354</sup>. Car selon la logique de ce processus l'isothymia – l'égalité en puissance, selon son concept – devient égalité en acte par le biais de l'isonomia et de l'isocratia. Ainsi, au niveau pratique, la conventionnalité est la puissance motrice de ce mouvement. Elle est, pour ainsi dire, la garantie de ce processus. Car, comme le dit Lycophron, la conventionnalité existe en vue de garantir les droits réciproques. Ce qui veut dire concrètement que la convention ne peut pas produire la perversion. Pour cela même ce processus conventionnel apparaît comme un mouvement rationnel d'accomplissement.

---

<sup>354</sup> En ce qui concerne cette problématique Montesquieu disait : Je suis tout d'abord un être humain, puis je suis français. La même thèse avait été soutenue par Marc Aurèle : l'Empereur romain (161-180) et philosophe stoïcien.



Or, l'histoire moderne nous montre que la convention n'est pas toujours l'instrument de la raison. C'est le cas notamment des Accords de Washington du 18 décembre 1971<sup>355</sup>, par lequel les États-Unis ont obtenu, comme nous l'avons souligné plus haut, le droit et le privilège d'émettre la monnaie internationale. Ce qui a provoqué des désastres terribles au niveau universel et nous mène à présent, tout l'indique, vers une nouvelle nuit des temps historiques. Car il convient de tenir présent à l'esprit que l'ordre institutionnel est le produit de la convention, et c'est au sein de cet ordre que les rapports entre les hommes et les nations se réalisent.

Se pose, dès lors, la question de savoir si le processus conventionnel peut être encore considéré comme la garantie du devenir accomplissant du monde ? Il est clair que la réponse ne peut être que positive, car le principe de la raison suffisante nous montre que la raison peut comprendre « à priori » le résultat pratique de la théorie qui est à la base de tout projet social<sup>356</sup>. En tout cas celui-ci doit être le but de la raison théorique, mais il est clair que ce but ne peut pas être atteint à partir de la position des intellectuels organiques : de ceux qui défendent des buts partisans et qui oublient que la pensée est un jugement et qu'on ne peut pas être à la fois juge et partie<sup>357</sup>. Donc que l'engagement des intellectuels ne peut être d'ordre éthique que s'il se fait par rapport aux valeurs d'ordre universel. Pour cette raison Montaigne disait : Si je savais quelque chose qui fut utile à ma patrie et préjudiciable au genre humain, je le regarderais comme un crime.

---

<sup>355</sup> De plus, comme nous l'avons déjà indiqué, il y a actuellement d'autres accords en vigueur qui sont des véritables scandales, comme le Traité de Nice de décembre 2000, par lequel les pays subventionnés dans la Communauté européenne, ont une représentation proportionnellement supérieure aux pays contributeurs nets.

<sup>356</sup> Dans le cas du marxisme, par exemple, il n'est pas difficile de comprendre que la négation du droit, de l'économie et du politique ne peut que conduire au despotisme absolu, au règne de la nécessité la plus brutale et à l'empire de Tanathos. En tout état de cause, il n'est pas difficile de comprendre que le devenir accomplissant du monde n'est pas le résultat de la dialectique de la nature, mais plutôt la manifestation de la substance éthique de l'humain.

<sup>357</sup> En tout état de cause, tout traité doit être questionné, car comme le dit Aristote : la justice réside dans l'équité des accords.

## Considérations ultérieures

Ce travail a commencé à être rédigé en octobre 2005 et il fut terminé en juin 2006. Depuis lors, des événements se sont produits et ils permettent d'éclairer la réalité autrement, de montrer de nouvelles perspectives en ce qui concerne le cours du monde. Nous allons essayer de reprendre le sens même du mouvement du réel qui se manifeste sous nos yeux.

Le premier de ces phénomènes est sans doute la reconduction des fonds structurels aux anciens pays bénéficiaires de l'UE, particulièrement à l'Espagne, à la Grèce et au Portugal. Ces pays ont bénéficié des fonds structurels depuis 1986 et tout indiquait qu'ils ne devaient plus recevoir ces fonds lors du nouveau programme 2007-2013. Normalement, le nouveau programme devait être orienté vers les nouveaux pays membres et d'ailleurs les anciens pays bénéficiaires devaient participer à cet effort. Car rappelons qu'entre 1986 et 2006, l'Espagne par exemple, a reçu la somme considérable de 200 milliards d'euros, sous la forme de fonds structurels et de la politique agricole commune. Mais, voilà que le 13 décembre 2005 il fut décidé, lors de la rencontre du Conseil européen à Bruxelles, que les anciens pays bénéficiaires allaient continuer à toucher une partie des nouveaux fonds. A l'époque, on pensait qu'il s'agissait d'un reliquat de transition. Et ce n'est que le 15 septembre 2006 qu'on a su que ces pays allaient recevoir des sommes très significatives. C'est ainsi, par exemple, que l'Espagne qui avait reçu 55 milliards d'euros au titre des fonds structurels, pour le programme 2000-2006, devrait recevoir 31,5 milliards pour le nouveau programme 2007-2013. De plus, avec ce nouveau programme, le Portugal devrait recevoir 19,1 milliards d'euros et la Grèce 18,2 milliards, soit plus que la Roumanie qui bénéficiera de 17,3 milliards d'euros. Rappelons que la Roumanie a 21,7 millions d'habitants, que la Grèce en a 11,1 millions et que le Portugal, 10,5 millions.

Bien évidemment, le grand bénéficiaire du nouveau programme est la Pologne, avec 59,7 milliards d'euros. Cela dit, il apparaît clairement que la perspective de la CE va se manifester, selon ce changement, d'une manière différente. Avant l'apparition de ce nouveau programme, on pouvait penser que la dislocation du système de l'euro pouvait bien être le résultat de la contraction de

l'économie des anciens bénéficiaires de la manne européenne. Car nous devons tenir compte du fait que ces sociétés sont, à cause de ces subventions considérables, particulièrement déséquilibrées. C'est ainsi que l'Espagne, par exemple, a eu en 2006 un déficit commercial de quelques 118 milliards de dollars, tandis que la valeur des exportations fut de 185 milliards de dollars. Il faut aussi tenir compte du fait que le déficit en comptes courants espagnols - 8,5% du PIB – est supérieur en proportion à celui des Etats-Unis, 6,5% du PIB. Ceci montre jusqu'à quel point ce déséquilibre est considérable et que cette économie ne peut pas fonctionner sans la continuité de ces subventions.

Par conséquent, au sein de la zone euro, la dislocation économique et monétaire ne va pas commencer à se manifester du côté du sud de l'Europe, mais plutôt à partir de son centre même. Le maillon faible est incontestablement l'économie française. Soyons clair, l'affaiblissement de la cinquième puissance exportatrice du monde n'est pas le résultat de son incapacité productive. Certes, la surappréciation de l'euro pénalise particulièrement son économie, car à la différence de l'Allemagne, elle n'a pas de frontières avec des pays à très bas revenus, où elle peut sous-traiter une partie de sa production. La faiblesse de l'économie française est actuellement aggravée par la diminution de sa base monétaire. En effet, un tableau de la Banque centrale espagnole et de la BCE, publié par el País, du 10 décembre 2006, p. 57, nous indique qu'actuellement que 39% des billets de 500 euros circulent en Allemagne, que 26% circulent en Espagne, 17% en Italie, 2,45% en France et 15,55% restants circulent dans les autres pays de la zone euro et dans le reste du monde. Ceci veut dire concrètement, selon les mêmes sources, que 160 millions de billets de 500 euros circulent en Allemagne, 106 millions en Espagne, 67 millions en Italie et 10 millions en France Comment expliquer cet état des choses ? Car il faut savoir que d'un côté, la France a émis, au point de départ, pour janvier 2002, un peu moins de 20% et exactement : 19,1210% - de la quantité émise dans la zone euro et que de l'autre côté, les billets de 500 euros représentent un peu plus du tiers de la quantité de papier monnaie mis en circulation. Les grosses coupures – 500, 200 et 100 – représentent 57,7 % de la masse de billets émis.

Ceci dit, on peut comprendre aisément l'augmentation des billets de 500 euros en Allemagne, car elle a des excédents considérables. En effet, en 2006 par

exemple, l'excédent allemand en comptes courants fut de 100,9 milliards d'euros, quelques 132 milliards de dollars. Mais comment comprendre le cas de l'Espagne ?

Car les statistiques espagnoles sont très claires à ce niveau là. Pour 2002, l'Espagne a émis quelques 20 millions de billets de 500 euros en 2004, 48 millions déjà en 2005 et 100 millions en mars 2006 (El Pais, Negocios, 23-04-2006, page 2). Il n'est pas absurde de dire que cet afflux monétaire est le résultat des subventions européennes. En effet, pour le seul programme 2005-2006, l'Espagne a reçu au titre de la P.A.C (politique agricole commune) et des fonds structurels, la somme de 87 milliards d'euros.

Passons à présent au cas de la France. Comment expliquer la réduction de son stock de billets de 500 euros ? Selon nos calculs, elle aurait émis pour l'année 2002 autour de 40 millions de billets de 500 euros. A la fin de l'année 2006, il n'y avait plus que 10 millions de ces coupures. De plus, la quantité des billets de 200 euros a déjà diminué de moitié en France. Il est clair que l'on ne peut pas attribuer cette diminution au déficit de la balance des comptes courants qui fut de 7,4 milliards en 2004, de 28 milliards en 2005 et de 29,5 milliards en 2006. Rappelons que le déficit courant espagnol fut en 2006 de 90,8 milliards d'euros. Il était donc un peu plus de trois fois plus important que le déficit de la France pour cette année là.

Nous essayons en effet de démontrer que si bien il est vrai que le déficit extérieur provoque de la sortie de monnaie et que les excédents permettent d'augmenter cette base monétaire, il n'est pas moins vrai que les contributions ont un rôle particulièrement significatif dans la diminution de la base monétaire d'un pays. Ceci est particulièrement vrai dans le cas de la monnaie unique – F. CFA et Euro-, tout comme sous le règne de l'or comme étalon. En effet, sous le règne de l'étalon or, aucun pays n'aurait eu l'idée de donner une partie de ses réserves à son voisin. Car comme nous l'avons déjà signalé, la sagesse disait au Prince : « Garde l'or pour toi et exporte tout autre bien. »

L'expérience de la Communauté Européenne depuis sa formation et l'apparition de la PAC nous montrent que les pays les plus forts pouvaient subventionner les autres membres de la Communauté sans que ces subventions aient eu des répercussions négatives dans son économie. En effet, au sein de cet ordre, un pays contributeur donnait une partie de sa monnaie au pays bénéficiaire mais ce pays échangeait cette monnaie contre des devises. De sorte que le pays contributeur récupérait sa monnaie et donnait en échange des devises. Puis, si le

pays bénéficiaire voulait garder la dite monnaie en réserve, le contributeur pouvait toujours reconstituer sa base monétaire par le biais de l'émission monétaire. Car tout pays doit avoir une quantité de monnaie suffisante pour faire fonctionner son économie. L'expérience du règne de l'étalon or nous montre en tout cas qu'il vaut mieux plus que moins.

Le problème de la pénurie monétaire que nous connaissons actuellement en France est un phénomène inédit sous le règne du papier monnaie. Certes, nous connaissons ce phénomène depuis 1986 dans les pays du F-CFA. Mais malheureusement, on n'a pas donné d'importance à sa manifestation car on tend à penser que la misère publique, et finalement privée aussi, dans ces pays est le résultat de la gabegie et de la corruption propres à ces réalités. En tout état de cause, il est important de comprendre que cette pénurie monétaire que nous connaissons en France ne peut que s'élargir car cette dernière est toujours le premier contributeur en termes nets depuis la réunification allemande. En effet, concernant le programme des années 2000 à 2006, la contribution française fut de 17,1 milliards d'euros par an tandis que la contribution allemande fut de 8,47 milliards par an. Pour les années allant de 2007 à 2013, la contribution de la France sera de 14,6 milliards d'euros par an et celle de l'Allemagne passera à 10,47 milliards d'euros par an. Bien évidemment, comme nous l'avons signalé plus haut, à la contribution française s'ajoutera la ristourne faite à l'Angleterre dont la part française s'élève à 1,7 milliards d'euros par an.

Tout indique par conséquent que les transferts monétaires qui sont à la base des subventions européennes sont la cause principale de la rareté monétaire d'une part et d'autre part de la surabondance. Ceci montre dès lors que l'absence de souveraineté monétaire est la cause principale de ce désastre que nous connaissons. Pour cette raison, il aurait été préférable de garder le système de l'Ecu. Plus précisément, l'existence d'un référentiel produit de la valeur des différentes monnaies participe à ce système monétaire, ceci en parité stable et ajustable. Cet ordre monétaire est dans sa forme simple et en lui-même rationnel, car au sein de cet ordre, chaque pays garde sa souveraineté monétaire. Bien évidemment, ce système fut perverti d'une part par l'idée de la convergence monétaire en vue de créer une monnaie unique et d'autre part par l'idée de la stabilité monétaire. En effet, l'apport principal de l'Unité de Compte Européenne (UCE) était le fait que sa valeur était déterminée par la valeur de change des monnaies participant au système. Il ne

s'agit donc pas d'un référentiel créé artificiellement comme le voulait Keynes avec son célèbre Bancor. Ceci veut dire par conséquent que dans le cas de l'UCE, les variations des monnaies nationales incident dans la valeur de ce référentiel, ce qui n'est pas le cas dans le système du Bancor de Keynes.

Comme nous l'avons déjà précisé, le chemin de la raison passait par la renégociation des Accords de Bretton Woods et le retour à l'étalon comme l'avait proposé De Gaulle. Afin de se donner par la suite la possibilité de construire un système capable de permettre la souveraineté monétaire des nations tout en permettant l'exercice de la coopération et de la solidarité internationale. Mais l'esprit du temps a voulu suivre un autre chemin à partir de la croyance selon laquelle l'union monétaire peut et doit mener à l'union politique. Cela va donner l'expérience malheureuse du Serpent Monétaire de 1972, puis celle système monétaire européen (SME) de 1979 et enfin celle du Traité de Maastricht pour arriver à la monnaie unique. C'est précisément ce processus qui explique le fait que dans la décennie des années soixante, la France a connu une croissance de 5,6% pour passer à 3,4% dans les années soixante-dix, à 2,6% durant les années quatre-vingt et à 2% pendant les années quatre-vingt dix pour arriver à 1,5% depuis l'année 2000. Voir à ce propos : Le Monde, 4-5 juin 2006.

Cet affaiblissement économique, nous le constatons aussi du côté de la dette publique. Laquelle a quintuplé depuis 25 ans. Au 30 septembre 2006, cette dette s'élevait à 1.151,8 milliards d'euros. Notons que le paiement de l'intérêt annuel de la dette est actuellement de 42 milliards d'euros et le remboursement du capital arrivant à échéance fut pour 2006 de l'ordre de 71 milliards d'euros. Ceci veut dire que l'Etat français a besoin actuellement de quelques 114 milliards d'euros pour servir sa dette. En 2006, l'Etat a émis pour quelques 105,5 milliards d'euros en bons du Trésor. Signalons aussi que 54% de cette dette est détenue par des non-résidents.

## Tables de matières

Introduction .....	5
I) La crise de l'étalon or.....	11
II) Les Accords de 1944.....	19
III) La fin du règne de l'étalon du change or.....	31
IV) Le règne du dollar et la crise de l'endettement du Tiers-monde.....	40

V)	Le règne du dollar et la construction de la monnaie unique...70	
VI)	La fin du règne du dollar et la construction d'une communauté des nations.....	107
VII)	Considérations ultérieures.....	146
	Postface.....	129



Avant l'apparition de la monnaie unique, on pensait que cet instrument allait permettre non seulement de marginaliser le dollar, mais de créer le plein emploi et, surtout de conduire à l'union politique. Actuellement, toutes ces illusions ont été emportées par la désolante réalité qui se présente à nos yeux. En France, par exemple, l'augmentation du chômage, de la précarité et du surendettement sont là pour nous montrer que la sur appréciation de l'euro est un phénomène qui rend l'économie de moins en moins concurrentielle. De sorte que la dépréciation du billet vert est en train d'étouffer les économies de l'espace euro, auquel appartiennent aussi les pays du franc CFA.

L'ironie de cette histoire a fait, par conséquent, que l'euro est l'instrument qui mène au dépassement du règne du dollar, ainsi qu'à sa propre désintégration. Car dans le duopôle monétaire que nous connaissons, la valeur du change de l'euro est en rapport inverse à celle de la monnaie de l'oncle Sam. En d'autres termes, la chute plus ou moins rapide du billet vert – dû à un dessaisissement plus ou moins fort de cette monnaie de la part des banques centrales excédentaires, comme celle de la Chine, et de la déthésaurisation de l'USD dans les économies dollarisées, comme celles de l'Amérique Latine, par exemple – ne peuvent que provoquer la sur appréciation de l'euro et la dislocation de cet espace monétaire. Et c'est précisément ce processus qui doit mener nécessairement à la remonétisation du métal jaune et à la création d'un ordre monétaire international capable d'assurer et promouvoir l'égalité des chances dans la concurrence internationale. C'est le chemin de la raison. C'est la voie du salut pour l'humanité toute entière.